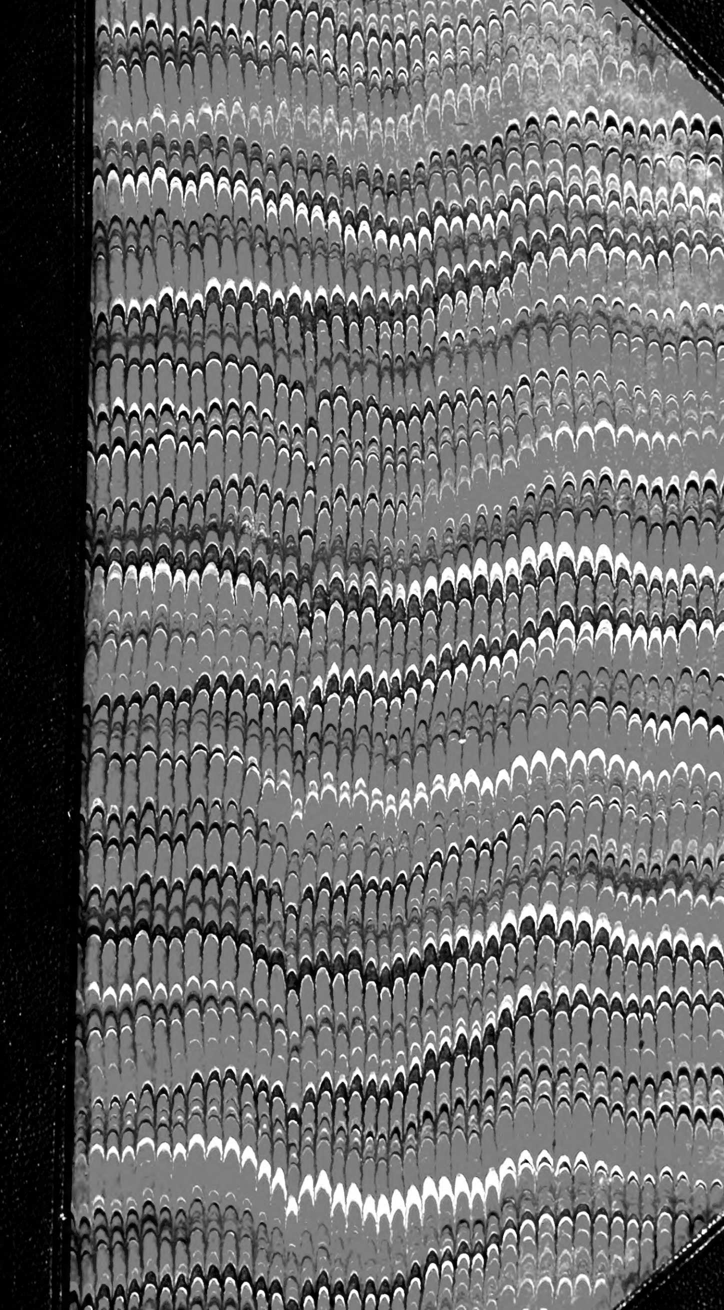
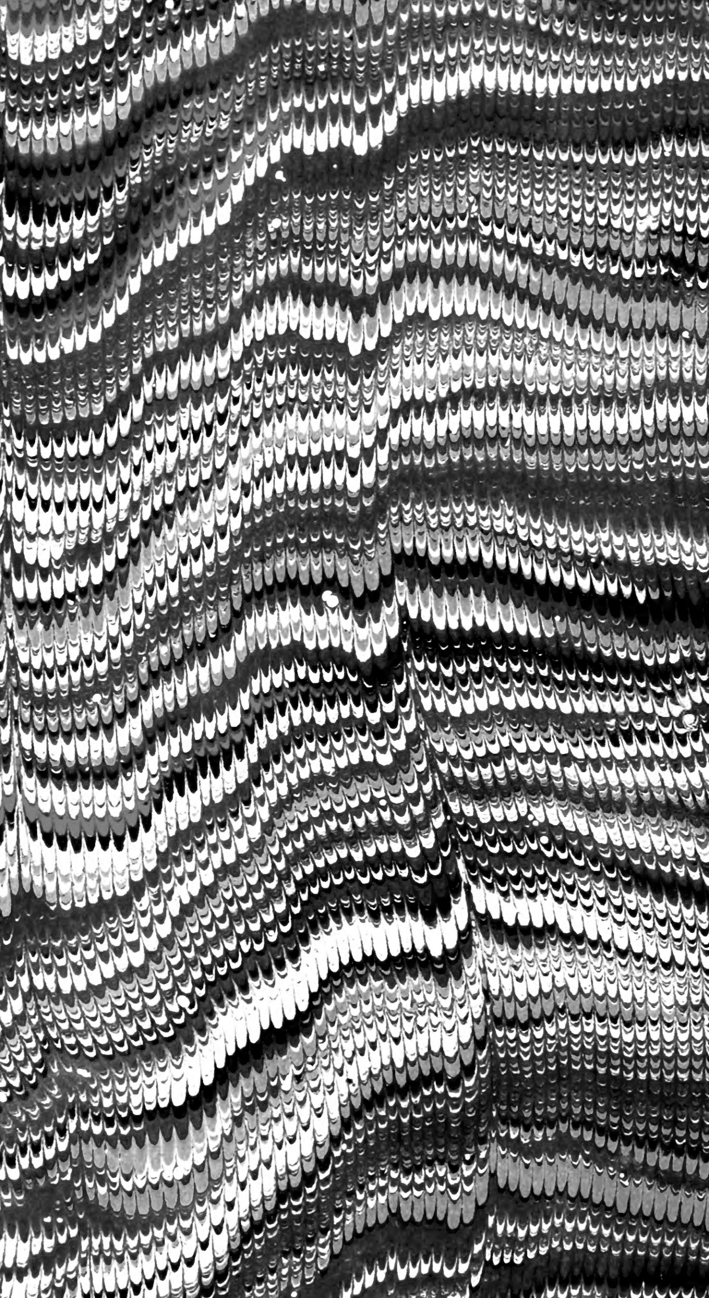
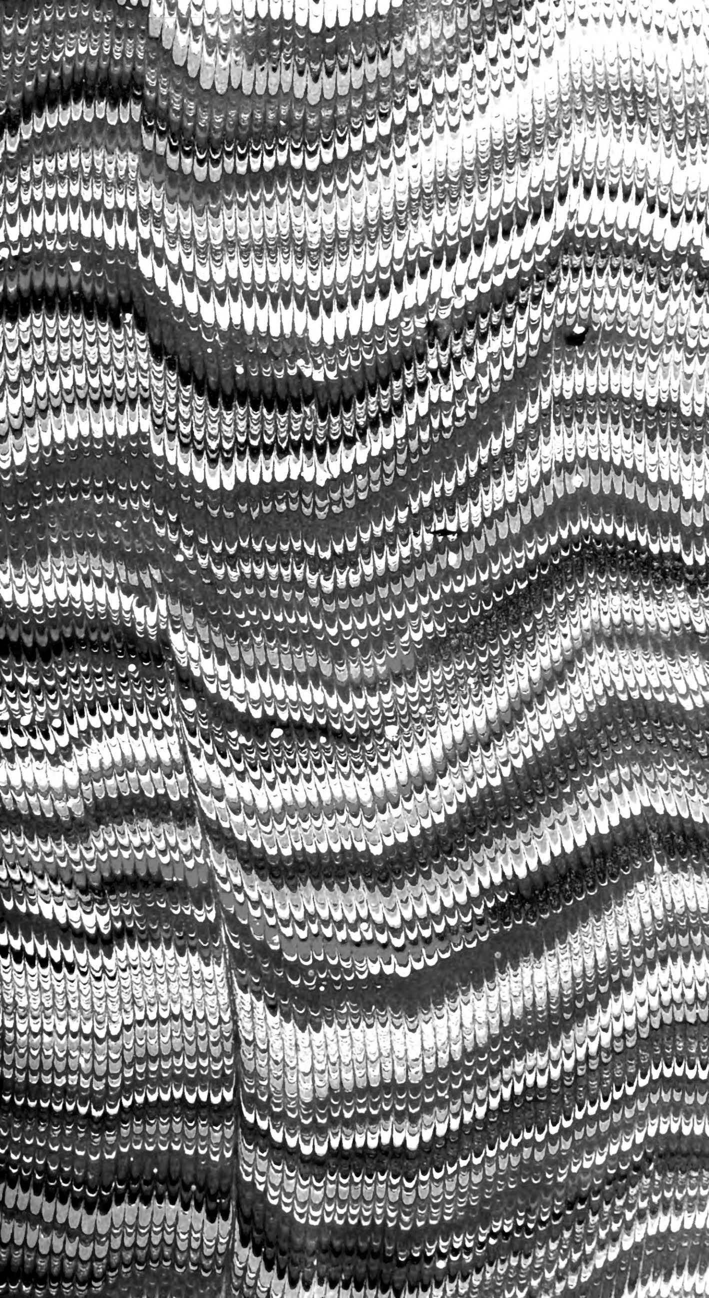






PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804.



A ROUEN,
De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie,
rue de la Vicomté, n° 30.

1807.



INTRODUCTION.

L'Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, créée par Lettres patentes de Louis XV, en date du mois de juin 1744, confirmée par de nouvelles Lettres patentes du 13 décembre 1756, les unes et les autres registrées au Parlement de Normandie, avait été forcée, comme toutes les Sociétés littéraires de France, d'abandonner ses travaux à la fin d'août 1793.

Elle les a repris le 29 prairial de l'an 11e (18 juin 1803).

M. Beugnot, aujourd'hui Conseiller d'État, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, par son arrêté du 18 pluviôse, convoqua en l'hôtel de la Préfecture, pour le 1er ventôse suivant, tous les anciens Membres de la Compagnie, à l'effet de rédiger des Réglements dans lesquels on conserverait les dispositions des premiers Statuts dont l'utilité serait reconnue.

En conséquence, le 1er ventôse, sous la présidence de M. le Préfet, il fut nommé

des Commissaires chargés de s'occuper des dispositions générales réglémentaires, de déterminer le nombre des membres qui devront composer l'Académie, et remplacer ceux qu'elle pourrait avoir perdus.

Le 12, les Commissaires présentèrent la rédaction des Réglements; et, lorsqu'elle eut été approuvée et signée par tous les Membres, au nombre de 18, ces Réglements furent soumis à la sanction de M. le Préfet, qui les fit approuver par son Excellence le Ministre de l'Intérieur, le 12 germinal suivant.

M. le Préfet, en adressant cette approbation du Gouvernement qui rappelait l'Académie à ses anciennes fonctions, lui manda que, conformément à son arrêté du 18 pluviôse, il écrirait au Maire de la ville de Rouen pour l'inviter à assigner, dans la municipalité, un local dans lequel la Compagnie tiendrait ses séances ordinaires.

M. de Fontenay, qui occupait la place de Maire, et qui depuis est mort Membre du Sénat, M. de Fontenay saisit avec empressement cette occasion de prouver à

l'Académie son attachement. La Compagnie ayant député vers lui, on arrêta que, le 10 messidor (29 juin 1803), se ferait l'installation solemnelle de l'Académie.

Tous les Membres étant assemblés dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, à sept heures du soir, M. le Maire et MM. les Adjoints, tous décorés du costume municipal, prirent place à un Bureau qui était à la droite de la salle; en face était un Bureau semblable, auquel se placèrent M. l'abbé Lallemant, président, et M. Haillet de Couronne, secrétaire provisoire.

M. le Secrétaire en chef de la mairie ayant donné lecture de toutes les pièces officielles relatives à la réintégration de l'Académie, M. de Couronne, sur la proposition de M. le Maire, fit connaître, par un appel public et selon l'ordre de réception, les noms des membres anciens et nouveaux qui composaient la Compagnie.

Immédiatement après, M. le Maire, avec cette éloquence de l'ame et du sentiment qui lui était propre, adressa à l'Académie un discours dans lequel il traça rapidement les

avantages qui devaient résulter du rétablissement de l'ancienne Académie des Sciences, des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, pour un département » où sont en honneur les ma-
» nufactures, le commerce, où un excellent
» esprit patriotique a sans cesse animé une
» population nombreuse et sage, recomman-
» dable par les efforts d'une industrie tou-
» jours raisonnée qui la dirige vers le bien,
» vers le mieux, et qui la fait se passion-
» ner pour tout ce qui présente l'idée d'en-
» treprises utiles et glorieuses «.

Sous ce point de vue, il trouve à dire de l'Académie les choses les plus agréables et les plus flatteuses.

M. l'abbé Lallemant, président de l'Académie, répondit au discours de M. le Maire; il rappela d'abord que Rouen est une des premières villes de France où l'imprimerie ait été établie et protégée d'une manière particulière par le corps municipal; que, depuis ce temps, ce corps respectable s'est toujours fait honneur de propager les lumières en montrant une affection constante pour les Sciences, les Lettres et les Arts, et que

dans la circonstance présente il prouve à leur égard un amour inaltérable.

M. l'abbé Lallemant traita ensuite de l'importance des Sociétés littéraires, de leur origine, de leurs progrès en France, de la protection éclatante dont le Gouvernement les avait toujours honorées ; et, parlant en particulier de l'Académie de Rouen, il remarque que depuis son institution elle a eu le glorieux avantage de chercher à étendre les lumières, à joindre à l'amour de l'étude l'attachement aux devoirs, qu'elle a ainsi assuré ce triomphe de la raison qui l'a distinguée tant en France que chez l'étranger.

M. Haillet de Couronne, qui depuis près de trente années était secrétaire de la classe des Belles-Lettres, faisant dans ce moment les fonctions de secrétaire provisoire, témoigna, au nom de l'Académie, toute la gratitude dont elle était pénétrée envers le premier Magistrat du département, envers un Ministre » dont l'estime et l'approbation sont » pour ceux qui cultivent les Sciences un » objet d'émulation et un noble encourage» ment «.

Il termina par offrir l'hommage des cœurs de tous les Académiciens » à ce Héros qui, » à la fois guerrier, pacificateur et savant, » est le sauveur de la France, et le res» taurateur des Académies «.

L I S T E

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE.

Séances des 8 et 15 Thermidor an XI.

MEMBRES RÉSIDENTS, MM.

GOSSEAUME, Docteur en médecine, *rue de la Seille, n° 11*, DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE.

BEUGNOT, Homme de lettres, membre de l'Académie de Nismes et de la Société des sciences de Troyes, etc. etc., Préfet du Département de la Seine-Inférieure, *en son Hôtel*, VICE-DIRECTEUR.

HAILLET DE COURONNE, *rue d'Ecosse, n° 12*, SECRÉTAIRE POUR LES BELLES-LETTRES.

VITALIS, Professeur de chimie, *à l'Ecole centrale*, SECRÉTAIRE POUR LES SCIENCES.

MEZAISE, Pharmacien, correspondant de la Société philomatique, de celles d'Anvers et d'agriculture de Paris, *place de la Pucelle*, TRÉSORIER.

GOURDIN, Antiquaire, bibliothécaire de l'Ecole centrale, correspondant de l'Académie des Sciences de Stockholm, de la Société des antiquaires de Londres, de celle d'Anvers, etc., *à l'Ecole centrale*, BIBLIOTHÉCAIRE-ARCHIVISTE.

DULAGUE, ancien Professeur d'hydrographie, *rue de la Seille, n° 7*.

JAMARD, anc. Prieur de Roquefort, *rue Bouvreuil, n° 1*.

RONDEAUX DE SETRY, Botaniste, *rue de la Poterne, n° 4*.

D'ORNAY, Homme de lettres, membre de l'Académie de Lyon, de celle des arcades de Rome et des géorgifiles de Florence, *place de la Pucelle*, *n°* 15.

PILLORRE, Officier de santé, *rue de la Prison.*

ROBERT DE S. VICTOR, Homme de lettres, *au petit-Bouvreuil*, *n°* 16.

JADOULLE, Sculpteur, *rue Coignebert*, *n°* 2.

LALLEMANT, Homme de lettres, ancien vicaire général d'Avranches, *rue Bourg-l'Abbé*, *n°* 22.

DUVAL, Horloger, *rue des Carmes.*

MUSTEL, Botaniste, *rue*, *Morand*, *n°* 8.

DESCAMPS, Peintre, de l'Académie des arcades de Rome, *rue d'Ecosse*, *n°* 1.

LEPECQ DE LA CLOTURE, Docteur en médecine, *rue du Sacre*, *n°* 15.

LEBRUMENT, Architecte, *rue Bourg-l'Abbé*, *n°* 19.

LAUMONIER, Chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité, associé de l'Institut national, *à l'Hospice.*

NOEL, Inspecteur de la navigation de la Seine, membre des Académies de Paris, Lyon, Bordeaux, Dijon, Ratisbonne, etc., *rue Beauvoisine*, *n°* 88.

VARIN, Botaniste, membre de la Société d'histoire naturelle de Ratisbonne, *au Jardin des plantes.*

AUBRY, Professeur de Belles-Lettres, *à l'Ecole centrale.*

GUERSENT, Docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle, membre de la Société médicale d'émulation de Paris, *à l'Ecole centrale.*

LHOSTE, Professeur d'histoire, *aux Mathurins.*

DEU, Botaniste, membre de la Société de Boulogne, receveur des Douanes, *à l'Hôtel de la Douane.*

MATHÉUS, Négociant, *rue S. Eloi*, *n°* 57.

Le Cardinal CAMBACÉRÈS, Archevêque de Rouen, *au Palais archiépiscopal.*

BOULLENGER, Homme de lettres, vice-président du Tribunal de première instance, *rue de la Chaîne*, n° 19.

DEFONTENAY l'aîné, Négociant et Maire de Rouen, *rue des Charrettes*, n° 53.

AVIAT, Homme de lettres, receveur des contributions, *rue de Racine*, n° 6.

GRUYER, Membre de l'Académie et de la Société d'histoire naturelle de Bruxelles, directeur des Douanes nationales, *rue de Buffon*, n° 6.

LEMASSON, Ingénieur en chef du Département, *rue du Contrat-Social.*

DESCROIZILLES, Chimiste, à Lescure-lès-Rouen.

BASTON, Homme de lettres, vicaire général, *rue du Moulinet*, n° 1.

BESNARD, Docteur en médecine, *rue de la Madeleine*, n° 5.

ROBERT, Pharmacien de l'Hospice d'humanité, chimiste, *à l'Hospice.*

VAUQUELIN, Architecte, *boulevard Bouvreuil*, n° 7.

DE BOISVILLE, Homme de lettres, vicaire général, *rue des Murs-S.-Ouen*, n° 8.

TARDIEU, Peintre, *rue des Bons-Enfants*, n° 27.

B. PAVIE, Teinturier, *fauxbourg S. Hilaire*, n°s 21 et 22.

DELESPINE, Fabricant de velours, *fauxbourg S. Hilaire*, n° 14.

LE BOULLENGER, ingénieur de l'arrondissement de Rouen, *rue Beauvoisine*, n° 77.

VIGNÉ, Docteur en médecine, membre de la Société de médecine clinique de Paris, *rue de la Seille*, n° 11.

LETELLIER, Professeur de mathématiques, *rue d'Elbeuf*, n° 16.

PUGH, Manufacturier, *rue d'Elbeuf*, *n°* 72.

BEAUFILS, Homme de lettres, *rue de la Perle*, *n°* 2.

LANCELEVÉE, fabricant de velours, *rue S. Julien*, *n°* 67.

ACADÉMICIENS NON-RÉSIDENTS, MM.

CHAPTAL, Ministre de l'intérieur, membre de l'Institut national, *à Paris*.

J. DELALANDE, Astronome, membre de l'Institut national, *place Cambray*, *à Paris*.

VALMONT DE BOMARE, Naturaliste, membre de la Société des sciences, *à Paris*.

CHARLES, Homme de lettres, *au Bourg-Achard*.

MONNET, Inspecteur des mines, *à Paris*.

MENTELLE, Géographe, membre de l'Institut national, *à Paris*.

OURSEL, Mathématicien, *rue d'Écosse*, *à Dieppe*.

DANGOS, Astronome, *à Paris*.

LEMESLE, Négociant et homme de lettres, *au Havre*.

GROULT, ancien officier d'amirauté, *à Cherbourg*.

Le colonel TOUSTAIN DE RICHEBOURG, *à*

RONDEAUX DE MONTBRAY, Propriétaire et manufacturier, *à Louviers*.

FORFAIT, Conseiller d'état, associé de l'institut national, *à Paris*.

PARMENTIER, premier Pharmacien des armées, membre de l'Institut national, *rue S. Maur*, *à Paris*.

DEGAULLE, Professeur d'hydrographie, *à Honfleur*.

DEFONTANES, Homme de lettres, membre de l'Institut national, *à Paris*.

DECESSART, Inspecteur en chef des ponts et chaussées, *quai d'Orçai, n° 24, à Paris.*

MONGEZ, Antiquaire, membre de l'Institut national, *à Paris.*

DANNEVILLE, Homme de lettres, *à Caen.*

COUSIN DESPREAUX, Homme de lettres, associé de l'Institut national, *à Dieppe.*

LEBARBIER, Peintre, *à Paris.*

LAMANDÉ, Inspecteur en chef des ponts et chaussées, *rue Belle-Chasse, à Paris.*

MOREAU le jeune, Graveur, *à Paris.*

HOUEL, Peintre, membre de la Société des Sciences, *Hôtel d'Angevillé, à Paris.*

LEVAVASSEUR l'aîné, Général de brigade, inspecteur des fonderies de la République, *à Paris.*

LEMONNIER, Peintre d'histoire, *à Paris.*

DEMAUREY, Mécanicien, *à Incarville, près Louviers.*

GRAPPIN, Secrétaire de l'Académie de *Besançon.*

DAVID, Graveur, *à Paris.*

OBERLIN, *à Strasbourg.*

LEVAVASSEUR le jeune, Officier d'artillerie, *à Paris.*

THOURET, Tribun, président de l'École de médecine, *à Paris.*

SAGE, Chimiste, hôtel des Monnaies, *à Paris.*

GODEFROY, Graveur, *rue des Francs-Bourgeois, n° 117, à Paris.*

LEVÊQUE, Examinateur de la marine, membre de l'Institut national, *à Paris.*

CHARDON LA ROCHETTE, Homme de lettres, *à Paris.*

MOLLEVAULT, Professeur de belles-lettres, *à Nancy.*

DELARUE, Membre de l'Académie des sciences, *à Caen.*

FOURCROY, Conseiller d'état, membre de l'Institut national, *à Paris.*

CUVIER, Secrétaire perpétuel de l'Institut national, professeur d'anatomie comparée, *au Muséum d'histoire naturelle, à Paris.*

LACÉPÉDE, Membre du Sénat, de l'Institut national, *rue S. Honoré, à Paris.*

D'HERBOUVILLE, Préfet des Deux-Nèthes, membre de la Société d'agriculture d'Anvers, *à Anvers.*

ASSOCIÉS ÉTRANGERS, MM.

TURNOR, de la Société des antiquaires, *à Londres.*

Miss ANNA MOOR, *à Londres.*

ANCILLON, Pasteur de l'église française, *à Berlin.*

VOLTA, Professeur de physique, *à Pavie.*

DE MOLL, Directeur de la chambre des finances et correspondant du conseil des mines de Paris, *à Salzbourg.*

DE BRAY, Ministre de l'Electeur de Bavière, à Berlin, membre de la Société de Ratisbonne, de l'Académie d'Amiens, etc., *à Berlin.*

JEFFRAY, Professeur d'anatomie à l'université de Glascow, *à Glascow.*

ENGELSTOFT, Docteur en philosophie, professeur-adjoint d'histoire, à l'Université de *Copenhague.*

CAVANILLES, Botaniste, *à Madrid.*

SINCLAIR, Président du bureau d'agriculture, *à Edimbourg.*

FABRONI, mathématicien, *à Florence.*

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS
DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1804 (AN 12);

D'APRÈS le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 22 Août de la même année (4 Fructidor an 12.)

DISCOURS

Prononcé à l'ouverture de la Séance publique, par M. GOSSEAUME, Directeur de l'Académie.

MESSIEURS,

C'EST avec un plaisir toujours nouveau que l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de

Rouen, vous invite à assister au compte solemnel que tous les ans elle rend de ses travaux. La bienveillance avec laquelle vous daignez l'entendre depuis une longue suite d'années, lui a fait trouver une récompense pure dans la douceur de vos suffrages, et l'habitude de vos bontés n'a rendu que plus amères de longues privations auxquelles elle a dû se soumettre sans pouvoir s'y accoutumer jamais.

Enfin, après des jours d'orages et de tempêtes, un horizon serein se découvre à nos yeux : le Génie protecteur des beaux arts qui règne sur la France, cherche à rappeler parmi nous les Muses éplorées et à les naturaliser de nouveau dans ces contrées fortunées qui leur furent autrefois si chères.

Mais à peine, depuis la réunion des éléments épars de notre antique société, nous a-t-il été possible d'établir avec nos collaborateurs une correspondance régulière : il faut du temps pour faire succéder l'ordre à la confusion, et les occupations paisibles du cabinet et du laboratoire à des travaux tumultuaires. Une longue sécheresse tarit enfin les sources les plus abondantes, et lorsque les torrents précipités des montagnes ont enséveli les naïades timides sous leur limon fangeux, encombré leurs sentiers favoris, donné à leurs perles liquides une direction nouvelle, ce n'est que peu à peu que le cristal qu'elles épanchent de leurs urnes fécondes reprend sa transparence naturelle, surmonte les obstacles qui s'opposaient à son passage, et qu'elles

reportent ainsi au réservoir primitif le contingent que chacune d'elle avait la tâche de lui fournir.

Nous nous retrouverions ainsi, Messieurs, au niveau de notre Académie naissante, si nous pouvions nous flatter de réunir autant de talents, de zèle et de diligence que nos premiers fondateurs. Cette idée m'a fait concevoir le projet de vous retracer succinctement l'histoire de notre institution : vous ne verrez peut-être pas avec indifférence comment une Académie des sciences, des belles-lettres et des arts fut instituée dans nos murs : vous applaudirez au moins aux établissements utiles qui se formèrent dans son sein.

C'est presque toujours à des affections particulières que sont dues les institutions générales.

Le goût de la botanique avait réuni plusieurs amateurs dans un jardin du fauxbourg Bouvreuil. M. *Delaroche*, médecin distingué de cette ville, fournissait le local : MM. *Dufay* et *Thibaux* en étaient les administrateurs, et un certain nombre de curieux, tous unis par les liens de l'amitié, fréquentaient ce premier berceau de la Flore rouennaise.

Peu à peu on forma le dessein de rendre les assemblées régulières ; on y discuta des points de physique et de littérature : le célèbre *Lecat* y porta ses talents et son activité ; M. *de Cideville* vit la possibilité d'ériger la Société en Académie, et le legs de M. l'abbé *Legendre*, qui fut mis à sa disposition, rendit cet ecclésiastique respectable son premier

bienfaiteur. *Fontenelle* n'eut pas une faible part à l'établissement de l'Académie de Rouen, et s'occupa de la rédaction des statuts qui devaient la régir. Les lettres patentes qui consolident cet ouvrage sont datées de Lille, en 1744, au mois de juin.

L'équité et la reconnaissance nous font un devoir de publier ici la part que MM. de l'Hôtel-de-Ville eurent à cet établissement; ils lui donnèrent d'abord un asyle dans leur Hôtel, et, sur la demande qui leur fut faite d'un terrain plus vaste et plus commode pour y cultiver les plantes, ils lui concédèrent le terrain qui forme aujourd'hui le jardin des plantes, moyennant une redevance annuelle qui honorait également la cité et l'Académie, et qui montre qu'un bienfait peut doubler de valeur par les graces qui l'accompagnent. Cette redevance, stipulée dans un contrat, était un bouquet que l'Académie se plaisait à composer des fleurs et des fruits les plus rares de son jardin, et qu'elle n'a cessé de présenter tous les ans, tant que cette propriété ne lui a pas été ravie.

Temps fortunés ou la vertu faisait germer l'émulation, et où, pour me servir de la belle expression de Tacite, on comptait la fortune au nombre des avantages incertains, et la vertu au nombre des trésors inaltérables, puissions-nous vous voir renaître et répandre sur nous vos plus heureuses influences !

L'Académie se hâta de mettre à profit ce terrain

précieux ; ses belles clôtures furent perfectionnées et fermées par une grille élégante. Des orangeries vastes et régulières, une serre chaude qui les sépare avec agrément, décorèrent bientôt le fond du jardin : un réservoir et des conduits pour les eaux alimentèrent le bassin qui en occupe le centre, et toutes ces dépenses furent comblées des deniers de l'Académie, et par les offrandes volontaires que ses membres opulents s'empressaient de lui faire. Dans ces mêmes circonstances, M. de Cideville transmettait, par un contrat de vente à l'Académie, la propriété de sa riche bibliothèque, et fut le premier instituteur de ce bel établissement littéraire qui s'accrut insensiblement par la libéralité des Académiciens, et put, durant plusieurs années, satisfaire l'empressement et la curiosité du public. Déjà une collection intéressante de médailles, de bustes, de productions curieuses des trois règnes de la nature, annonçaient la formation prochaine d'un cabinet de curiosités et d'antiques. . . . . . . Des circonstances desastreuses nous auraient-elles ravi pour toujours des propriétés aussi respectables, et le plaisir inestimable d'en faire jouir nos concitoyens ?

Cependant le zèle et l'amour du travail créaient, dans le sein de l'Académie et sous sa vigilance, des écoles spéciales qui ont fourni à la patrie des hommes distingués dans tous les genres.

Le célèbre *Lecat* faisait des cours de physique

expérimentale, et professait avec éclat toutes les parties de la médecine opératoire.

Les pères *Pingré* et *Bouin*, chanoines réguliers de la congrégation de France, établissaient des observatoires au Mont-aux-Malades et à Saint-Lo, et jettaient au sein de l'Académie les fondements de leur gloire future.

Doué d'une modestie, d'une patience et d'une amabilité que rien n'égalait que ses connaissances profondes, M. *Descamps*, de son côté, fondait une école de dessin, avantageusement connue sous le nom d'*école normande*. M. *Ligot* professait les mathématiques avec un succès prononcé. M. *Dulague*, le seul de ces hommes laborieux que nous ayons encore le plaisir de posséder dans cette enceinte, donnait des leçons d'hydrographie, et faisait passer à la postérité, dans un ouvrage aussi méthodique que concis, les préceptes lumineux qu'il donnait à ses élèves. M. *Pinard*, médecin distingué, professait la botanique, et tandis qu'il consacrait tous ses loisirs à la composition d'un système de botanique complet et médité, M. Pinard, à la fleur de sa jeunesse, et avec toutes les ressources d'une imagination vive et brillante, l'embellissait de gravures soignées, et faisait revivre à Rouen les talents des Aubriat et des Belleporte : cinquante années de travaux académiques utiles assurent à M. Pinard l'estime et la reconnaissance de ses collègues ; sa douceur et sa bonté franche lui acquirent des amis,

et son nom passera à la postérité avec le souvenir de ses vertus.

Je ne dois pas oublier ici deux hommes laborieux qui fomentèrent de leur côté l'instruction publique, M. *Scanégatti* et M. l'abbé *Bacheley*. Le premier, physicien instruit, mécanicien intelligent, se consacrait à des expériences utiles avec un zèle supérieur à sa fortune. Le défaut de moyens pécuniaires put l'empêcher d'être heureux, mais il n'en conservera pas moins dans notre souvenir la place que ses talents et sa probité lui assurent. Le second s'était entièrement consacré à l'étude de l'histoire naturelle, et était dans cette partie correspondant de l'Académie des sciences de Paris; lui-même avait été son instituteur et avait formé une belle collection des curiosités naturelles de notre province. Il fit plusieurs années de suite des cours sur cette science intéressante. La pureté de son ame se peignait dans ses discours, et il ne fit pas moins estimer en lui les avantages de la science que les douceurs de la confraternité.

Que ne nous est-il possible, Messieurs, d'embellir cette séance d'une scène de bonheur qui fit précédemment une des parties les plus intéressantes de nos séances publiques; je veux parler de la proclamation solemnelle des prix que l'Académie distribuait aux élèves distingués des écoles de dessin, de peinture et d'architecture, de mathématiques, d'hydrographie, d'anatomie, de chirurgie, d'ac-

couchement et de botanique. Qu'il était agréable pour nous d'interrompre le compte que nous vous rendions de nos travaux pour payer à cette jeunesse laborieuse le tribut d'éloges que méritait sa diligence! Que dis-je interrompre ? C'était embellir notre histoire d'un épisode délicieux qui pénétrait tous les cœurs et vous fit souvent répandre des larmes de tendresse.

En vous montrant ainsi, Messieurs, que l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, a déployé pour leurs progrès une activité qui ne s'est jamais ralentie, et que la part qu'elle réclame dans l'estime de ses concitoyens n'est pas une récompense usurpée, je ne saurais me dissimuler que j'ai en même-temps donné la mesure de nos devoirs. C'est par le travail, c'est par des efforts sans cesse renaissants, que nous devons espérer de captiver votre bienveillance, l'heureux partage de nos prédécesseurs. Mais, en rendant justice au motif qui nous anime, vous daignerez vous souvenir, Messieurs, que l'habileté des appréciateurs ne contribue pas moins que les progrès des arts à rendre plus difficiles les routes qui y conduisent, que l'Académie a fait depuis quinze ans des pertes immenses, et que, malgré les talents et l'habileté de ses nouveaux collaborateurs, il faut du temps pour mettre de l'harmonie dans ses travaux, de l'ensemble dans sa marche. Vous-mêmes, Messieurs, que distingue la plus sévère impartialité, êtes-vous bien certains d'accorder à des accents nouveaux qui

s'étudient à vous plaire, cette même faveur que vous accordâtes à des organes accoutumés à charmer vos oreilles ?

Je ne retarderai pas plus long-temps le plaisir que nous éprouvons, Messieurs, à vous associer à nos travaux : dans cette espèce de compte de famille, que la loyauté présente et que l'indulgence reçoit, nous n'avons tous qu'un même but, le progrès des sciences, comme nous n'ambitionnons qu'un avantage personnel, c'est que vous ne cessiez, Messieurs, de reconnaître en nous cette ancienne Académie de Rouen, qui, tant de fois, se plut à vous communiquer les fruits de ses veilles, et fut toujours certaine de retrouver chez vous la ressource des lumières et la bienveillance de l'amitié.

Après le discours de M. le directeur, M. de Couronne, secrétaire, donna quelques détails historiques sur les *révolutions que l'Académie avait éprouvées.*

» L'Académie, dit-il, doit sa première origine à » la réunion de quelques amis des lettres.

» La tradition, qui nous avait conservé ce sou- » venir, ne nous avait transmis rien de positif, » soit par rapport à l'époque, soit par rapport à » l'historique des premières assemblées de nos esti- » mables prédécesseurs. Il semblait que nous dus- » sions renoncer à la satisfaction d'en avoir une » connaissance suffisante, lorsqu'un heureux hasard

» m'a fait rencontrer, parmi des papiers réputés inu-
» tiles, une feuille manuscrite bien intéressante pour
» nous.

» Elle est intitulée : *Statuts de l'Académie*, com.
» mencée le 16 avril 1716, par MM. de Couronne
» (aïeul du secrétaire), Néel, le Baillif, Demissy ;
» sur cette même feuille se trouve écrit le projet
» d'un travail commun, d'un réglement pour la po-
» lice intérieure, enfin d'une distribution des ma-
» tières dont chacun des coopérateurs consentait de
» se charger comme objet particulier de ses études
» et de son travail.

» Voilà, n'en doutons pas, l'idée première de
» notre institution. Nos devanciers se sont occupés
» de faire bien ; sans faste, sans ostentation, sans
» recourir à des programmes imprimés, ils ont tracé
» sommairement nos occupations, nos réglements,
» nos devoirs.

» Les soins de ces hommes studieux eurent une
» influence heureuse. Le nombre des sociétaires,
» déjà célèbres en 1744, fixa l'attention du gouver-
» nement ; il statua que cette association serait dé-
» sormais qualifiée : *Académie des sciences, des bel-*
» *les-lettres et des arts de Rouen* «.

M. le secrétaire montre ensuite que l'Hôtel-de-Ville, sous la mairie de M. Pigou (son aïeul), conseiller au parlement, mort, en 1750, doyen de cette cour, avait fait, dès 1742, à la société naissante, la cession du legs de M. l'abbé Legendre,

ce qui, pour le service de l'intérieur, lui procurait une rente de 1000 livres ; dans la suite, le même Hôtel-de-Ville concéda à l'Académie un terrain pour former le jardin des plantes, à l'entretien duquel le Gouvernement consacra une somme annuelle de 1600 livres, comme il en accorda dans la suite une de 600 livres pour la bibliothèque qui, dès-lors, devint publique.

Comme c'était du sein de l'Académie, continue M. de Couronne, qu'on avait vu naître les écoles d'anatomie, de chirurgie, de botanique, d'hydrographie, de mathématiques, de dessin, peinture, sculpture et architecture, il fut réglé que l'Académie ferait la présentation des professeurs pris parmi ses membres ; que les élèves des différentes écoles seraient en quelque sorte sous sa surveillance ; qu'elle leur décernerait les prix que l'Hôtel-de-Ville avait consenti de leur distribuer chaque année, récompenses flatteuses et honorables ! Elles étaient dignes, ajoute-t-il, du goût et de la munificence de la patrie du Grand-Corneille, des Bochard, des Fontenelle, des Jouvenet, des Brumoy, etc. ; elles étaient dignes de la capitale d'une province, qui, par un évènement unique dans les fastes des sciences et de la littérature, a fourni en même-temps trois secrétaires aux trois Académies de Paris.

A peine l'Académie en eut-elle obtenu le titre en 1744, qu'elle s'empressa, l'année suivante, de

vous rendre les témoins du fruit de ses veilles, dans une séance publique.

» Oh ! combien cette assurance d'être immédia-
» tement sous les regards de ses pairs et d'être jugés
» par eux , nous fut sensible et fut chère à nos
» cœurs ! Vous écoutâtes pour la première fois et
» avec satisfaction le détail de nos travaux. Nous
» aimons à nous rappeler ces souvenirs et à redire
» que notre tribut volontaire vous fut agréable.
» Bientôt après il le fut d'autant plus que vous vîtes
» une femme jeune, belle, savante, née en cette
» ville, y obtenir la palme proposée au concours :
» madame du Bocage eut en 1746, le prix de poësie,
» le premier de tous ceux que l'Académie ait don-
» né . . . . . .

» Mais, tandis que je parle de nos jours heu-
» reux , l'année 1791 en vint terminer le cours.
» A la vérité, dans cette année, nous continuâmes à
» avoir une séance publique, et de recevoir les
» témoignages de votre affection, de votre estime ;
» ce fut pour la dernière fois. . . . Vous n'avez pas
» changé. . . . ; les circonstances seules ont été diffé-
» rentes et ont amené d'étranges mutations. . . . . «.

Oublions aujourd'ui ces temps d'erreurs et de désastres, livrons nous à des sentiments plus doux, et que ces mots de Virgile : *Deus nobis hæc otia fecit* soient chez nous tous l'expression vive du sentiment et l'élan du cœur, oui : *Deus nobis hæc otia fecit !*

» Je termine à ces mots l'histoire des révolutions » de cette Compagnie, et de l'interruption forcée » de ses travaux pendant douze années.

» La réintégration de l'Académie a eu lieu le 10 » messidor de l'an 11, et dans ce même sanctuaire » où nous voici. Redevenue l'héritière de son nom, » et de ses titres, elle a repris ses exercices. Puisse » la totalité de ses droits lui revenir aussi dans leur » intégrité !

» Après sa réinstallation cette Compagnie a regar- » dé comme une de ses premières obligations de » chercher à réparer ses pertes ; elle a repris la » suite de ses anciens travaux pour pouvoir vous » en présenter les détails dans ces deux départe- » ments, et c'est le compte que vous allez enten- » dre. Sa satisfaction eût été imparfaite si elle n'eût » pu vous demander de la partager.

» Jouir intérieurement du bonheur, c'est peu ! » l'annoncer au dehors, le partager, c'est doubler » son existence et sa félicité ! Agréez notre hom- » mage « !

BELLES-LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Gourdin.

Messieurs,

L'Académie, dans tous les temps, s'est fait un devoir de donner publiquement quelques détails sur ses travaux annuels. C'est un hommage que nous aimons à rendre à nos concitoyens, c'est une dette que nous payons à leur estime, à cette estime qui est pour nous la récompense la plus flatteuse, celle que nous ambitionnons davantage.

Depuis long-temps vous étiez accoutumés, Messieurs, à entendre le compte rendu dans la partie des belles-lettres avec un intérêt que savait vous inspirer un littérateur qui répandait un charme secret sur les moindres objets, les embellissait, les rendait dignes de votre attention. Celui qui, par obéissance, le remplace pour le moment, a besoin, Messieurs, de toute votre indulgence.

Nous commencerons par les ouvrages des personnes qui, sans appartenir à l'Académie, lui ont communiqué leurs travaux.

= Nous avons reçu un Mémoire imprimé ayant

pour titre : *Eclaircissements demandés par la classe des beaux arts de l'Institut national, sur la construction de plusieurs Monuments militaires de l'antiquité.*

On doit à M. *Petit-Radel*, membre de l'Institut, d'avoir montré que les monuments militaires que l'on rencontre dans quelques parties de l'Italie, se rapportent pour le genre de construction avec d'autres monuments de la Grèce, d'où il conclut que non-seulement ces monuments sont dus aux Grecs, mais encore que les Grecs n'en ont point emprunté la construction des Égyptiens. Pour assurer la théorie de M. Petit-Radel, l'Institut propose aux savants et aux voyageurs la solution des trois questions suivantes : 1° dans quelle ville ou lieux d'Italie trouve-t-on des enceintes antiques construites en pierres parallélogrammes régulières, disposées par assises horizontales et sans ciment ? 2° Dans quelle ville ou dans quels lieux trouve-t-on des enceintes formées de grands blocs ou quartiers de pierres de figure polygone irrégulière, sans ciment, ce que les anciens auteurs appelaient des constructions cyclopéennes ? 3° Lorsque, dans une construction quelconque, ces deux espèces de constructions se trouvent réunies, quel ordre observe-t-on dans leur disposition respective ; c'est-à-dire quelle est celle qui sert de fondation à l'autre, ou qui, dans tout autre mélange occasionné par des restaurations, porte les caractères d'une grande ancienneté ?

= M. *Lecarpentier*, professeur de l'école de dessin,

membre de la Société d'émulation de cette ville et de la société des sciences, lettres et arts de Paris, nous a adressé un exemplaire de sa *Notice historique sur M. Auber*. Cette notice est imprimée, ainsi que celle *sur M. Broche*, que nous avons reçue de la part de M. *Guilbert*, membre de la même Société d'émulation.

= Il nous a été adressé par M. *Mulot*, président de la Société académique des sciences, secrétaire de l'Athénée des arts, de l'Académie de législation de Paris, les ouvrages suivants imprimés :

Vue d'un ancien Député de Paris à l'Assemblée législative sur les Sépultures; *Discours sur les Funérailles*; *Mémoire sur l'état actuel de nos Bibliothèques*; *Notice historique sur la Vie et les Ouvrages de M. Demoustier*; *à la mémoire de Léonard Robin, tribun et membre de l'Académie de législation*; *Essai sur la Poësie légère*; *Notice sur la vie de Guillaume-Antoine Lemonnier*; *Discours sur les qualités qui doivent distinguer les Orateurs du barreau*, et autres opuscules.

= Nous avons reçu par M. *Boinvilliers* plusieurs ouvrages imprimés de différents auteurs, tels que des *Eclaircissements sur l'inscription grecque du Monument trouvé à Rosette, par M. Ameilhon*; *un Rapport sur diverses inventions de J. Pierre Droz, relatives à l'art du monnoyage*; *Discours prononcé à l'Institut, dans la séance publique, par M. Parny, et Réponse par M. Garat*; *Socrate dans le temple d'Aglaure*,

d'Aglaure, poëme qui a remporté le prix à l'Institut en l'an 12; *Organisation de l'Institut national*; enfin, *Relation d'un Voyage dans le département de l'Orne pour constater la réalité d'un météore observé à l'Aigle le 6 floréal an 11.*

= M. *Leboulenger*, ingénieur, Académicien résident, nous a communiqué une *Abécédaire*, composé par M. *Chéron*, et nous a assuré qu'à l'aide de cet ouvrage nombre de personnes de tout âge ont fait, dans un temps très-court, de grands progrès dans la lecture.

= M. *Feret*, professeur au Lycée de cette ville, a envoyé à l'Académie la traduction en vers français de la fable de Gay, intitulée : *le Lièvre et ses nombreux Amis*, ou *les Amis du Jour*. L'auteur travaille à la traduction de toutes les fables du La Fontaine anglais, et les amateurs doivent désirer qu'il en enrichisse bientôt notre littérature.

PASSONS maintenant aux travaux des Académiciens dans la classe des belles-lettres et des arts.

= M. l'abbé *Lallemant*, que, lors de la réinstallation de l'Académie, tous les suffrages avaient porté à la place de Directeur, mais que sa santé chancellante l'a forcé d'abdiquer, M. l'abbé Lallemant a prononcé, à l'ouverture de notre première séance, le discours suivant :

» Messieurs,

» Un temps lucide semble préparer une nouvelle » existence à nos travaux. Quels favorables auspi- » ces ! quel jour plus marquant aurait-on pu choi- » sir pour nous rouvrir le temple des Muses, que » celui de la fête du Grand-Corneille, notre compa- » triote ? Jour à jamais mémorable, où la Cité, » lors de notre rétablissement, se réjouit avec » enthousiasme d'avoir donné à la France ce suc- » cesseur des plus grands Poëtes de l'antiquité, mo- » dèle inimitable qu'admirent toutes les nations et » qu'aucune n'a égalé.

» C'est avoir investi ma vieillesse du souvenir d'une » jouissance et d'une satisfaction bien douces, que » d'avoir eu l'honneur de présider l'Académie à sa » glorieuse réinstallation. Il n'y aurait, pour moi, » d'égal à cette satisfaction que celle de suivre plus » long-temps les impulsions de mon zèle dans les » fonctions de Directeur de cette savante Compagnie » dont j'ai toujours reçu des témoignages de senti- » ments bien chers à mon cœur. Mais l'extrême dé- » licatesse d'une santé vacillante que l'âge infirme » encore, et l'étendue du travail que j'ai entrepris, » ne me permettant pas d'assister, comme je le dé- » sirerais, habituellement aux séances de l'Acadé- » mie, je suis obligé de l'inviter à faire un choix » plus propre à réactiver cette belle fonction, » dont j'étais honoré lors de l'interruption de nos

» travaux, et qu'à notre renaissance, un nouveau » choix m'a confiée.

» Ce ne peut être qu'avec un bien grand regret » que je me prive d'un avantage plus conforme à » mon inclination qu'à mes facultés. Je désire vive- » ment que mon respectable Collègue, également » nommé provisoirement Secrétaire, veuille bien con- » tinuer un exercice de ses talents, qui, si long- » temps, ont fait honneur à notre Académie, à » cette Académie dont les connaissances et les dé- » cisions ayant mérité l'hommage de notre ancien » Gouvernement, ne peuvent manquer d'inspirer » une semblable disposition au Gouvernement sage » qui s'occupe de restituer ces antiques ressorts que, » durant quatorze siècles, la lime de l'expérience » avait portés à un dégré de perfection qui était » l'objet de l'admiration et de la jalousie des autres » nations.

» Bien que forcé, Messieurs, de voir céder mon » zèle à mon impuissance, je me reprocherais ce- » pendant d'abandonner le poste dont vous m'avez » honoré, si, au même titre, je ne continuais pas » de concourir à une nomination de nos membres, » déjà si bien accueillie : nomination dont le com- » plément, d'après l'article III de l'arrêté de M. le » Préfet et la lettre du Ministre de l'Intérieur, ap- » partient aux anciens membres de l'Académie.

» Permettez donc, Messieurs, avant que de pro- » céder à la formation du bureau, que je propose

» de nous occuper des places de titulaires à remplir,
» et de pourvoir aux moyens de connaître le nom-
» bre des membres que nous aurons à nommer
» pour compléter celui des Académiciens-associés,
» tant regnicoles qu'étrangers. «

= M. *Gosseaume* ayant succédé à M. l'abbé Lallemant dans la place de Directeur, témoigna ainsi sa reconnaissance à la compagnie :

» Je m'efforcerais vainement d'exprimer ici combien je suis sensible aux témoignages d'estime et de confiance que vous venez de me donner.

» Mon respect profond pour vos décisions seul a pu me faire accepter un fardeau supérieur à mes forces; et si l'espoir de m'investir de vos talents et de vos lumières, ne venait balancer ma juste défiance, je n'hésiterais pas à m'éloigner d'une place que d'autres occuperaient plus utilement que moi. Mais, avec la certitude de trouver en tout temps chez vous, Messieurs, cette bonté tutélaire, cette cordialité franche, cette communication facile qui vous distinguent, quels dangers aurais-je à redouter? J'opposerai à des problêmes embarrassants vos connaissances profondes, à des questions insolites votre maturité et votre expérience, aux difficultés de tous les genres votre sagesse et votre perspicacité.

» Je ne vois pas, sans un plaisir secret, que la carrière m'ait été ouverte par un littérateur distingué, qui sait allier aux vertus austères toutes les graces

sociales (*a*) ; puissé-je en la quittant ne l'avoir pas déparée aux yeux de mon successeur (*b*), dont le goût épuré et les conceptions faciles illustreront toutes les places auxquelles il sera appelé. Quand votre indulgence, Messieurs, me décerne l'honneur de vous présider, le mérite lui assigne la première place ; le mien sera d'avoir été son précurseur.

» Que de ressources précieuses ne promettent pas les hommes éclairés que vous avez investis de vos pouvoirs ! Ici l'hommage rendu à ses triomphes anciens a réintégré l'ami des beaux arts (*c*) dans la possession de les faire briller à vos yeux. Là une étude approfondie des secrets de la nature, et l'art de les présenter avec éloquence et précision, font asseoir un de nos nouveaux collègues à la place du savant et modeste d'Ambourney (*d*).

» Une sage économie appelle toutes les ressources de l'abondance dans les mains du dépositaire que vous avez choisi (*e*).

» Enfin, si les trésors littéraires que l'Académie a possédés, existent encore pour la plupart, et si elle peut nourrir l'espoir de les recouvrer quelque jour,

---

(*a*) M. l'abbé Lallemant.

(*b*) M. Beugnot.

(*c*) M. Haillet de Couronne, secrétaire de l'Académie, pour la partie des belles-lettres.

(*d*) M. Vitalis, secrétaire pour la partie des sciences.

(*e*) M. Mésaize, trésorier.

chacun désigne avec sensibilité la bienveillance studieuse (*f*) qui nous les a conservés.

» Recevez l'hommage de ma reconnaissance, dignes promoteurs des beaux arts, qui avez fructueusement travaillé à rassembler les membres de notre Société dispersée, et lui avez obtenu la sanction d'un Gouvernement sage et ami de tout ce qui est bon, de tout ce qui est juste.

» Recevez l'hommage de mon admiration, hommes distingués de tous les ordres, qui réunissez ici la physique et la morale, les abstractions mathématiques et les fleurs de l'éloquence et de la poësie; la science de l'administration, de l'agriculture et du commerce; les arts utiles et ceux d'agrément! Par vos soins et par votre influence, l'Académie des sciences, des belles lettres et des arts de Rouen va reprendre ses travaux, étendre ses relations et briller d'une pure lumière. Qu'il est flatteur pour moi, Messieurs, de prédire vos succès et de vous montrer les palmes que vous devez cueillir! Mais je n'oublierai pas que la pierre qui aiguise l'acier est impuissante pour couper elle-même, et je placerai toujours, à côté du sentiment de ma faiblesse, la conscience de vos forces, l'honneur qui tient à votre estime, et le souvenir de vos bontés.

(*f*) M. Gourdin, bibliothécaire.

= A l'expiration des vacances, l'Académie ayant repris le cours de ses travaux, M. *Gosseaume*, docteur-médecin, Directeur, a ouvert la première séance par un discours trop étendu pour pouvoir, d'après le plan que nous avons adopté, être présenté en entier.

Les morceaux suivants, qui en sont extraits, en feront connaître le sujet, la division et la forme. Notre confrère débute ainsi :

» Messieurs, les premiers instants de notre réu-
» nion ont été signalés par une allégresse commune:
» en nous ouvrant un asyle dans l'hôtel municipal,
» le digne magistrat (1) chargé de notre installation
» s'est empressé de répandre des fleurs sur notre
» nouvelle carrière ; c'était des fleurs offertes à
» l'amitié par les vertus hospitalières.

» De leur côté les hommes aimables et diserts,
» chargés d'exprimer en votre nom la reconnaissance
» qui nous anime, n'ont pu résister au plaisir de
» brillanter vos destinées : alors un enthousiasme
» bien naturel animait leur langage, et semblait
» leur faire oublier un moment que les épines et
» les roses sont des compagnes inséparables. . . . .
» Nous avons passé ces premiers moments de sur-
» prise, nous avons payé aux auteurs de notre
» réunion *le doux tribut du cœur* ; et aujourd'hui
» que l'illusion doit disparaître à la voix de la rai-

---

(1) M. de Fontenay, maire.

» son sévère qui nous montre le travail comme le » but unique de votre institution, qu'il me soit » permis de vous rappeler, Messieurs, à ces con» sidérations importantes, et de développer ici quel» ques-uns des motifs qui rendent l'application à » l'étude si essentielle pour nous. Cette communi» cation franche de ma part est le plus pur hom» mage que je puisse rendre à votre sagesse.

» Or, cette nécessité de multiplier nos efforts, je » la déduis 1° des progrès singuliers qu'ont fait de» puis trente ans les sciences exactes, et de la difficul» té de s'élever à leur niveau ; 2° de la décadence des » Lettres et des Arts soumis à l'influence de l'i» magination.

» En deux mots, les sciences physiques se sont » perfectionnées, il faut par le travail en soutenir » l'éclat : les Lettres et les beaux Arts se sont dé» tériorés, ce n'est que par le travail qu'on peut » les faire refleurir. Chacun de ces titres pourrait » être le sujet d'une longue dissertation ; je ne ferai » que les effleurer, en laissant à votre sagacité le » soin de suppléer les détails. C'est un canevas sim» plement calqué que je vous présente : vous le » décorerez de la plus riche broderie «.

M. *Gosseaume* parcourt le département des sciences physiques et mathématiques, et n'a pas de peine à montrer les progrès qu'elles ont ont fait depuis 25 à 30 ans ; la chimie, sur-tout, présente l'aspect la plus riant ; mais notre Confrère n'est pas enthou-

siaste, et n'épargne pas les abus quand il les rencontre sur ses pas; l'article médecine en fournira la preuve.

» Un prophylactique nouveau, conquête heureuse » de l'observation, permet de faire cesser parmi » nous les ravages de la petite-vérole; mais, à l'ex- » ception de ce procédé dont l'adoption rapide et » universelle atteste le besoin qu'on en avait, si je » jette un regard attentif sur la médecine, je vois » peu de progrès dont elle puisse se glorifier. L'ana- » tomie, etc. . . . . La chirurgie, etc. . . . . La » médecine interne, envahie de toutes parts, » conserve à peine quelques restes de cet éclat, de » cette lumière pure dont Hipocrate la fit briller. » Le goût du néologisme, des calculs, des hypo- » thèses, fait oublier que la médecine, fille de l'ob- » servation, peut bien emprunter aux sciences phy- » siques des parures et des ornements, mais qu'à » la nature seule appartient le privilége de lui » fournir ses principes et ses lois «.

En parlant de la botanique, notre Confrère montre qu'avec des richesses immenses en apparence, nous sommes encore véritablement pauvres : car c'est particulièrement la propriété des végétaux qu'il importe de connaître. Après avoir indiqué les tentatives infructueuses de l'Académie des sciences de Paris pour parvenir à ce but, M. *Gosseaume* ajoute : » il res- » te à nos chimistes modernes une carrière nouvelle » à parcourir ; c'est de tous les principes constitu-

» tifs des végétaux qu'il faut rechercher la nature » et les proportions des sels fixes par la crystalli- » sation, volatils par la sublimation, des gaz par » l'appareil pneumato-chimique, des extraits par » l'alcool et les menstrues aqueux ; c'est enfin par » les réactifs et par les moyens analytiques de toute » espèce qu'il faut arracher à la nature le secret » de leur composition et la règle de leur usage «.

M. *Gosseaume* parcourt rapidement les sciences mathématiques, et montre combien les mécaniques en particulier rendent de services aux Arts. . . . . » La symétrie et la régularité répandues sur tous les » objets par les sciences mathématiques ont éten- » du leurs droits jusque sur le langage : d'un autre » côté, à force de voir de grands objets et d'avoir » des choses étonnantes à raconter, la science des » mots est devenue moins nécessaire ; il a suffi de » peindre avec vérité pour commander l'étonne- » ment.

» Le sentiment n'a pas changé, mais la manière » de l'exprimer n'est plus la même. Un style lâche » dans sa composition, rédondant dans ses expres- » sions, trop recherché dans ses figures, ne con- » viendrait pas à l'activité des français de nos jours ; » leur tactique comme leur langage dédaignent » les lenteurs, et l'une et l'autre se hâtent d'arri- » ver au but par la route la plus courte.

» Jettez, Messieurs, un coup-d'œil sur *les ordres* » *du jour*, sur les proclamations du Héros qui gou-

» verne la France, par-tout vous y verrez régner
» la pureté et l'élégance, la symétrie et la simpli-
» cité ; comme César, avec lequel il a tant d'autres
» rapports, il a écrit dans les camps et sous la tente ;
» comme lui enchaîner la fortune, commander à
» la victoire, frapper d'une main les ennemis de
» l'état, et de l'autre relever les monuments des
» arts, mais sur-tout donner l'exemple de la pré-
» cision du style et de sa pureté, sont des traits de
» ressemblance qui n'échappent à personne «.

Après une récapitulation rapide, qui sert en même temps de conclusion à la première partie, M. Gosseaume commence ainsi la seconde :

» Si les sciences physiques se sont majestueuse-
» ment avancées vers la perfection, on ne peut se
» dissimuler que les lettres et les arts qui tiennent
» à l'imagination, n'aient fait depuis bien des an-
» nées des pas rétrogrades. . . . .
» Depuis long-temps le goût des lettres s'était affaibli ;
» les grandes corporations, les congrégations qui
» les avaient cultivées pendant les siècles d'ignoran-
» ce, et qui nous en avaient transmis le dépôt
» enrichi de leurs profondes recherches, ces corps
» de lumière qui avaient répandu le plus vif éclat
» dans des jours malheureux, s'étaient presque en-
» tièrement éclipsés pendant les douceurs de la paix.
» le goût des jouissances domestiques avait éteint
» la soif dévorante de la gloire ; aussi depuis long-
» temps ne comptons-nous dans la littérature fran-

» çaise qu'un petit nombre d'ouvrages faits pour passer à la postérité. Les auteurs, trop faibles pour créer, s'étaient restreint à compiler, pour faire gémir la presse, et, proportionnant la nature et la longueur de leurs ouvrages à l'indolence de leurs lecteurs, avaient mis les sciences en dictionnaires, en anecdotes, en porte-feuilles, en almanachs «.

M. Gosseaume, pour étayer ces assertions, parcourt les diverses branches de notre littérature, et voit malheureusement les preuves se presser sous sa plume. Nous ne le suivrons pas dans ces détails affligeants, et nous passons à la conséquence qu'il en tire pour exciter l'émulation parmi les membres auxquels ce discours s'adresse.

» Et quand ces efforts généreux, poursuit notre Confrère, furent-ils plus impérieusement réclamés qu'au moment où nous sommes obligés de reporter nos regards sur les pertes immenses que nous avons faites «? Ici M. Gosseaume paie un tribut d'honneur et de reconnaissance à un grand nombre de nos Confrères décédés pendant la révolution, et dont l'Académie regrette la perte ; puis, adressant la parole aux nouveaux Académiciens qui les remplacent, il s'exprime ainsi :

» Nouveaux et savants Collègues destinés à nous consoler de pertes aussi sensibles, tous les genres de travaux, tous les genres de gloire vous attendent. Jamais, non jamais aucun lien ne dut inspirer une plus vive ardeur, une soif plus dévo-

» rante de *cet honneur qui nourrit les arts* (1), que
» la terre fortunée des Corneilles, des Lemery, des
» Sanadon, des Basnage, des Jouvenet, des Fon-
» tenelle, des Lecat : c'est à l'ombre de leurs
» lauriers que nous sommes assis et que nous
» cultivons les sciences. Puisse le feu sacré qui em-
» brasa leur génie, échauffer au moins celui de leurs
» enfants ! . . . .

» Nous commençons notre carrière, Messieurs, car
» le temps qui s'est écoulé depuis notre installation
» jusqu'aux vacances mérite à peine d'être compté.
» Mais le public qui nous a permis de le consacrer
» à notre organisation, a les yeux ouverts sur le
» travail qui doit la suivre. Sans doute que deux
» mois de repos ne seront pas perdus pour les scien-
» ces, les lettres et les arts, et que chacun de nous
» s'est préparé à payer noblement son contingent
» littéraire. Je vois ainsi, avec un secret orgueil,
» parce qu'entre nous l'honneur et la considération
» sont solidaires, nos assemblées devenir nombreu-
» ses et nos séances s'abréger par la multitude de
» vos productions ; je vois la *louange exciter l'é-
» mulation* (2), et chacun disputer le prix du tra-
» vail et de la diligence. . . . .

» Je m'identifierai donc à vos efforts, je me glo-
» rifierai de vos succès, et je verrai dans les uns
» et les autres le seul bienfait que vous puissiez

---

(1) Cic. (2) Quintil.

» ajouter au ministère honorable que vous m'avez
» confié «.

= Le même nous a lu quelques observations sur les changements qui s'introduisent dans le langage français.

» Presque toutes les nations de l'Europe, dit-il,
» prononcent la voyelle *U* comme la diphthongue
» (*ou*). Les français la prononcent comme simple
» voyelle. Est-il sûr que cette prononciation ne soit
» pas nouvelle (demande notre Confrère), et ne
» trouverions-nous pas dans un grand nombre de
» mots français, sinon la preuve, au moins de fortes
» présomptions que notre prononciation fut jadis la
» même que celle de nos voisins. . . . . . ? Pour
» traiter cette matière à fond, il faudrait avoir bien
» des connaissances que je n'ai pas, mais pour ne
» présenter que des faits, il suffit d'avoir observé.
» . . . .

» Il est une infinité de mots français dont l'origine
» est visiblement latine, et dans lesquels l'*U* a con-
» servé jusqu'à notre âge la prononciation de la
» diphthongue *ou*; je pourrais en faire une longue
» liste, je me contenterai d'en offrir quelques-uns :
» bouche dérive visiblement de *bucca*, bouillir de
» *bullire*, courir de *currere*, double de *duplex*, doux
» de *dulcis*, poudre de *pulvis*, etc., etc. . . . . .

» Je demanderai présentement par quelle singu-
» larité une grande quantité d'autres mots français,

» également latins d'origine, n'ont pas conservé la » prononciation que conservent par-tout ailleurs leurs » radicaux.

» Culte vient manifestement de *cultus*, curieux de » *curiosus*, dur de *durus*, fumée *de fumus*, furie » de *furia*, humain d'*humanus*, etc., etc. . . . . .

» Si j'avais, dit M. Gosseaume, une opinion à » émettre, je dirais que les mots cités dans mes » deux exemples ne me paraissent pas d'une ancien- » neté égale, et les premiers cités me paraissent » les premiers nés.

» Je tirerais mes inductions, 1° de ce que les » premiers expriment généralement des idées plus » simples. . . . Or, il est reconnu que les lan- » gues contiennent un nombre d'autant plus grand » de mots destinés à exprimer des idées complexes, » que la civilisation a fait plus de progrès, que la » philosophie nous a plus familiarisé avec les abs- » tractions, et que le luxe, en multipliant nos fan- » taisies et nos jouissances, a contraint de multiplier, » dans la même proportion, les expressions qui en » désignent les nuances, les conditions, les ré- » sultats.

» Je les tirerais en second lieu de la tendance » qu'ont les *ou* représentatifs de la voyelle *U* à » disparaître de notre langage. Le mot *buxus*, que » tous les hommes qui parlent correctement expri- » ment aujourd'hui par *buis*, se prononçait *bouis* du » temps de Boileau.

Et deux fois dans sa main le *bouis* tombe en morceaux.

„ Nous disons encore donner le bouis pour unir, „ polir, adoucir.

„ Le mot fouteau, *fagus*, a disparu de notre „ langue; son dérivé futaye a quitté sa prononcia- „ tion primitive.

„ Une observation qui tendrait à prouver que „ parmi nous l'*U* a pu se prononcer généralement „ en*ou*, est celle-ci : dans certains cantons de notre „ Normandie, où les usages nouveaux ne pénè- „ trent que lentement, le peuple est encore dans „ l'habitude de prononcer l'article *du* comme *dou*, „ et il dit familièrement *dou* pain, *dou* sel, *dou* „ bois, etc.

„ Un examen sévère nous montre que les langues „ en général, et en particulier la française, marchent „ vers la simplicité et le dédoublement des lettres „ doubles. On commence à imprimer *complète* par „ un seul *t*, on en employait deux autrefois; il „ en est de même pour beaucoup de mots ana- „ logues.

„ Si, bien des fois, on a changé la prononciation „ de l'*ou* en *u*, souvent on n'a fait que l'adoucir en „ lui substituant une diphthongue moins rude. C'est „ ainsi que *gallois* a été substitué à *gallous*; et la „ première *L* changée en *U*, nous a enfin donné „ le mot *gaulois*.

„ Toutes

» Toutes les langues doivent fournir des exemples
» de ce dédoublement de lettres pareilles, ou de
» la substitution d'une autre lettre à l'une d'elles,
» au moins dans la prononciation. La langue grecque
» en offre comme la française. Je citerai αγγελλω,
» αγγος, etc. . . . .

» C'est le sort des langues vivantes d'éprouver
» des changements et des altérations successives.
» Le latin de la loi des 12 tables ne ressemble guère
» à celui de Cicéron et de Salluste, et il serait pos-
» sible de bien entendre les harangues sublimes de
» l'orateur romain, et de ne pas traduire les lois
» de Numa.

» La 5e et la 8e que je copie ici, me serviront de
» preuve.

5e *Pelex azam Junonis nei tagito. Si tagit, Junoni crinibos demiseis acnon fœminam cædito.*

8e *Pisceis quei squamosei non sient nei poluceto. Squamosos omneis prœter scarom poluceto.*

» Mais en voici plus qu'il n'en faut pour prouver
» le principe d'Horace,

Multa renascentur quœ jam cecidere, cadentque
Quœ nunc sunt in honore vocabula; sic volet usus.

= Le même directeur a communiqué une traduction en vers français qu'il a faite du joli poëme latin de Jacques Catz, dont feu M. Ballière a publié la dernière édition. Ce poëme, intitulé : *Monita amoris virginei*, a été le fruit des délassements d'un homme

d'abord attaché au barreau et devenu célèbre dans la diplomatie, et la traduction en est due à la complaisance et à quelques instants de loisirs dérobés à de graves et utiles occupations.

= M. *Beugnot*, préfet et vice-directeur, a lu un *Mémoire sur les opinions religieuses* répandues dans le département de la Seine-Inférieure ; il y développe leur influence sur les mœurs des habitants. Ce Mémoire, qui n'a point été déposé au secrétariat, et dont nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse étendue, ce Mémoire, éloquemment écrit, offre des portraits vrais et flatteurs pour les citoyens de ce département ; on y remarque un observateur délicat et profond qui sait embrasser l'ensemble des objets, et à qui les détails n'échappent point.

= Le même a communiqué quelques fragments d'un ouvrage dans lequel il peint le caractère de différents personnages avec la plupart desquels il a vécu et conversé lors de sa détention à la conciergerie de Paris. Il y trace, avec vigueur et sentiment, les portraits de ces mémorables victimes de la révolution, de l'illustre Bailly, du général Houchard, de Marie-Antoinette, de madame Rolland, etc., etc.

Les réflexions saines, justes, vraies, fines et délicates qui assaisonnent le récit souvent piquant par des anecdotes peu connues, tout fait présumer que cet ouvrage, quand il paraîtra, sera lu avec le plus grand intérêt.

= Nous nous faisons un devoir et un plaisir d'annoncer au public qu'un des membres de l'Académie, qui, pour l'instant, désire rester inconnu, va publier incessamment deux ouvrages, tous deux terminés, tous deux prêts à être mis sous presse. Le premier est un ample *supplément aux ouvrages de Placcius et de Mylius*, concernant les auteurs pseudonymes; le second est une *notice générale raisonnée de toutes les flores qui ont paru jusqu'à ce jour.*

= M. *Descamps*, conservateur du *Muséum* de cette ville et Académicien résident, a lu un fragment d'un ouvrage qu'il a fait pendant son séjour à Rome, et qui a pour objet l'examen de divers morceaux d'architecture, de peinture et de sculpture qu'offre cette ville célèbre; le fragment qu'il a communiqué est une description du groupe appelé *le Taureau de Farnèse.*

» Ce groupe, qui représente, de grandeur naturelle, Amphion et Zéthus fils d'Antiope, dans le moment qu'ils préparent le supplice de Dircée, est d'un seul bloc, et, en l'examinant bien, il n'est pas possible d'en douter; mais il a tellement souffert qu'il reste à peine de quoi porter un jugement certain sur la beauté de l'ouvrage grec, puisqu'il a été presqu'entièrement restauré par J. B. Bianchi, milanais, qui n'excellait pas dans la connaissance de l'antique. Malgré cela on peut encore reconnaître le beau style des grecs, et

» confirmer le jugement que Pline en a porté......
» En général, ce groupe n'est pas une belle chose,
» cela ne détruit point la réputation de ses auteurs,
» dont une inscription portait les noms ainsi que
» ceux de leur père et de leur maître. Il ne reste
» plus que la pensée de leur premier ouvrage;
» mais cette pensée est belle et bien rendue. Ce bloc
» est hardi et prouve l'habileté des artistes qui fu-
» rent chargés d'un tel ouvrage «.

Il n'y a que les artistes qui puissent vraiment décrire les monuments des arts, parce que leurs descriptions sont ordinairement accompagnées de ces réflexions qui forment le goût des élèves et même des connaisseurs.

Voilà pourquoi les ouvrages de Cochin, de Mengs et de Winckelman seront toujours lus avec le plus grand profit.

= M. de *Saint-Victor*, académicien résident, a lu un mémoire sur cette question : » les monuments numismatiques de tout module et de tout métal qui nous restent des anciens peuples et particulièrement de la République romaine et des Empereurs romains, étaient-ils, à l'époque de leur fabrication, des médailles proprement dites dans le sens et l'interprétation moderne; ou bien étaient-ils de véritables espèces courantes et des monnaies en circulation? « Notre Collègue, dont le mémoire n'a point été déposé au secrétariat, et que nous regrettons de ne pas faire parler lui-même, soutient

l'affirmative de la dernière partie du problême ; et la preuve convaincante de ce qu'il avance est ce grand nombre des mêmes médailles trouvées partout où les armées romaines ont fait quelque séjour.

Cette manière d'instruire les nations les plus éloignées et les races futures des évènements qui intéressaient la République ou l'Empire, était bien digne de ce peuple conquérant et superbe. M. de Saint-Victor fait voir combien cette sorte de monnaie l'emporte sur les monnaies des peuples modernes, dont les types et les inscriptions sont absolument nuls pour l'histoire.

= Le même a présenté un exemplaire imprimé de notices historiques sur MM. Auber et Broche, qu'il a lues, comme secrétaire, à la séance publique de la Société libre d'émulation de cette ville.

= Le même nous a lu la traduction en prose d'un fragment du poëme latin d'Abraham Remy, poëte du XVII[e] siècle, sur la descente des anglais dans l'Isle-de-Rhé en 1624. On ne peut que savoir gré à M. de Saint - Victor d'avoir tiré ce petit poëme de l'espèce d'oubli dans lequel il était tombé, et de l'avoir rajeuni par sa traduction.

= A cette occasion, M. de Couronne, secrétaire, a lu une notice sur la personne, et des réflexions sur les ouvrages d'Abraham Remy, né à Beauvais.

= Le *Prospectus* d'un cours de dessin, de pein-

ture et d'architecture, a été présenté par MM. *Vauquelin* et *Desoria*, Académiciens résidents. La Compagnie n'a pu qu'applaudir au zèle de deux artistes avantageusement connus par leurs talents.

= M. *d'Ornay* a lu un *Mémoire sur l'abus de certains mots nouveaux introduits depuis quelque temps dans la langue française.* Il y montre que, loin de l'enrichir, cette espèce de superfétation ne tend qu'à lui ôter sa pureté et sa justesse, son élégance et son harmonie; puisque, comme il le remarque fort bien, aucuns de ces mots non seulement ne se trouve dans les bons écrivains des siècles de Louis XIV et de Louis XV, mais qu'on ne les trouve pas même dans nos auteurs actuels qui jouissent de quelque réputation. D'où notre Collègue conclut qu'il faut proscrire absolument toutes ces expressions nouvelles qui ne peuvent que déshonorer une langue devenue celle de l'Europe entière.

= M. *Noël* a communiqué une imitation en vers français d'un poëme de Gray.

= M. *Gourdin*, Académicien résident, a présenté des *Observations bibliographiques* sur la première édition des ouvrages de Vincent de Beauvais, en particulier sur celle du *Speculum historiale* de 1473, en quatre volumes, par Mentellin à Strasbourg, et sur son *Abrégé* qui a paru chez Koberger, en 1483, à Nuremberg.

Le même en fait d'autres sur l'édition du livre de Saint-Augustin, *de civitate dei*, publiée à Venise en 1470, par Jean et Vindelin de Spire.

Ces notices bibliographiques font partie de celles des ouvrages du XV[e] siècle que possède la bibliothèque publique de cette ville.

= Le même a lu une *Dissertation sur l'origine de l'écriture alphabétique.* Il y examine quand, comment, par qui, chez quel peuple l'écriture alphabétique a pris naissance.

Après avoir rapporté et discuté les opinions diverses des savants anciens et modernes, il montre que sur cet important problème on n'a guère que des conjectures, des probabilités plus ou moins ingénieuses, plus ou moins satisfaisantes.

= Nous avons reçu d'un Académicien résident, un conte moral, intitulé : *Apistius*, ou *le Favori.*

Ce conte, ou plutôt cette fable dans le genre oriental, qui prouve beaucoup d'imagination, offre plusieurs vérités intéressantes.

» On en peut recueillir, dit notre collègue, qu'à la » cour, les contrats d'amitié, de quelqu'apparence » qu'ils soient revêtus, ont peu de solidité. . . . ; » que souvent le bonheur naît de causes qui sem- » bleraient faites pour le détruire. . . . . ; qu'en » bien et en mal la surface des actions peut n'avoir » même aucun rapport avec la moralité, la vertu

» se cachant quelquefois sous l'enveloppe du crime,
» moins souvent pourtant que le crime sous celle
» de la vertu. . . . . On pourrait aussi en con-
» clure, ajoute-t-il, que les conseils d'une femme
» prudente et vertueuse valent la peine que son
» mari y fasse la plus grande attention. Enfin les
» savants y remarqueront, selon l'auteur, qu'un fait
» de l'histoire peut être substantiellement vrai,
» quoique les siècles, en roulant sur lui, y aient
» déposé le limon d'une foule de circonstances dif-
» férentes et contradictoires. «

= M. *Boistard de Glanville*, Académicien résident, avant d'appartenir à la Compagnie, lui a adressé des *considérations sur la musique*, dont MM. Jamard, Lallemant, Gruyer ont fait un rapport très-favorable, et M. l'abbé Lallemant, à cette occasion, a donné des observations, lesquelles forment presque sur le même sujet un mémoire nouveau également intéressant.

Le dessein de M. *de Glanville*, dans son mémoire, n'est pas de faire un traité de musique; il n'assigne pas de règles, il n'indique pas de préceptes: son ouvrage est entièrement de sentiment. Des observations sur l'imitation musicale, sur le caractère des instruments, en un mot, différentes idées sur la musique qui lui ont paru neuves, composent cet opuscule.

Après une légère excursion sur le domaine de la

musique ancienne, il traite un peu plus à fond la moderne. Il essaie de prouver que l'harmonie est dans la nature, l'accord parfait nous étant fourni par elle. Voici comme il s'exprime dans ce passage :

» Quoique nos découvertes en harmonie aient
» de beaucoup précédé la découverte de la réson-
» nance multiple du corps sonore, l'oreille l'ayant
» pressentie avait appris à se former les règles de
» cet art. Il en aura été de l'harmonie comme de
» la littérature : le goût avait enseigné à bien écrire
» long-temps avant que la rhétorique eût indiqué
» les moyens de donner de l'ame et de l'ordon-
» nance au discours. L'accord parfait flattait singu-
» lièrement notre organe. Le goût avait porté son
» jugement ; mais l'esprit ne s'était pas encore rendu
» compte du plaisir qu'il lui faisait éprouver. Vint
» ensuite la découverte du corps sonore ; on s'ap-
» perçut que la percussion d'une cloche laissait
» entendre, outre le son principal, l'octave de la
» quinte, et la double octave de la tierce ; ce fut
» une confirmation de la justesse de nos sensations,
» et l'expérience vint mettre le sceau sur les arrêts
» que le goût nous avait dictés. . . . .
» J'avoue néanmoins que la nature qui nous fournit
» l'accord parfait, ne nous donne pas avec autant
» de clarté l'origine des dissonances que les pro-
» grès de l'art ont introduit dans l'harmonie ; mais
» il suffit que les premiers principes nous soient
» fournis par elle ; c'est à nous à développer, à
» étendre les premières données qu'elle nous offre. «

Après avoir parlé de la musique en général, l'auteur nous transporte sur la scène pour être témoins des effets que cet art y produit. Il parle successivement des diverses parties qui forment un opéra : l'ouverture, l'aria, le récitatif, les scènes muettes. Voici, par exemple, ce qu'il dit sur le récitatif :

» Le récitatif, la partie la plus importante du » grand opéra ; le récitatif, si négligé par le com» positeur, si négligé par l'acteur, est cependant » la déclamation ramenée à ses plus justes into» nations, et maintenue dans ses véritables bornes » par l'harmonie. Nous voici de nouveau transportés » dans l'antiquité. Quand, accompagné par une » flûte, l'acteur déclamait des vers de tragédie, ce » n'était, ce ne pouvait être que notre récitatif. . . . «

L'auteur descend ensuite dans l'orchestre pour entrer dans quelques détails sur l'expression propre à chaque instrument. Le cor, la flûte, le hautbois, le basson, ont, selon lui, leur caractère particulier. » Mais un instrument appelé *trombone*, ajoute-t-il, » instrument usité dans tout orchestre complet, » surpasse tous les autres par ses effets : il impri» me la terreur la plus vive. Veut-on faire paraître » tout le cortége infernal ? Que deux ou trois trom» bones se mettent à sonner, vous croirez enten» dre la voix de tous les satellites de Pluton.

» Une ombre sort-elle par son ordre du ténébreux » empire pour venir porter aux vivans l'irrévo» cable arrêt du destin, ou les ordres les plus sa-

» crés que puisse intimer un père mort, un roi » malheureux, le trombone seul concentre encore » davantage notre douleur «.

Après avoir parlé des différents rhytmes musicaux et de leur caractère, il finit par prendre l'opéra dans son ensemble, et comparer brièvement la touche de composition des deux nations les plus renommées sous le rapport de l'art : l'Italien et l'Allemand.

C'était ainsi que devait finir un ouvrage dans lequel on se propose de considérer l'art sous plusieurs rapports à-la-fois ; l'unité n'était point de rigueur. D'ailleurs, ce titre : *considérations sur la musique*, donnait à l'auteur toute la latitude qu'il pouvait désirer.

= Le même M. *de Glanville* a lu un discours ayant pour titre : *de l'influence de la poësie sur le moral des peuples.*

On n'a que trop considéré la poësie sous le rapport de l'esprit. L'auteur s'attache dans ce discours à développer ses effets moraux. Il lui est facile de trouver chez les peuples anciens des exemples multipliés des prodiges qu'elle opérait sur les esprits. Dans ce temps le poëte était philosophe, législateur, réunissait sur sa personne tous les avantages que donnent le savoir et le génie.

Les Hébreux, les Grecs, les Bardes figurent successivement dans ses tableaux. Il s'attache princi-

palement aux premiers. Après avoir, selon les remarques savantes des docteurs Lowth et Blair, fait observer dans ces morceaux sublimes le *disjecti numbra poëtæ*, voici comme il s'exprime :

» Ce qui s'appelle *verset* dans les pseaumes, paraît correspondre à ce que les Grecs ont appelé » *strophe*. La symétrie du verset, l'analogie des » deux parties qui le composent, ainsi que leur » opposition, était certainement très-favorable à » l'expression musicale ; aussi quand la harpe » d'Asaph, quand celles de toute la tribu de Lévi » soutenaient et accompagnaient de tels chants, » quels effets devaient en résulter ? Quand d'ailleurs » le poëte, inspiré de Dieu même, communi» quait à tous les assistants le feu dont il était em» brâsé, l'enthousiasme ne devait-il pas être uni» versel ? Lorsque l'Israëlite fidèle entendait l'énu» mération pompeuse des bienfaits dont le Ciel » l'avait comblé dans tous les temps, quels devaient » être les justes transports de sa reconnaissance ? «

Ces prodiges sont loin de nous, et nous ne les voyons plus se retracer. Cependant l'auteur, dans le dessein de prouver que tout peuple d'une imagination vive et sensible obéira encore aux impressions victorieuses du premier des beaux arts, cite cet exemple à l'appui de son opinion :

» Dans plusieurs villes de l'Italie, dit-il, et no» tamment à Naples, il arrive souvent de voir l'ar» tisan quitter son atelier et le lazzaroni son parvis

» pour entendre de vrais rapsodes qui chantent ou
» déclament les plus beaux morceaux de la Jérusa-
» lem du Tasse. L'assemblée prête d'abord une
» oreille attentive. Bientôt elle se transporte, et
» l'enthousiasme augmentant par degrés, chacun se
» déclare le champion de son héros. Le parti de
» Renaud s'oppose au parti de Tancrède, et il
» n'est pas rare de voir employer les voies de fait
» pour défendre une opinion soutenue de part et
» d'autre avec la dernière chaleur «.

Ce n'est plus parmi nous qu'au théâtre, poursuit l'auteur, où la poësie puisse encore développer richement ses moyens :

» Je ne parle pas ici, dit-il, du but moral dans
» sa plus simple acception. Il sera rempli si le poëte
» a su diriger à propos les moyens puissants que
» l'art lui fournit. Je parle de ces élans subits d'en-
» thousiasme auxquels se livre toute une assemblée ;
» de ces impressions ou de terreur qui pénètre nos
» ames, ou de compassion qui nous fait verser des
» larmes involontaires. C'est à la poësie que l'on doit
» ces étonnants effets ; c'est elle qui sait exprimer
» dignement tout ce qu'il y a de grand en nous.
» C'est elle qui sait faire correspondre la noblesse
» des expressions à la noblesse des pensées, l'é-
» nergie du style à l'énergie des sentiments, le
» désordre des inversions au désordre du langage
» passionné «.

L'auteur parle ensuite du genre didactique. En-

seigner est son but ; mais cet enseignement l'appliquant à une infinité d'objets, les analysant, parcourant toutes leurs branches, réclame une attention calme. La poësie n'a donc plus ici d'autres avantages que celui de parer des couleurs les plus attrayantes des préceptes toujours secs et souvent rebutants par eux-mêmes.

Cosi all' egro fanciul porgiamo aspersi
Di soave licor gli orli del vaso
Succhi amari ingannato intanto ci beve.
E dall' inganno suo vita riceve.

» Les idées poëtiques, dit encore l'auteur, embellissent tout ce qu'elles touchent. Elles seules » savent faire intervenir l'imagination dans les sujets » où l'on croirait que le jugement seul devrait exercer ses droits. Elles ne doivent toutefois pas » alors troubler la raison dans ses méditations, encore moins tenter d'obscurcir ses lumières ; » mais quel secours ne lui prête-t-elle pas, par » exemple, dans ces moments où l'esprit, las de » préceptes, a besoin de sortir de la sphère circonscrite des abstractions pour s'étendre en liberté » dans un domaine plus vaste ? C'est alors qu'une » agréable digression le repose de ses fatigues, et » lui permet de recouvrer de nouvelles facultés » méditatives et intellectuelles «.

Après avoir passé en revue les autres genres de poësie, l'auteur termine ainsi :

» Le poëte peut donc encore exercer sur nos es-
» prits un certain degré d'influence. Heureux s'il
» sait toujours s'acquitter dignement de la tâche
» qu'il s'est imposée, et s'il ne prostitue pas au
» vice la plume qui lui fut mise entre les mains
» pour porter à la vertu et aux actions généreuses;
» mais s'il se rend autant recommandable par la
» pureté et la noblesse de ses sentiments que par
» la sublimité de son génie, accordons-lui toute
» notre estime, regardons-le comme un bienfaiteur
» de l'humanité «.

= M. *Formage*, Académicien résident, a fait don d'un exemplaire imprimé de ses *Fables*. L'Institut de Paris, en les insérant au nombre des ouvrages qui lui ont été offerts, annonce bien le jugement favorable que l'on en doit porter.

= M. *Bignon*, Académicien résident, a présenté les deux premiers cahiers imprimés de son *Essai d'un cours abrégé de Grammaire générale*. Cet ouvrage, fruit d'une longue et profonde méditation, et annoncé sous un titre beaucoup trop modeste, n'était destiné qu'aux élèves de notre Collègue. Voilà, sans doute, pourquoi il est peu répandu; mais tous ceux qui l'ont lu avec attention attendent avec impatience que l'auteur publie la suite de cet important ouvrage.

= M. *Boinvilliers*, Correspondant de l'Institut, Censeur des études au Lycée d'Orléans, et Acadé-

micien non résident, a adressé à l'Académie différents ouvrages imprimés de sa composition, tels qu'une *Grammaire raisonnée, théorique et pratique de la langue française;* une *Grammaire latine* aussi *théorique et pratique; Fabulæ Phædri et Faerni* dont il est l'éditeur et auxquelles il a ajouté des notes; un *Manuel latin* ou *Choix de composition française,* et *Recueil de Fables et d'Histoires latines.*

= Le même, lorsqu'il était Censeur des études au Lycée de Rouen, nous a lu la *Description topographique du royaume de poësie*, allégorie ingénieuse, écrite avec goût; des *Observations grammaticales* touchant diverses incorrections dans le langage.

Notre Collègue nous a communiqué aussi différentes pièces de poësies de sa composition, telles que *les Fleurs Epoux*; une *Imitation poëtique de la XIe satyre d'Horace*; le *Cigne et l'Oie*, fable imitée de Faerne; une *Epître* imitée de Pline; l'*Ours et la Levrette*, fable; une *Romance* à un jeune enfant qui vient de perdre la plus tendre des mères, que nous allons transcrire pour faire connaître la manière de l'auteur :

A tes pleurs donne un libre cours;
Oui, cher enfant, la parque inexorable
A tranché le fil de ses jours,
Et pour toujours
Tu perds une mère adorable.
O souvenir fatal à ton repos!

Elle

Elle a cessé de vivre ;
Tu l'aimais, tu n'as pu la suivre :
Mais en pleurant tu soulages tes maux.

Vois ce tertre ombragé de fleurs ;
Là pour toujours repose en paix sa cendre ;
Plus de baisers, plus de douceurs,
Et vos deux cœurs,
Hélas ! ne pourront plus s'entendre.
O souvenir fatal à ton repos !
Elle a cessé de vivre, etc.

Tu vis pour jamais oublié ;
Même à cette heure où tu verses des larmes,
Tu n'excites plus sa pitié,
Et l'amitié
A perdu pour toi ses doux charmes.
O souvenir fatal à ton repos !
Elle a cessé de vivre, etc.

C'en est donc fait ! plus ne diras :
» Je suis heureux, quel plaisir ! je te serre,
» Belle maman, entre mes bras . . .
Hélas ! hélas !
Pauvre enfant, tu n'as plus de mère.
O souvenir fatal à ton repos !
Elle a cessé de vivre, etc.

Du fond de ces bosquets fleuris,
Grand Dieu ! j'entends une voix lamentable !
Prêtons l'oreille, je frémis . . . .
» O mon cher fils,

» Ta douleur me plaît et m'accable.
» Privé d'appui, tu tombes, par ma mort,
» Aux mains d'une étrangère ;
» Mon fils, si la vertu t'est chere,
» Je plaindrai moins ta détresse et mon sort.

= M. *Gosseaume*, directeur, ouvrit la séance du 26 floréal, par un discours sur l'utilité et les charmes de l'étude. Nous allons en extraire quelques morceaux.

» La culture des sciences et des lettres, dit notre » Confrère, présente tant de douceurs, malgré la » continuité du travail qu'elle exige, que je croirais » abuser de vos loisirs si j'employais de longs dis- » cours pour vous en présenter les preuves. La cu- » riosité est naturelle à l'esprit, et la vérité est né- » cessaire au cœur de l'homme. Avec ces deux » mobiles il est capable de tout entreprendre et de » tout oser, et quand, d'un autre côté, on considère » que tout ce qui l'environne est énigme et mys- » tère pour lui, on le voit pressé par un nouvel » aiguillon qui ne lui laisse aucun repos tant qu'il » n'a pas fait la conquête qu'il médite........ » Tels sont les motifs qui font oublier à l'homme » laborieux que le printemps a des charmes, que » la campagne a des attraits, que la société a des » douceurs. Et cependant, les succès obtenus, payés » souvent par les plus grands sacrifices, ne vertissent » pas toujours au profit individuel de celui qui les

» a mérités ; souvent un spéculateur adroit vient » recueillir la moisson que le premier a fait croî- » tre. . . . . Qu'importe, son ardeur ne se re- » froidira pas, son zèle s'accroît par les obstacles : » tel le chêne sourcilleux mutilé par le fer, battu » par les tempêtes, n'en relève qu'avec plus de vi- » gueur sa cime altière (1) ; tant il est essentiel à » l'homme qui sait penser de rechercher la vérité, » de compléter ses connaissances, d'agrandir son » commerce avec la nature et de s'associer à ses » merveilles. . . . .

» A côté de ce phénomène vient s'en placer un » second non moins extraordinaire, c'est que ra- » rement une fortune considérable se trouve réu- » nie à de grands talents. Il semble que la nature » avare de ses dons craigne de les confier à des » mains opulentes. Trop de moyens concourraient » à lui arracher le secret qu'elle paraît s'obstiner » à garder : presque toujours elle tempère la soif » de la science par la médiocrité des ressources pé- » cuniaires, la grande facilité de conception par la » paresse ; et si, d'un côté, elle nous appelle à la » contemplation de ses merveilles par l'éclat dont » elle les environne, d'une autre part, elle multi- » plie les difficultés qui nous empêchent de nous » les approprier, et, en dépit de tant d'obstacles,

(1) Hor. od. 4. 4.

» le travail aplanit le chemin , la raison agrandit » son domaine ; chaque jour des vérités conquises, » des erreurs rectifiées viennent attester le pou» voir de l'application, et payer à l'homme stu» dieux le centuple de ses peines «.

Notre Confrère montre par des exemples célèbres que le plaisir de l'étude tient de près à celui de communiquer ses connaissances (1), d'où il déduit la formation des Sociétés savantes, et a l'espérance de faire passer son nom à la postérité. Du concours des talents il fait naître l'émulation ; mais gardons-nous, dit-il, de confondre cet aiguillon précieux avec la rivalité ou la jalousie : » L'émulation est la » conspiration des cœurs honnêtes pour le pro» grès des sciences ; elle fait courir la même car» rière à des hommes qui savent s'estimer, et les » fait contribuer sans chagrin à leurs succès res» pectifs, telle la pierre rend l'acier tranchant, » tel l'acier fait jaillir l'étincelle de la pierre. . . . . . . » Que l'étude est belle à ce prix, et que la con» currence qui repose sur ces bases respectables en » relève encore les attraits «! . . . .

Ce n'est pas encore assez, dit notre Confrère, pour l'étude, d'être dégagée de toute espèce de rivalité, il veut que l'amitié en relève encore les douceurs dans les Sociétés savantes. » L'amitié, dit-il! » Quel mot viens-je de prononcer! Oui, Messieurs,

(1) Senecq. Epist. 6. Hor. Od. 3. 30.

» l'amitié fait la douceur de toute société, et sans » amitié il n'est point de société durable (1) «.

C'est d'après le même orateur que M. Gosseaume résume en finissant les bienfaits de l'étude. » Quand » les arts libéraux ne nous procureraient pas des » avantages infinis, quand on ne les cultiverait que » comme un simple délassement de l'esprit, ils n'en » seraient pas moins dignes de l'homme qui a reçu » une éducation soignée. Les autres plaisirs ne sont » ni de tous les âges, ni de tous les temps : les études, » au contraire, sont l'aliment de la jeunesse com- » me la douceur des vieux ans ; elles embellissent » nos jours prospères et nous consolent dans le » malheur ; sources de bonheur domestique, sans » embarras pour le dehors, elles font le charme » de nos veilles, de nos voyages, de nos loisirs » champêtres (2) . . . . Réunissons-nous donc, » Messieurs, dans la même pensée que le travail » est le but de notre institution. . . . . Fidèles à » nos engagements et dignes de la considération pu- » blique, nous ferons envier nos jouissances et re- » chercher notre Société. . . . . . Nous recueille- » rons enfin la double récompense que nous de- » vons ambitionner, les connaissances agréables » qui font l'ornement de l'esprit, et les affections » délicates qui font le charme du cœur «.

---

(1) Cicéron, de amicitia, n° 20, n° 100.
(2) Cicéron, pro Archiâ poetâ, n° 16.

NOTICE

Sur différents Membres de l'Académie, décédés depuis sa suppression jusqu'à son rétablissement.

Par M. GOURDIN.

Pendant le long espace de douze années qui se sont écoulées depuis la suppression de l'Académie jusqu'à son rétablissement, elle a essuyé des pertes bien douloureuses.

Un usage à jamais respectable nous impose la tâche pénible autant qu'honorable de vous entretenir des talents, des vertus de nos Collègues qui ne sont plus. Malheureusement nous ne pouvons nous acquitter, comme nous le désirerions, d'une dette si chère.

L'assemblée qui nous écoute les a presque tous connus, et les rappeler, Messieurs, à votre souvenir, c'est rappeler vos regrets; et qui peut les louer plus dignement!

Il y avait déjà nombre d'années que M. *Auber* appartenait à l'Académie lorsqu'elle cessa d'exister. Une nouvelle Société de savants et d'hommes de lettres se hâta de se l'associer, et il en mérita si bien qu'elle s'est empressée de payer à sa mémoire le tribut, j'oserais presque dire, de reconnaissance dont il s'était rendu digne à tant de titres

M. *Lecarpentier*, professeur de l'école de dessin, a publié sur son Confrère et le nôtre, une notice simple, bien faite et pleine de sentiment. On y reconnait, avec sensibilité, un ancien ami, un ami de l'enfance qui acquitte la dette de son cœur.

Dans la séance publique de la Société libre d'émulation, M. *Robert de Saint-Victor*, avec cette éloquence brillante qui lui appartient, a tracé d'une manière intéressante le portrait de son prédécesseur dans la place de secrétaire qu'Auber avait rempli avec autant de distinction que de zèle pendant les dernières années de sa vie jusqu'à sa mort. C'est en cette qualité de secrétaire qu'il publia chaque mois le *Rapport* des travaux de cette Société.

On remarque dans ces rapports des connaissances en plus d'un genre. Littérateur profond, Auber n'était point étranger aux sciences, il en possédait les principes et l'idiôme. Son érudition était vaste et variée : aussi avait-il consacré presque toute sa vie à l'enseignement des sciences et des lettres.

Le désir de savoir était chez lui un besoin impérieux, un besoin de tous les instants, une passion irrésistible. Nous l'avons vu, lorsqu'il eut abdiqué l'enseignement des belles-lettres à l'Ecole centrale, suivre, la dernière année de sa vie, le cours de chimie avec l'assiduité, l'avidité de l'élève le plus laborieux, le plus désireux de s'instruire.

A peine se doutait-il qu'il sût quelque chose. C'est sans doute cette défiance qu'Auber avait de ses forces qui l'a empêché d'enrichir le monde littéraire de ses productions. On ne connaît de lui, outre les rapports dont nous avons parlé, que deux autres rapports qu'il a faits, comme administrateur, l'un sur le gisement des côtes du département, l'autre sur l'agriculture. On est étonné des connaissances qu'Auber développe dans ce dernier rapport. Il y parle en homme consommé dans ce premier des arts ; on y remarque sur-tout l'épanchement de son ame dans les justes éloges qu'il donne à plusieurs de nos concitoyens distingués dans les différentes branches de cet art qui en embrasse un si grand nombre.

Une probité exacte, une grande franchise, une ame droite, un cœur bon et loyal donnèrent pour amis à Auber tous ceux qui l'ont bien connu et surtout ses collègues à l'école centrale. Ceux-ci, quoiqu'il les eût quittés depuis près d'une année, lui rendirent à sa mort ces devoirs derniers et vénérables que commande la religion, et les accompagnèrent de regrets bien vrais et bien sincères.

Le nom d'Auber nous rappelle celui d'un oncle qu'il aima toujours tendrement, d'un oncle qui fit long-temps les délices et l'ornement de cette Académie par les nombreuses et différentes productions dont il se plaisait à enrichir nos séances et particulières et publiques ; vous voyez, Messieurs, que

je parle de l'abbé *Yart*, connu sur-tout par son *Idée de la poësie anglaise*, qui lui a mérité, non-seulement en France, mais chez l'étranger, une réputation durable.

Par devoir et par sentiment nous devrions vous entretenir de beaucoup d'autres de nos Confrères que la mort à moissonnés pendant ces temps malheureux où les muses fugitives et en deuil semblaient avoir déserté pour toujours le sol de notre infortunée patrie.

C'est avec intérêt, c'est avec attendrissement et reconnaissance que l'Académie prononcera toujours les noms des d'*Harcourt*, des *Beuvron*, des *la Rochefoucault*, ces noms si chers aux filles de mémoire.

Ayant publié, en 1795, dans le *Magasin encyclopédique*, une notice assez étendue sur la vie et les écrits de M. *Dambourney*, qui, pendant plus de vingt ans, a exercé parmi nous, avec autant de zèle que de lumière, les fonctions de secrétaire dans la classe des sciences, je ne m'attacherai ici qu'à choisir les traits principaux qui caractérisent un homme dont le nom sera long-temps en vénération dans cette ville.

En 1758 il obtint à l'Académie l'*accessit* du grand prix des belles-lettres. Son mémoire était si bien fait que la Compagnie en voulut connaître l'auteur; et, n'ayant point un second prix à lui offrir, elle

lui en donna un qui le flatta davantage ; elle se l'associa comme littérateur.

Dambourney eût pu se distinguer dans la carrière des lettres, mais sa passion dominante était celle d'être utile, sur-tout au pays qui l'avait vu naître ; il se livra donc tout entier à la chimie tinctoriale, cette partie si essentielle du commerce de Rouen.

Son *mémoire sur la culture de la garance* fit peu de sensation dans son pays, mais il fut lu, médité et mis en pratique par des cultivateurs des environs d'Orange et d'Avignon. En 1789, le Gouvernement, qui avait accordé à M. Dambourney une pension de 1000 l., fit encore imprimer à ses frais le *recueil des procédés et expériences sur les teintures solides que nos végétaux indigènes communiquent aux laines et aux lainages.*

La chimie depuis cette époque a fait de si grands progrès, que cet ouvrage, tout estimable qu'il soit, à beaucoup perdu de son mérite, mais il prouvera toujours que son auteur aurait pu, guidé par les découvertes nouvelles, le porter à sa perfection.

Je ne parlerai point de ses autres ouvrages ; les bornes de cette séance ne le permettent point : c'est l'homme et non l'auteur que je voulais peindre, et je vais le faire d'un seul trait.

M. Dambourney était membre de la chambre des assurances. On sait que cette partie du commerce demande une grande étude, des connaissances

approfondies, et sur-tout une probité à toute épreuve. Une occasion singulière se présenta à M. Dambourney de montrer la sienne et de prouver toute la délicatesse de son désintéressement. Un négociant de Dunkerque fait assurer soixante mille livres sur un navire. Le navire fait naufrage : Dambourney notifie cette perte à la chambre, qui ne se croit point obligée au remboursement. Notre Collègue soutient le contraire. L'affaire est portée devant les Tribunaux ; un avocat de Dunkerque envoie un long et volumineux mémoire, Dambourney le réduit ou plutôt en fait un nouveau. La chambre est condamnée, et M. Dambourney paie avec joie sa part des soixante mille livres.

Voilà l'homme que nous avons perdu, qui emporte les regrets de chacun de vous, et à qui nous pouvons tous appliquer bien justement ces mots d'Horace : *Ille bonis flebilis occidit*.

Pourquoi les bornes trop étroites de cette séance nous empêchent-elles de célébrer M. *Charles*, qui a rempli si dignement parmi nous la place de directeur ? Nous rappellerions entr'autres son *mémoire sur les avantages que l'homme retire dans sa vie privée de l'amour de l'étude des belles-lettres*. Il pressentait, dès 1764, que cet amour et cette étude feraient les délices de sa longue retraite.

Nous vous dirions combien de fois M. *de la Maltiere* a su nous intéresser par la diversité de ses talents et de ses connaissances.

Nous vous parlerions de cet homme estimable, enlevé à la fleur de son âge, à l'art de guérir, de M. *Courant*, qui, dans cet art qui embrasse tant de parties, avait choisi celle qui regarde particulièrement la plus intéressante moitié de l'espèce humaine.

Nous verserions des larmes, nous sèmerions des fleurs sur les tombeaux de l'infortuné *Bayeux*, ce traducteur élégant et profond des *Fastes d'Ovide* et de *Pausanias*; de *Rolland de la Platière*, que le *Traité des manufactures* qui fait partie de l'Encyclopédie méthodique, et plusieurs autres traités de même genre ont placé au rang des écrivains utiles, des écrivains qui ont bien mérité du commerce et de leur patrie.

Que ne vous dirions-nous pas et que n'aurions-nous pas à vous dire de cet homme vertueux, plutôt le père que le professeur de ses nombreux élèves, du fondateur d'une école si essentielle dans cette ville et qui y manquait, d'une école de laquelle sont sortis tant d'artistes célèbres qu'on l'a surnommée l'*Ecole Normande*; de cet auteur estimable de la vie des peintres flamands, allemands et hollandais . . . . . *J.-B. Descamps !* Le nommer, c'est faire de lui le plus touchant des éloges, c'est rappeler à vos cœurs des souvenirs chers et précieux, ceux d'une estime universelle.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. LEBRUMENT;

Par M. VAUQUELIN.

Jean-Baptiste Lebrument, naquit en cette ville le 7 janvier 1736. Son père, qui était entrepreneur de bâtiments, et qui jouissait d'une considération méritée, le destina de bonne heure à suivre la même carrière. Notre jeune artiste parcourut successivement tous les genres de travaux qui entrent dans la composition des bâtiments civils, les pratiqua tous, et y fit des progrès rapides; il se familiarisa sur-tout avec l'art du trait et de la coupe des pierres, en modelant les pièces les plus compliquées avec une sagacité étonnante: cette science lui devint très-utile dans la suite, par l'application qu'il eut souvent occasion d'en faire dans les divers travaux dont il fut chargé.

Cependant ce cercle parut trop resserré au jeune Lebrument; né ardent et actif, il conçut qu'il ne suffisait pas d'être un excellent constructeur pour être un bon architecte; il sentit que le dessin est la base essentielle de l'architecture; que, sans une grande habitude de dessiner, l'architecte ne peut combiner l'ensemble d'un édifice et comparer le rapport de toutes ses parties avec sa masse générale; enfin, que c'est le seul moyen qu'il ait de rendre

palpables ses idées et de mettre les ouvriers au fait de ce qu'il se propose de faire exécuter. Il sentit encore que, sans une étude approfondie des meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'architecture et qui nous ont transmis les belles proportions et les formes simples et élégantes des beaux monuments antiques, il ne serait jamais qu'un architecte au-dessous du médiocre.

Pénétré de l'étendue des connaissances qu'exige l'architecture, notre Collègue se livra avec une ardeur incroyable à l'etude de toutes les parties constitutives de son art. Déjà, par les soins de feu M. Descamps, une classe de dessin s'était élevée dans nos murs ; le zèle infatigable de cet illustre professeur y avait su réunir tout ce qui pouvait former le goût et développer les talents dans tous les genres ; une foule d'elèves distingués par des progrès rapides justifiaient de plus en plus l'utilité de cet établissement. Le jeune Lebrument profita de ces avantages et apporta dans cette école le même amour du travail et la même application qu'il avait montrée jusqu'alors. Ses efforts furent couronnés des plus heureux succès ; en peu de temps il mérita et obtint le prix d'architecture.

Jusqu'ici notre collègue ne connaissait les beaux monuments de son art que par tradition, c'est-à-dire qu'il n'en pouvait juger que d'après les dessins qu'il en avait copiés et sur les estampes qu'il en avait vues. La ville de Rouen n'offrait point alors

d'édifices, ni même de maisons de quelque importance où se trouvassent appliqués les principes de goût dont il commençait à se pénétrer ; il prit le parti d'aller à Paris, malgré les obstacles que sa famille opposa à ce voyage.

Qu'on se représente quelle fut sa joie et son étonnement à la vue des nombreux édifices que renferme la capitale ; il les parcourut tous, les étudia avec la plus scrupuleuse attention, et y puisa ce style simple et noble qu'il a depuis répandu dans toutes ses productions. Des circonstances impérieuses le forcèrent à quitter, beaucoup plutôt qu'il ne l'eût désiré, une ville où il sentait la nécessité de faire un plus long séjour.

De retour dans ses foyers, M. Lebrument ne tarda pas à être employé comme architecte, et fit construire sur ses plans plusieurs maisons particulières, où l'on commença à appercevoir le germe des talents qu'il déploya par la suite dans des occasions plus importantes.

On venait de construire à Rouen un hôpital aussi vaste que commode ; mais les sommes considérables qu'avait coûté ce monument n'avaient pas permis d'en continuer l'église qui devait le terminer ; on en était resté aux fondations. En 1767, les circonstances étant devenues plus favorables, l'administration se détermina à reprendre et à continuer les travaux ; notre Collègue fut chargé de cet ouvrage. Il sentit toute l'importance d'une semblable entreprise, et

s'occupa des plans et devis de cet édifice, qui furent agréés nonobstant les changements qu'il indiqua à faire aux travaux commencés. Non content de l'immense quantité de détails qu'il avait déjà faits à cet égard, il voulut encore faire modeler en relief la totalité de son projet, afin de se pénétrer davantage de l'effet qu'il devait produire. On remarque en général dans cette église un plan simple, de belles proportions, des profils purs et des ornements d'un bon choix : l'exécution en est parfaitement soignée, et prouve que M. Lebrument était aussi savant constructeur qu'habile architecte.

A-peu-près dans le même-temps il fut chargé de la continuation du grand bâtiment de l'abbaye de Saint-Ouen, maintenant l'hôtel de la mairie, et, graces à la munificence de nos dignes magistrats, l'asile de cette Société. Nous ne pouvons faire un pas dans l'enceinte de ce vaste édifice, sans y rencontrer par-tout des preuves des rares talents de notre Confrère ; il nous suffira de dire que c'est à lui que nous sommes redevables des deux grands escaliers qui en sont un des plus beaux ornements.

En 1778, l'Académie admit M. Lebrument au nombre de ses membres ; il justifia dans tous les temps le choix de ses Collègues, par son assiduité aux Séances académiques, et par les travaux qu'il y présenta.

En 1792, le directoire du département chargea notre

notre artiste de donner des leçons théoriques et pratiques d'architecture au ci-devant collège ; il s'acquitta avec distinction et désintéressement de cette mission honorable, jusqu'à l'époque desastreuse où tous les gens de talent furent proscrits.

Ce bouleversement général fit une vive impression sur l'esprit de notre Collègue. Son extrême franchise, dont il n'était pas toujours le maître, faillit plusieurs fois compromettre sa tranquillité. Il sentit le danger d'être trop en évidence, et renonça dès-lors aux grandes occupations ; d'ailleurs, l'espèce de souplesse dont il eût fallu user pour se ménager les occasions d'être employé, était trop opposée à la fermeté de son caractère, et trop au-dessous d'un artiste qui sent toute sa dignité, pour qu'il usât de ce moyen ; aussi ne travailla-t-il plus que pour un petit nombre d'amis.

Cependant son ardent amour pour l'étude ne se ralentit jamais, parce que son assiduité constante au travail lui en avait fait un besoin. Il se livra tout entier à la recherche des machines les plus utiles, en conçut plusieurs dont il exécuta lui-même les modèles avec une intelligence peu commune ; mais une application trop suivie, je dirais même opiniâtre, dérangea insensiblement sa santé, et fut la principale cause de la longue et douloureuse maladie à laquelle il a succombé à l'âge de soixante-huit ans.

M. Lebrument était d'un tempérament fort et

robuste, et fut toute sa vie très-laborieux ; peu d'hommes ont mieux senti le prix du temps et en ont fait un meilleur emploi. Il méditait profondément tous ses projets, et ne se déterminait à leur execution qu'après les avoir envisagés sous toutes leurs faces ; mais ensuite il était ferme et inébranlable, et jamais une faible condescendance ne lui aurait fait altérer en aucune manière des plans dont la réussite lui paraissait certaine. Cette conduite, souvent très-nécessaire, ne lui concilia pas toujours l'assentiment de la multitude, mais elle lui mérita l'estime des hommes instruits et capables d'apprécier les vrais talents.

Notice Biographique sur Madame du Bocage ;

Par M. Gourdin.

Tandis que dans l'étendue de ce vaste Empire on compte à peine quelques femmes célèbres, la patrie du Grand-Corneille a vu naître et se succéder sur le Parnasse français deux femmes qui y tiendront toujours un rang distingué, Mademoiselle Bernard et Madame du Bocage. Il y a même entr'elles des rapports aussi singuliers que piquants. L'une avait été couronnée à l'Académie française et à celle des Jeux floreaux ; si l'autre n'a point obtenu tout-à-fait à l'Académie française les honneurs du triom-

phe, elle a eu la gloire de remporter la première palme académique que notre Compagnie ait eu l'avantage d'offrir. Le sujet était *la fondation même d'un prix alternatif entre les belles-lettres et les sciences, par M. le duc de Luxembourg*, gouverneur de la province.

L'on admira avec quelle délicatesse et quelle vérité l'auteur traçait le portrait du protecteur de l'Académie ; l'on admira encore plus le talent avec lequel, en donnant d'utiles leçons aux littérateurs et aux savants qui devaient après lui entrer dans la carrière, le poëte avait su leur offrir pour modèles et pour guides la plupart des hommes célèbres qu'avait produit cette cité.

Le billet cacheté est ouvert dans la Séance publique, et chacun apprend avec autant de plaisir que de surprise que l'auteur du poëme couronné est Madame du Bocage, née à Rouen en 1710.

Dans la Séance publique de l'année suivante, l'abbé Fontaine, dont les poësies ont fait plus d'une fois les délices et l'ornement de nos assemblées, rappela le triomphe de sa compatriote par ces vers :

L'amour vint à sa voix s'asseoir sur nos gazons,
Faune, dans une grotte, écoutant ses chansons,
Soupira de plaisir, et la Seine attentive
Fit couler lentement son onde fugitive.

La scène française fut enrichie par Mademoiselle Bernard, de *Brutus* et de *Laodamie* ; mais Fontenelle,

dit-on, a eu part à la composition de ces deux pièces; Madame du Bocage seule y fit paraître les *Amazones* et y soutint, dit le chevalier de Mouy, la réputation qu'elle s'était acquise par son *Paradis terrestre*. Les *Amazones* ont eu onze représentations, et ont été traduites en vers italiens par la comtesse Grozzi, la même qui venait de faire parler à Térence la langue de son pays.

Le *Paradis terrestre*, imité de Milton, dédié à l'Académie de Rouen, traduit depuis en vers italiens, par Gasparo Grozzi, époux de la comtesse dont nous venons de parler, a mérité à son aimable auteur, de la part de Voltaire, des Stances qui commencent par celle-ci :

Milton, dont vous suivez les traces,
Vous prête ses transports divins,
Eve est la mère des humains,
Et vous êtes celle des graces.

Ce poëme cependant a essuyé quelques critiques, ou plutôt les auteurs des *Mémoires de Trévoux*, lorsque la première édition parut, donnèrent quelques avis à l'auteur qui eut la bonne-foi d'en profiter. Il n'y a que la médiocrité qui se cabre contre les conseils; le vrai talent est toujours docile, parce qu'il est naturellement modeste.

Le poëme de la *Renommée* de Pope avait paru avec éclat en Angleterre, Madame du Bocage le fit passer dans notre langue avec toutes ses beautés, et en fit

disparaître les taches et les imperfections. La préface qu'elle mit à la tête de cette imitation est remplie d'une critique saine et d'un goût exquis.

Je ne parlerai ni de la traduction qu'elle donna de l'*Oraison Funèbre du prince Eugène*, prononcée en italien par le cardinal Passionei, ni de celle de la *Conjuration de Valstein* par Sarazin, qu'elle mit en italien pendant son séjour à Rome ; je dirai seulement que la première de ces traductions fut comparée à celle du panégyrique de Trajan par Sacy, et que la seconde étonna même les personnes qui parlaient le plus correctement la langue de Rome moderne.

Madame du Bocage, après avoir en quelque sorte essayé son talent poëtique dans des imitations, osa se confier à ses propres forces. La *Colombiade* parut. Le poëte y chante la conquête du nouveau monde et l'établissement de la religion dans cette terre idolâtre. Ce poëme est assez connu, et, pour l'apprécier, il suffit de dire qu'il a été traduit en prose allemande et en vers espagnols. Les suffrages des étrangers ne peuvent être suspectés d'adulation.

Par les imitations de Milton et de Pope, Madame du Bocage s'était acquis une juste réputation chez nos voisins et nos rivaux. Elle y alla en 1750 jouir de toute sa gloire. En 1757, madame du Bocage parcourut la Hollande et l'Italie ; dans cette dernière contrée, elle fut accueillie avec encore plus de distinction que dans les deux autres. Son poëme de

la Colombiade, dédié à Benoît XIV, l'y avait fait connaître, et sa renommée l'y avait précédé. L'Académie des Arcades de Rome et celle de Padoue la reçurent au nombre de leurs membres, mais c'est à Bologne qu'elle jouit d'une distinction plus flatteuse encore. L'institut se l'associa; c'était une faveur dont elle sentit si bien le prix qu'elle écrivit à sa sœur : » Ma gloire est grande ; il n'y a que trois » femmes, la studieuse Laura Bassi qui y professe » la physique dont elle donne des cours publics en » latin; la fameuse géomètre Agnesi, et l'illustre » princesse de Collombrano, napolitaine. La marquise » du Châtelet, aussi digne d'en être que je le suis » peu, était de cette Académie des sciences, » fondée par Théodose le jeune, la plus ancienne » et la plus riche de l'Europe «.

A son retour, Madame du Bocage passa par Lyon; l'Académie de cette ville la reçut comme elle le méritait, et, pour me servir de ces expressions, *inscrivit son nom dans le temple des Muses.*

En 1765, l'Académie de Rouen, dont les statuts, trop sévères sans doute, semblaient en interdire l'entrée aux femmes, crut devoir y déroger en faveur de son illustre compatriote; elle créa une nouvelle classe d'associés, celle des associés libres. Madame du Bocage en fut si flattée qu'elle en témoigna sa reconnoissance par un remercîment en vers, et qu'elle vint l'année suivante embellir de sa présence la séance publique dans laquelle elle lut la tra-

duction en vers français de deux Eglogues grecques, l'une de Maschuset, l'autre de Bion. Dès 1762, la collection de ses œuvres avait paru à Lyon en trois volumes, dont le troisième est composé des *lettres* que, pendant ses voyages, elle écrivit à Madame du Perron. Ces lettres sont vraiment intéressantes par les détails précieux qu'elles offrent sur les monuments, les mœurs et les usages des trois pays qu'elle a parcourus. Le style en est simple, leger, coulant et agréable ; le ton d'ingénuité qui y règne, prouve bien qu'elles n'étaient écrites que pour la personne à qui elles sont adressées : c'est une sœur qui épanche son ame dans celle de sa sœur.

Madame du Bocage, aux talents de la poësie, unissait les charmes de la beauté, qui seule peut faire la gloire des personnes de son sexe ; aussi lorsqu'elle partit pour l'Italie, Voltaire lui adressa-t-il ces vers :

Vous qui régnez sur le Parnasse,
Allez au capitole, allez, rapportez-nous
Les myrthes de Petrarque et les lauriers du Tasse.
Si tous deux revivaient, ils chanteraient pour vous ;
En voyant vos beaux yeux et votre poësie
Tous deux mourraient à vos genoux
Ou d'amour òu de jalousie.

Madame du Bocage était encore jeune lorsqu'elle devint veuve. Elle se consola de la perte qu'elle

avait faite dans le sein de l'amitié, car elle eut le bonheur d'avoir des amis. La douceur de son caractère, sa bienfaisance naturelle lui en avaient acquis. Elle joignait, dit Madame de Beauharnais, la politesse majestueuse du siècle de Louis XIV à l'amabilité fine de son siècle. Ses talents n'avaient rien pris sur ses vertus, et, semblable à Fontenelle, elle ne cessa d'être aimable que quand elle cessa de vivre en 1802, à l'âge de 92 ans.

Prix proposés pour l'an 13, (1805).

L'Académie a proposé pour sujet d'un prix, consistant en une médaille de la valeur de 300 francs, qui sera décernée dans sa séance publique de l'an 13 (1805).

L'Éloge de J.-B. Descamps, créateur de l'école gratuite des arts, de dessin, de peinture, sculpture, gravure et architecture de Rouen.

Les mémoires devront être adressés, franc de port, à M. *Gourdin*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des belles-lettres, avant le 15 messidor an 13, époque de rigueur.

L'auteur mettra en tête de son discours une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'éloge aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents seront admis à concourir.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. Vitalis, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des sciences.

Messieurs,

Le domaine des sciences comme celui des belles-lettres offre à l'esprit humain un vaste champ à cultiver, une carrière brillante à parcourir. Le terrain ne présente plus ici, il est vrai, ces sites charmants, ces vues délicieuses, ces scènes variées et pittoresques que le talent de l'orateur ou du poëte sait embellir encore de toutes les richesses de son art.

Mais si les sciences offrent des points de vue moins agréables que les belles-lettres, si elles prêtent moins à l'imagination, combien elles l'emportent sur ces dernières par l'avantage qu'elles possèdent si éminemment de développer heureusement le germe de la pensée, de nous apprendre à saisir les vrais rapports qui existent entre les divers objets de nos connaissances, de former par conséquent la raison,

de créer, d'étendre, de perfectionner le jugement, qualité la plus précieuse de l'esprit, et sans laquelle toutes les autres deviennent inutiles et souvent dangereuses.

Les sciences, considérées sous le rapport des services nombreux qu'elles rendent à l'industrie et aux arts, ne sont pas moins recommandables aux yeux d'une raison saine et éclairée. Quelle main, si ce n'est celle des sciences, a jetté, au milieu de nous, les fondements de ces ateliers, de ces manufactures, de ces établissements de tout genre, où l'art, rival de la nature et la surpassant même quelquefois, enfante tous les jours de nouveaux chefs-d'œuvres, de nouveaux prodiges? Quel autre que le génie des sciences nous a révélé les secrets de l'industrie et en a porté les procédés à ce dégré de simplicité et de perfection qui fait le tourment et le désespoir de ce peuple rival qui nous avoisine, et que la jalousie rend notre irréconciliable ennemi? Ne craignons point de rendre hommage aux sciences dans un département, dans une cité qui s'énorgueillit de leur devoir ses succès, sa gloire, sa réputation et ses richesses.

C'est parce que l'Académie sent tout le prix des avantages et de l'utilité que les sciences procurent à la société en général et à cette ville en particulier, qu'elle s'est empressée de les accueillir dans son sein, et de leur assigner une place distinguée parmi les objets qui partagent ses sollicitudes et ses veilles.

La jouissance la plus douce de l'Académie sera toujours de contribuer de tout son pouvoir, de tous ses moyens, à l'encouragement des arts, aux progrès de l'industrie, à la prospérité de nos fabriques et de nos manufactures.

L'empire des sciences est si étendu que sans doute on ne sera pas surpris si toutes les routes n'en ont pas été fréquentées. On verra cependant, par le tableau que je vais présenter, qu'il est peu de genres dans lesquels les Académiciens ne se soient exercés, ou sur lesquels la Compagnie n'ait reçu des ouvrages qui ont mérité d'occuper plus ou moins son attention.

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

ARITHMÉTIQUE.

M. l'abbé *Jamard*, membre de l'Académie, a lu un mémoire ayant pour titre : *Essai sur la nature et les propriétés des nombres, pour servir d'introduction aux premiers éléments d'arithmétique, et à la solution de quelques questions qu'il est impossible de résoudre sans la connaissance de ces propriétés presqu'entièrement oubliées aujourd'hui.*

Le but de cet essai est de démontrer l'avantage qu'il y aurait, pour faciliter la solution de quelques questions d'arithmétique, à distinguer les nombres

en *cardinaux* et *absolus*. M. l'abbé Jamard pense qu'on devrait appeler *absolus* les nombres qui désignent une quantité finie et terminée, et *cardinaux* ceux qui expriment une quantité commencée, mais qui n'est pas finie ou qui peut ne pas finir. Ainsi quand on dit votre frère a demeuré huit ans à Paris, le nombre *huit* est un nombre *absolu*; mais si l'on disait votre frère est dans la huitième année de son séjour à Paris, le mot *huitième* exprimerait un nombre cardinal, parce que les huit années ne sont pas encore révolues et peuvent n'être pas achevées.

La dispute à laquelle a donné lieu la question de savoir si l'an 1800 termine le dix-huitième siècle ou appartient au dix-neuvième, fournit naturellement à l'auteur une application de ses principes. Chaque siècle étant composé d'une période de cent années, dans laquelle l'année est considérée comme unité *absolue*, et le siècle comme unité *cardinale*, celui-ci ne doit être censé révolu qu'autant que les cent années qui le composent seront elles-mêmes pleinement révolues. Le dix-huitième siècle, considéré comme nombre *cardinal*, ne deviendra donc un nombre *absolu* que lorsque les cent dernières années seront écoulées, et par conséquent le dix-neuvième siècle ne peut commencer qu'en l'an 1801.

On trouve dans l'Essai un grand nombre d'applications de cette nature.

L'examen de cet essai a donné lieu à M. Letellier,

membre de l'Académie, de développer quelques considérations générales sur la numération et sur la manière d'envisager les éléments des sciences.

= M. *Periaux*, imprimeur-libraire à Rouen, et membre de la Société libre d'émulation de la même ville, a fait hommage à l'Académie de quelques exemplaires de son ouvrage intitulé : *Eléments d'arithmétique, ou dévelopement des principes du calcul suivant l'ancien et le nouveau systême, terminé par un Vocabulaire des poids et mesures anciennes et nouvelles les plus en usage.*

MM. Gruyer et Jamard chargés d'examiner cet ouvrage, ont rendu un témoignage honorable à l'intention et aux efforts de l'auteur.

GÉOMÉTRIE.

M. *Oursel*, géomètre à Dieppe, associé de l'Académie, vous a adressé un manuscrit intitulé : *Essais de Géométrie, par lesquels on se propose d'exposer, résoudre et démontrer géométriquement différents problêmes non encore résolus, conformément à la demande des anciens, c'est-à-dire avec la seule règle et le compas.*

Ce manuscrit n'étant parvenu à l'Académie qu'après l'impression et la publication de l'ouvrage, la Compagnie a cru ne pas devoir le soumettre à un examen particulier, conformément à l'usage qu'elle a toujours suivi de ne porter aucun jugement sur

les ouvrages imprimés, à moins que les auteurs n'en forment expressément la demande.

= C'est encore par le même motif que l'Académie n'a pas cru devoir prononcer sur un mémoire imprimé, concernant *la force active*, qui lui a été adressé par M. Pouchet, membre de la Société d'émulation de Rouen, et de l'Athénée des arts de Paris.

SCIENCES PHYSIQUES.

NAVIGATION.

L'Académie a reçu de M. *Levêque*, son associé et membre de l'Institut national, un *mémoire imprimé, concernant les observations qu'il est important de faire sur les marées, dans les différents ports de la République*. Dire qu'il a obtenu les suffrages unanimes de l'Institut est le plus bel éloge que nous puissions en faire.

= La Compagnie doit encore à M. *Lévêque* un ouvrage imprimé qui a pour titre : *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne, et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norwège.*

Cet ouvrage, extrait et traduit de l'anglais, comprend, pour ces côtes, la description des caps et autres pointes de terre, des baies, des rades, des ports et havres, des rivières, des bancs et écueils,

du brassiage et de la qualité des fonds, des phares, des amers, des courants et des marées : en un mot, tout ce qu'il est important de connaître pour la navigation dans ces parages.

La grande entreprise qui occupe aujourd'hui tous les esprits a commandé cette nouvelle production de l'auteur, et on s'apperçoit aisément qu'il n'a rien négligé pour assurer le succès des grandes vues du Gouvernement.

ARÉOMÉTRIE.

M. *Descroizilles* aîné, chimiste-manufacturier à Lescure-lès-Rouen, membre de l'Académie, vous a communiqué une notice sur l'*aréométrie*.

Cette notice a spécialement pour objet un nouvel instrument, nommé par l'auteur *aréométritype*, au moyen duquel on parvient à donner à tous les dégrés des pèse-liqueurs un rapport constant avec la pésanteur spécifique.

L'aréométritype, dit M. Descroizilles, est un petit flacon de cristal, portant un bouchon de la même matière, et contenant strictement, à la température des caves, 100 décigrammes ou 2 gros 4½ grains d'eau distillée. Ce flacon est très-épais dans toutes ses parties, et son bouchon très-gros et court, de manière que le tout est peu fragile. L'orifice est assez grand pour qu'on puisse y introduire le doigt armé d'un linge. A ce moyen, l'instrument se trouve nétoyé et séché en un instant.

La manière de faire usage de cet instrument est fort simple. On remplit le vase du liquide à essayer jusques un peu au-dessous de la naissance du goulot : on y enfonce le bouchon qui fait refluer le superflu. On essuie parfaitement l'extérieur, puis on met le tout dans une bonne balance, en opposition avec l'étui qui représente la tare. Si le liquide essayé est plus pesant que l'eau, il faut, outre les 100 décigrammes qui forment justement le poids de celle-ci, ajouter, du côté de la tare, un nombre de décigrammes suffisant pour rétablir l'équilibre, et il en faut justement 84 si c'est de bon acide sulfurique concentré du commerce ; si au contraire le liquide essayé est plus léger que l'eau, il faut, pour rétablir l'équilibre, mettre sur le plateau chargé de l'aréométritype, un nombre de décigrammes déterminé par la pesanteur spécifique de ce liquide. Ainsi, d'après M. Brisson, si c'est de l'alcool, ou esprit de vin très-rectifié, il en faut approximativement 17.

M. Descroizilles remarque qu'il y a quelques précautions à prendre, soit pour ne rien perdre du liquide, soit pour se défendre de son action, dans le cas où il serait caustique, soit aussi pour ne pas laisser dans le flacon la moindre bulle d'air.

On peut donner à l'aréométritype une capacité quelconque ; mais la capacité décagrammale que lui a donnée l'auteur, est celle qui lui paraît la plus généralement convenable. Elle offre aux physiciens un

un avantage qu'on ne trouve dans aucun instrument connu, celui d'indiquer la pesanteur spécifique d'une portion de liquide qui ne surpasse pas en volume un décagramme ou 2 gros 44 grains.

Les degrés de *pesanteur* et de *légèreté hydro-majeures* (c'est ainsi que M. Descroizilles appelle l'excès de pesanteur et l'excès de légèreté des liquides comparés à l'eau pure), étant une fois trouvés au moyen de l'instrument, l'auteur les porte sur l'échelle de son pèse-liqueur, qui réunit le double avantage d'être d'un service plus commode que le régulateur qui a servi à le former, et sur-tout beaucoup plus exact que les areomètres connus jusqu'à ce jour, tels que ceux de Baumé, de Cartier, etc.; cependant, pour la commodité des personnes accoutumées à l'échelle de Baumé, M. Descroizilles a cru devoir la placer à côté de la sienne.

HISTOIRE NATURELLE.— *Helminthologie.*

M. *Noël*, membre de l'Académie, a présenté des observations sur l'ascaride du clupé hareng, (*gordius marinus de* Linné), (*Ascaris halecis de* Gmelin).

Ce ver intestinal du hareng est appelé *crinon* par les uns, *ascaride* par les autres, et cette double dénomination appliquée au même individu, introduit dans son histoire une confusion que M. Noël cherche à faire disparaître en rapprochant les passages des auteurs qui en ont parlé.

Le ver dont il est ici question et sur lequel l'auteur a fait des recherches et des expériences intéressantes, a été trouvé non-seulement dans les poissons du genre des clupés, mais encore dans quelques individus du genre des perches de Linné, et du genre des gades.

M. Noël s'occupe ensuite de l'origine des ascarides : l'importance des questions qu'il propose à ce sujet en fait désirer vivement la solution à ceux qui s'intéressent aux progrès de l'histoire naturelle.

Zoologie.

Au mois de ventôse an 12, M. *Houel*, peintre-graveur, membre de plusieurs Académies et Associé de celle de Rouen, nous a adressé son ouvrage intitulé : *Histoire naturelle des deux éléphants, mâle et femelle, du muséum de Paris, venus de Hollande en France en l'an 6, enrichie de vingt estampes dont les dessins ont été faits d'après nature.*

On reconnaît dans cet ouvrage, qui contient des faits aussi curieux que nouveaux, les talents qui ont assigné depuis long-temps à l'auteur une place distinguée parmi les artistes les plus célèbres de Paris.

Botanique.

Le goût de la botanique est aujourd'hui si généralement répandu, que l'on ne peut accueillir avec trop de bienveillance les efforts de ceux qui

consacrent leurs veilles à faciliter l'étude de cette belle partie de l'histoire naturelle.

Tel est le but que paraît s'être proposé M. *Renaut*, ci-devant professeur d'histoire naturelle à l'école centrale de l'Orne, en publiant la flore de ce département.

= M. Deu qui avait rendu compte de la *flore de l'Orne*, s'est félicité d'avoir à parler d'un autre ouvrage du même genre, dont M. *Boucher*, associé de l'Institut national, l'avait prié de faire agréer l'hommage à l'Académie : c'est le catalogue des plantes décrites dans sa *flore d'Abbeville*.

Cet extrait a présenté d'autant plus d'intérêt à la Compagnie, que l'auteur a étendu ses recherches sur une partie du département de la Seine-Inférieure, sur-tout dans la forêt d'Eu, sur les côtes de Dieppe, de sorte que son travail peut aider beaucoup, comme il le dit lui-même, à la formation d'une flore de notre arrondissement.

= Dans la séance du 26 floréal, M. *Guersent*, professeur du jardin botanique de Rouen, a lu deux observations : la première sur le *Brucea-antidysenterica* ; la seconde sur une nouvelle espèce d'*Ibéride*.

Les botanistes, dit M. Guersent, connaissent depuis long-temps les fleurs mâles du *Brucea* ; quant aux fleurs femelles, elles ne sont connues que par

le dessin et la courte notice qui en ont été adressés à l'Héritier par M. Banks, président de la Société royale de Londres ; mais cette description ne peut convenir aux fleurs femelles du *Brucea*.

En effet, l'Héritier a décrit et fait figurer, d'après M. Banks, 4 germes comprimés, 4 styles : il ne parle ni du pericarpe, ni des semences, et les auteurs qui ont parlé après lui de cette plante, trompés par l'analogie des formes, et considérant les 4 ovaires comme autant de capsules, ont cru pouvoir rapprocher le genre *Brucea* du genre *Aylanthus* (Desfontaines). Voici, au contraire, ce que M. Guersent a observé dans la serre du jardin de Rouen où le *Brucea* a fructifié.

Deux fleurs femelles, conformées d'ailleurs comme les fleurs mâles et placées sur un des pédoncules inférieurs, lui ont offert, au milieu des étamines, au lieu du disque glanduleux qu'on observe dans les fleurs mâles, un ovaire surmonté d'un stigmate sessile, d'un rouge vif, divisé par un sillon profond. Un de ces ovaires est tombé avant sa maturité, mais l'autre a acquis la grosseur et la forme d'une petite olive, et a passé successivement du verd au blanc luisant, puis au rose, et enfin au rouge. Ce fruit est un petit drupe dont le parenchyme peu succulent renferme un noyau ovoide, uniloculaire, monosperme. Ce fruit avait certainement été fécondé et avait acquis à-peu-près son développement naturel, puisque ce drupe ayant été

planté a donné naissance à un jeune individu de la plus belle végétation.

En consultant le voyage de Bruce, M. Guersent y a trouvé une description de la fleur femelle parfaitement conforme à ses propres observations, d'où il conclut qu'il s'est glissé quelqu'erreur dans le dessin et la notice adressés à l'Héritier.

Suit la description exacte du *Brucea*. M. Guersent pense que l'on doit laisser subsister ce genre consacré à la mémoire de l'illustre voyageur Bruce, et le regarder seulement comme congenère du *Comocladia*, près duquel il doit être placé dans la famille des thérébintacées dont il est reconnu aujourd'hui qu'il réunit tous les caractères.

L'ibéride nouvelle qui fait le sujet de la seconde observation a été trouvée dans les environs do Rouen.

Cette espèce d'ibéride dont M. Guersent donne le premier une très-bonne description, a quelques rapports avec l'*Iberis umbellata* à fleurs blanches, et l'*Iberis amara*, avec lesquelles elle paraît avoir été jusqu'à présent confondue. Il propose, par cette raison, de la désigner sous le nom d'*Iberis intermedia*. Elle tient en effet une sorte de milieu entre ces deux espèces; mais elle diffère de la première, particulièrement par ses fleurs en longues grappes, et de la seconde par ses fleurs caulinaires entières.

La beauté de ses fleurs, sa haute taille, qui s'é-

lève quelquefois jusqu'à 18 pouces, doivent la faire rechercher pour l'ornement des parterres. Cette espèce nouvelle a en outre l'avantage sur les deux autres d'être bisannuelle.

La saveur âcre et amère de toutes les parties de cette plante, et sur-tout celle de ses semences, annonce qu'on pourra s'en servir en médecine comme d'un puissant anti-scorbutique.

L'*Iberis intermedia* se rencontre abondamment sur les rochers calcaires, dans lesquels on a pratiqué la chaussée de Duclair, à quatre lieues de Rouen. Elle a été trouvée la première fois, dit M. Guersent, par notre confrère, M. Varin, auquel on doit la découverte d'un grand nombre de plantes du pays. Elle fleurit vers la fin du mois thermidor lorsque l'*Iberis amara* est déjà en graine.

= Dans la séance du 17 prairial, M. *Degland*, docteur en médecine, a lu un mémoire intitulé : *Observations relatives à la réforme des plantes crucifères et sur-tout des siliculeuses.*

Après avoir tracé rapidement le tableau historique des travaux des frères Baudin, de Morison, Ray, Magnol, Tournefort, Linné Adanson, Crantz, Jussieu, Gœrtner, relativement à la détermination exacte des genres des crucifères, M. Degland observe que ces travaux laissent encore beaucoup d'incertitudes et de doutes, et il offre dans la seconde partie de son mémoire le résultat des re-

cherches qu'il a entreprises pour porter cette partie de la botanique à un plus haut dégré de perfection.

L'auteur jette d'abord un coup-d'œil sur les traits généraux qui peuvent servir à classer les crucifères. Il compare la valeur des différentes parties de la fructification, et prétend que de toutes les parties de la fleur le fruit est la seule qui puisse fournir des caractères certains.

Il examine ensuite les *siliculeuses* qu'il divise, d'après la considération du nombre des loges, en uniloculaires, biloculaires et multiloculaires.

Cette division simple et facile à saisir dans le plus grand nombre de cas, présente des inconvénients qui n'ont pas échappé aux membres de la commission chargée d'examiner le mémoire dont nous offrons ici l'analyse.

L'auteur passe ensuite à la considération de certains genres dont il s'est particulièrement occupé, tels que le genre *lepidium*, les genres *subularia*, *clypeola*, etc.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Degland dans les développements qu'il offre à ce sujet ; mais ces détails se refusent à l'analyse.

En parlant des siliculeuses, notre Confrère se borne, il est vrai, à des vues générales, mais ces vues peuvent faciliter le travail en indiquant ce qui reste à faire sur cet objet.

A la suite de son mémoire, M. Degland a placé

un tableau synoptique de la distribution des genres, d'après la division du nombre des loges et la position des cloisons parallèles et transverses.

= Le *genera plantarum* de Jussieu est, sans contredit, le plus savant ouvrage dont puissent se glorifier les fastes de la botanique : le *Prœmium* ou introduction, est un chef-d'œuvre de sagacité, de précision et d'élégance.

C'est cette introduction que M. *Robert*, pharmacien en chef de l'hospice d'humanité et membre de l'Académie, à entrepris de traduire en français en faveur de ceux auxquels la langne latine pourrait n'être pas familière.

On doit des éloges à notre Confrère pour avoir eu le courage de se livrer à une traduction dont l'auteur lui-même avoue qu'il oserait à peine se charger, tant elle présente de difficultés à vaincre.

Comment, en effet, la langue française ne craindrait-elle pas de se mesurer avec cet idiome heureux, qui souvent exprime d'un seul mot ce que nous ne pouvons faire entendre que par de longues périphrases? Comment conserver en français l'énergique concision du latin? Comment espérer de rendre d'une manière, je ne dis pas élégante, mais supportable même, ces expressions techniques, ces épithètes entassées, pour ainsi dire, les unes sur les autres, dont on admire, dans l'original, l'heureux choix et l'harmonieuse disposition?

M. Robert a cependant surmonté une grande partie de ces difficultés, et s'il n'a pas triomphé de toutes, on peut dire que c'est moins sa faute que celle de la langue qu'il voulait enrichir d'une des plus belles productions de l'esprit humain.

A la suite de sa traduction, M. Robert a placé des tableaux synoptiques de nomenclature méthodique, 1° des systêmes botaniques de Tournefort, Linné et Jussieu; 2° des classes, ordres, sections et genres de la méthode naturelle de Jussieu, dressés d'après le tableau du règne végetal de Ventenat.

Chimie et Arts chimiques.

M. *Vitalis* a lu un mémoire sur la cristallisation de l'acide phosphorique.

En voici l'extrait tel qu'il a été imprimé dans les Annales de Chimie : (*a*).

(*a*) Six mois après que ce mémoire eut été inséré dans les Annales de Chimie, tome 50, page 314, il parut, dans le n° 157, tome 53 du même ouvrage, une réclamation anonyme en faveur de M. Steinacher, pharmacien de Paris, sur la priorité de la découverte.

Je réclamai sur-le-champ, à mon tour, auprès de MM. les rédacteurs des Annales de Chimie, par une lettre datée du 28 pluviôse dernier, et dans laquelle, en faisant valoir mes titres à la priorité, j'invitais M. Steinacher à produire les siens. Non-seulement je réclamais la découverte du fait principal, mais

» Occupé, au mois de germinal an 11, à la revue que j'ai coutume de faire des produits de mon laboratoire, je trouvai une cristallisation assez belle au fond d'un flacon qui contenait de l'acide phosphorique préparé depuis environ trois mois.

» Ce phénomène intéressant que j'ai observé le premier, et que je m'empressai de faire remarquer aux élèves qui suivaient, l'année dernière, mon cours de chimie, s'est présenté depuis à M. Steinacher, pharmacien à Paris, qui l'a déposé, en messidor an 11, dans le n° 139 des Annales de Chimie, mais avec des circonstances différentes de celles que j'avais moi-même apperçues, et qui me paru-

---

celle de plusieurs circonstances essentielles dont il est accompagné et dont M. Steinacher n'a pas dit un seul mot dans sa note sur la cristallisation de l'acide phosphorique (Annales de Chimie, tome 47, page 100), seul endroit où il en ait parlé ; la confiance que j'avais dans l'impartialité de MM. les rédacteurs des Annales de Chimie, me faisait espérer qu'ils se rendraient à ma demande. Cependant ma réclamation n'a point paru, et c'est ce qui m'a engagé à prier l'Académie de Rouen, de me permettre de la consigner ici : ce que cette Compagnie savante a bien voulu m'accorder.

Je profite de cette occasion pour ajouter un fait de plus à ceux que j'ai déjà fait connaître ; c'est que l'acide phosphorique, ainsi que l'acide sulfurique, se cristallise à un froid naturel ou artificiel de trois à quatre degrés sous zéro.]

rent annoncer que l'acide phosphorique, comme toutes les substances susceptibles de prendre une forme symétrique et régulière, pouvait offrir, dans sa cristallisation, des variétés qui méritent d'être suivies.

» Je préparai donc, en frimaire dernier, de nouvel acide phosphorique, en faisant brûler, à l'aide d'un feu doux, de petits morceaux de phosphore dans de l'acide nitrique très-pur, jusqu'à ce que l'acide fût complètement décomposé.

» La dissolution évaporée jusqu'à consistance de sirop épais, fut introduite dans un flacon de verre, que je fermai bien ensuite, quoiqu'avec un simple bouchon de liége. Ce flacon, qui pouvait contenir environ quatre onces d'eau distillée, était rempli à-peu-près au tiers de sa capacité, et fut abandonné, comme la première fois, à la température du laboratoire.

» En moins de deux mois j'obtins encore la cristallisation de l'acide phosphorique, partie en aiguilles soyeuses, non transparentes, couchées horizontalement et divergentes d'un centre commun comme celles du muriate calcaire, partie en lames cristallines de forme indéterminée, et placées au-dessous des cristaux aiguillés. Il n'était pas resté dans le flacon une seule goutte de liquide.

» La cristallisation que je viens de décrire diffère beaucoup de celle que j'avais observée en germinal

an 11. Celle-ci offrait une masse de prismes nombreux d'un ou deux centimètres de longueur sur deux ou trois millimètres de largeur et autant d'épaisseur. Ces prismes, qui m'ont paru tétraèdres, et terminés par un sommet dont je n'ai pu reconnaître la forme, étaient d'une belle transparence. Presque tous étaient légèrement inclinés aux parois du flacon. Une de leurs extrémités sortait hors de la masse, tandis que l'autre y était engagée à une profondeur plus ou moins grande.

» Une couche légère d'acide phosphorique mouillait les cristaux prismatiques, et cette liqueur, promenée sur les parois du flacon, y déposa, en moins de deux jours, des petits cristaux grenus assez semblables à ceux que fournissent les sirops exposés à une température un peu chaude.

» De tous ces faits je conclus :

» 1° Que la cristallisation de l'acide phosphorique est un fait nouveau sur l'existence duquel il ne peut rester le moindre doute ;

» 2° Que le repos paraît être une des circonstances essentielles à la production de ce phénomène : une température un peu basse, comme de 6 à 8 degrés échelle de Réaumur, paraît aussi la favoriser ;

» 3° Que cette cristallisation s'opère en beaucoup moins de temps que ne l'annonce M. Steinacher ;

» 4° Qu'on peut la déterminer à volonté par le procédé que j'ai suivi ;

» 5° Qu'elle est d'autant plus prompte, que la couche d'acide est plus mince ;

» 6° Que les parois des vaisseaux n'ont pas une influence nécessaire sur la formation des cristaux, quoiqu'ils puissent en exercer une, suivant M. Steinacher, sur leur figure et sur leur position ;

» 7° Que la cristallisation de l'acide phosphorique offre des variétés remarquables, dépendantes sans doute de quelques circonstances particulières qu'il est important d'étudier ;

» 8° Que l'acide phosphorique cristallisé ne résiste pas à une température un peu élevée, telle que celle de 20 à 25 degrés échelle de Réaumur : car à ce degré de température, il se résout en liqueur «.

= Le même membre a communiqué à l'Académie un *Procédé nouveau pour fabriquer en grand le sulfate de fer* (couperose verte du commerce) (*a*).

L'auteur parle d'abord des deux procédés employés jusqu'à ce jour pour obtenir le sulfate de fer.

Le premier est le grillage des pyrites martiales que l'on expose ensuite à l'air et qu'on lessive après qu'elles sont effleuries.

Le second est le simple lessivage des terres imprégnées de sulfate de fer produit par la décomposition spontanée des pyrites, suivie d'une évaporation convenable.

(*a*) Ce Mémoire a été lu à la séance publique.

M. Vitalis propose de fabriquer plus simplement le sulfate de fer en combinant directement l'acide sulfurique au fer, dans les proportions suivantes :

100 livres de fer,

156 —— d'acide concentré étendu de quatre fois son poids d'eau.

L'auteur entre dans tous les détails nécessaires à ce genre de fabrication, et détermine les conditions desquelles dépendent et la beauté des cristaux et le degré de saturation convenable de l'acide par le fer.

La suite de ses expériences lui a présenté quelques résultats analogues à ceux que M. Thenard a obtenus dans ses recherches sur l'oxidation du fer.

Enfin, M. Vitalis présente des calculs qui tendent à prouver que le nouveau procédé qu'il propose produit d'honnêtes bénéfices.

Ceux qui seront curieux de voir le procédé de l'auteur développé dans tous ses détails, pourront consulter la cinquième année du Bulletin de la Société d'encouragement pour les progrès de l'industrie nationale, séante à Paris ; ils y trouveront le mémoire imprimé en entier.

Rouissage du Chanvre.

M. le Préfet a adressé à l'Académie une instruction publiée par ordre de Son Excellence le Ministre de l'intérieur, sur les procédés découverts par M. *Bralle*,

d'Amiens, pour rouir le chanvre en deux heures de temps, et en toutes saisons, sans altérer la qualité.

M. Descroizilles, chargé avec M. Mesaize de rendre compte du procédé proposé par M. Bralle, se propose de faire à ce sujet une suite d'expériences en grand, et d'essayer si le nouveau procédé ne serait pas applicable au rouissage du lin.

L'Académie s'empressera de publier par la suite les résultats que MM. les commissaires auront obtenus.

Question de Chimie légale.

Un accident arrivé, le 9 prairial an 11, à Romilly-sur-Seine, département de l'Aube, a donné lieu près le Tribunal de commerce et de marine de la ville de Rouen, à une question de chimie légale, dont M. Vitalis, l'un des experts nommés pour la résoudre, a rendu compte à l'Académie dans sa séance du 20 nivôse dernier.

Un commissionnaire de roulage, à Rouen, avait chargé sur sa voiture vingt bouteilles d'eau-forte (acide nitrique), à 32 degrés de l'aréomètre de Beaumé, et six bouteilles d'huile de vitriol (acide sulfurique) concentré, pour le compte de MM. Delamare et Châtel fils aîné, négocians en cette ville. La voiture portait en outre deux ballotins de librairie, cinq balles de bois d'inde effilé et trois balles de toile de coton.

Vers les dix heures du soir du 9 prairial, jour de l'arrivée du voiturier à Romilly, la voiture prit feu et toutes les marchandises furent consumées. Le commissionnaire prétendit que l'embrâsement avait été occasionné par les acides du transport desquels on l'avait engagé à se charger.

Dans une première assemblée, MM. O'Reilly, rédacteur des Annales des Arts et Manufactures, Mésaize et Vitalis, experts nommés, reconnurent, après quelques essais, que la question soumise à leur décision ne pouvait se résoudre que par des expériences faites en grand.

Le Tribunal ayant ordonné qu'il serait procédé à ces expériences, MM. Mesaize, Dubuc l'aîné et Vitalis s'y livrèrent avec toute l'attention dont ils étaient capables, et, après avoir essayé vainement d'enflammer, soit ensemble, soit isolément, les corps combustibles dont la voiture se trouvait en partie chargée, au moyen des acides nitrique et sulfurique, employés à grande dose et mélangés dans les proportions les plus propres à porter l'acide nitrique au plus haut degré de concentration, ils répondirent à la question soumise à leur décision par le Tribunal, en déclarant que l'embrâsement n'avait pu être causé par le mélange des acides nitrique et sulfurique.

Ouvrages de chimie envoyés à l'Académie.

M. *Monnet*, associé de l'Académie, lui a adressé, dans le courant de prairial dernier, 1° son *Atlas minéralogique de la France*; 2° son *Traité de l'exploitation des Mines*; 3° son *nouveau Système de minéralogie*; 4° son *Traité de la dissolution des métaux.*

Médecine et Chirurgie.

M. *Gosseaume*, docteur en médecine, Directeur de l'Académie, a présenté des *Observations sur le Catarrhe épidémique qui a régné pendant le printemps de l'an* 11.

M. Gosseaume recherche d'abord la cause de cette épidémie, et il la trouve dans les constitutions météorologiques de l'an 9 et de l'an 10; » presque » tout l'an 9, dit-il, avait été singulièrement humide; » l'été de l'an 10, généralement chaud et sec, avait » été suivi par une automne humide. L'hiver, de son » côté, avait été peu froid et souvent humide, » avec prédominance du vend nord-ouest «. Il pourrait à ce sujet s'appuyer de l'autorité de Huxham, et de plusieurs autres observateurs distingués; mais il invoque de préférence celle de l'oracle de Cos, et cite quelques passages du sixième chapitre du traité d'Hippocrate *de aeribus, aquis et locis*, parce que c'est dans cette source que ceux qui sont venus après le père de la médecine, ont puisé leurs principes.

L'auteur montre ensuite dans les variations de l'atmosphère la cause des altérations auxquelles notre individu est exposé ; ces altérations dépendent particulièrement des quantités respectives et diverses d'oxigène, d'azote, d'acide carbonique, d'eau, de calorique répandus dans le fluide atmosphérique. De là le cours naturel ou interrompu des transpirations, la tension convenable ou le relâchement de la fibre, les exhalations habituelles ou les surcharges humorales.

Ces préliminaires conduisent M. Gosseaume à la connaissance de la nature de la maladie, et la manière de la traiter la plus favorable.

Elle a été généralement répandue, parce qu'elle prenait son origine dans une cause universelle ; mais elle affectait diversement les individus, suivant l'état actuel et la disposition des organes.

Les vieillards ont été assez généralement victimes de cette intempérie humide et débilitante. Les paralysies, les morts subites ont été plus fréquentes qu'à l'ordinaire.

Les convulsions ont été aussi plus fréquentes chez les enfants.

Dans la plupart des sujets l'action catarrhale se portait sur la poitrine ; dans quelques-uns sur la membrane pituitaire ; dans d'autres sur la bouche, le pharinx, le voile mobile du palais, les amygdales, etc. ; dans d'autres enfin sur l'estomac et les

intestins. Mais quel que fût le siége de la maladie, elle avait toujours la transpiration pour crise.

On a remarqué encore que les ophtalmies, les douleurs rhumatismales et articulaires avaient été plus communes à l'époque dont il s'agit.

La même cause avait produit tous ces résultats, et le traitement, également facile et heureux, ne variait que par la diversité des parties affectées.

Les malades gardaient le lit et usaient d'une nourriture humide à raison de la fièvre. — » J'ai vu de » ces malades par centaines, dit M. Gosseaume, et » je n'ai pas rencontré une seule circonstance où » l'émetique fût nécessaire au début, ou dans le » cours de la maladie, lorsqu'il n'y avait aucune » complication, et certainement elles étaient fort » rares «.

» La maladie terminée, ajoute M. Gosseaume, » il était souvent nécessaire de purger pour pré- » venir les rechutes; mais quand la crise avait été » parfaite, on pouvait, on devait même se dispenser » de le faire «.

Ces observations prouvent, comme M. Gosseaume s'était proposé de le démontrer, l'inutilité de cet appareil de remèdes, de procédés curatifs, de recettes tant vantées par les papiers publics, puisque le traitement le plus simple était constamment suivi du plus heureux succès.

= Vers la fin de thermidor an 12, M. *Behn*,

médecin à Lubeck, a envoyé à l'Académie des observations médicales sur l'influence des maladies du crâne, des meninges et du cerveau, dans certaines aliénations des facultés mentales.

Le sujet de la première observation est un tailleur qui s'était coupé la gorge et qui mourut deux jours après avec tous les symptômes d'une fièvre maligne. — A l'ouverture du crâne, on trouva les pariétaux d'une épaisseur très-inégale, hérissés de cinq pointes osseuses qui avaient percé la dure-mère et touchaient au cerveau. Le côté droit du cerveau contenait une grande quantité de sang extravasé qui était descendu jusqu'à la base du crâne.

La deuxième observation a pour objet un riche négociant, fameux par son avarice, vivant dans la solitude depuis plusieurs années, triste, irascible, timide, sujet à des céphalalgies fréquentes : il se noya. — L'examen du cadavre offrit quelques désordres dans les cavités de la poitrine et de l'abdomen. L'ouverture du crâne, le frontal et l'occipital se trouvèrent de l'épaisseur d'un demi-pouce ; on observa en outre, le long du sinus longitudinal supérieur, et des deux côtés, plusieurs lames osseuses dont quelques-unes étaient terminées par des pointes tournées vers le cerveau. La partie de l'arachnoïde, placée au-dessous de ces différentes lames osseuses, était d'une épaisseur extraordinaire, et contenait plusieurs concrétions albumineuses.

Une maniaque qui plongea un couteau dans le

sein de son fils, est le sujet de la troisième observation. La femme qui l'a fournie à M. Behn, mère tendre, épouse vertueuse, avait, suivant l'usage du pays, reçu chez elle son vieux père pour lui donner des soins jusqu'à sa mort. Des querelles s'étant élevées entre le vieillard et son mari, elle crut devoir éloigner son père qui mourut quelques années après. Les remords, le repentir suivirent bientôt cette action : l'infortunée se reprochait amèrement l'ingratitude dont elle s'était rendue coupable. Peu de temps après, suspension subite des règles, tristesse, rêverie profonde, terreur pendant la nuit, visions, apparitions de son père. Les jours suivants, fièvre violente, délire continuel, sueurs abondantes pendant quinze jours ; cessation de la fièvre, mais mal de tête violent, mélancolie profonde, idée du courroux de son père toujours présente à son esprit. Elle se persuade que le seul moyen de l'appaiser est de lui sacrifier le plus jeune de ses fils pour lequel elle avait une affection, une tendresse particulière. Pleine de cette idée, elle se confesse, reçoit les sacrements, rentre chez elle, et, après une fervente prière, saisit son enfant, le porte dans une cave ou l'innocente victime tombe sous les coups de sa mère. . . . . Elle remonte, le couteau sanglant à la main, et elle dit, d'un ton calme et tranquille, à sa famille et aux voisins assemblés : Le sacrifice est fait, le ciel est appaisé. — On la traîne devant les tribunaux. Sur le rapport de M.

Behn, elle est acquittée comme maniaque, mais détenue comme folle. Au bout de six mois, apparition des règles, écoulement par l'oreille d'une matière purulente; enfin, retour de la raison avec la santé. Cette mère infortunée est réclamée par sa famille, et elle vit maintenant au milieu de ses enfants, triste et toujours rêveuse, mais sans donner aucun signe de folie.

MM. Laumônier, Guersent et Vigné, que vous aviez chargés de vous rendre compte de ces observations, les ont jugées très-importantes, et dignes, sous tous les rapports, de l'attention de l'Académie.

= En thermidor an 11, l'Académie reçut un mémoire intitulé: *Essai historique et critique sur David, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, etc.*, par Amable Godefroy, ex-chirurgien de première classe des hôpitaux militaires, médecin de l'école de Paris, membre correspondant de la Société médicale de la même ville, de celle d'Anvers et d'Avignon, de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen.

» *Jean-Pierre David* reçut le jour à *Gex*, de parents honnêtes et jouissant d'une fortune médiocre. Heureuse médiocrité, remarque ici l'auteur du mémoire; c'est elle peut-être qui développa le germe des talents de cet homme célèbre. Il fit ses premières études à Lons-le-Saunier, puis à Versoix, et vint à Paris en achever le cours.

Les premiers pas de David dans la carrière des sciences furent marqués par les plus brillants succès. Il n'avait pas encore atteint sa 24ᵉ année qu'il fut couronné par une Académie étrangère. Ce fut l'Académie de Harlem, qui, la première, lui décerna les palmes de la victoire. Cette société savante avait proposé pour sujet de prix : *ce qu'il convient de faire pour augmenter, diminuer ou supprimer le lait des femmes.* Si quelques taches déparent cette production, il ne faut, dit M. Godefroy, en accuser que le temps qui la vit naître.

Ce premier succès n'était que le prélude de ceux qui l'attendaient cette même année : David publia des *Recherches sur la manière d'agir de la saignée, et sur les effets qu'elle produit relativement à la partie où on la fait.* Ce traité fut accueilli avec enthousiasme, et une seconde édition, qui succéda rapidement à la première, dut dissiper le doute modeste que l'auteur avait conçu du mérite de son ouvrage.

C'est à cette époque que Lecat, dont le nom seul fait l'éloge, juste appréciateur du mérite de David, se l'attacha par les liens du sang, en lui donnant la main de sa fille, et le désigna pour le remplacer sur un théâtre digne de ses talents.

Peu de temps après, l'Académie de Rouen proposa pour sujet du grand prix : *le Mécanisme et les usages de la respiration.* Un seul mémoire fut distingué, mais il ne résolvait pas complètement la

question. Cette question ayant été remise à l'année suivante, David, qui déjà avait obtenu une mention honorable, reçut, en 1765, une double couronne des mains de l'Académie.

En 1764, l'Académie de chirurgie avait proposé pour sujet du prix double : *Déterminer la manière d'ouvrir les abcès, et leur assigner un traitement méthodique suivant les différentes parties du corps.* Le prix fut adjugé au mémoire de David, et cet écrit, dit M. Godefroy, suffirait seul pour immortaliser le nom de son auteur.

Peu satisfait de ce qui avait été écrit jusqu'alors sur les causes de la pesanteur, David en fit le sujet de ses méditations, et mit au jour, en 1767, un ouvrage qui a pour titre : *sur la cause de la pesanteur et l'uniformité des phénomènes qu'elle nous présente.* — Séduit par une hypothèse ingénieuse, David est tombé ici dans des erreurs que l'auteur de l'Essai combat, en conciliant les intérêts de la vérité avec le respect que l'on doit aux talents supérieurs lors même qu'ils viennent à s'égarer.

L'Académie de chirurgie avait proposé pour le prix de 1769, le sujet suivant : *Exposer les effets des contre-coups dans les différentes parties du corps autres que la tête, et les moyens d'y remédier.* Déjà membre de l'Académie, David se trouvait exclus du concours ; mais il crut pouvoir se ménager le plaisir secret de remporter, sous le nom d'un

de ses élèves, la double palme qu'il n'avait pu disputer ouvertement.

Physiologiste aussi ingénieux que médecin profond, David publia en 1771 un traité fort étendu sur la *nutrition* et sur les *phénomènes de la génération.*

En 1779, parut son mémoire *sur les effets du mouvement et du repos dans les maladies chirurgicales.*

Enfin, en 1782, il défendit son opinion sur la *nécrose* avec cette supériorité que donne une pratique accoutumée aux plus heureux et aux plus brillants succès.

Après avoir montré dans David le physicien distingué, le médecin profond, l'opérateur consommé dans la pratique de son art, le professeur dévoré d'un zèle ardent pour les progrès de ses élèves, M. Godefroy le peint environné de ses vertus publiques et privées ; il fait le tableau le plus touchant de sa douceur, de sa sensibilité, de sa bienfaisance. » Retraçons-le, dit-il, dans une de ces circonstances où l'acier cruel est la dernière ressource que lui offre son art. Langage affectueux, tendre sollicitude, raisonnement persuasif, rien n'est omis auprès de l'être souffrant pour tromper en quelque sorte sa douleur. David puise son éloquence dans son cœur, et enchaîne la confiance. Une larme roule dans ses yeux, et son cœur, douloureusement comprimé, semble se reprocher des tourments

qu'il ne peut, hélas ! épargner à son malade. Mais ne croyez pas que sa main participe à ce trouble : sûre, invariable dans sa marche, elle suit, sans s'en écarter, la ligne la plus courte. La trace de la douleur se prolonge toujours trop, et l'instant où l'on souffre s'écoule si lentement ! «.

Pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer la trop courte durée et la fin presque tragique d'une carrière si heureusement commencée. Ebloui par les brillantes illusions que lui offraient des spéculations commerciales, et trop faible pour résister à cet appât dangereux, David vit en un instant s'évanouir toutes les espérances dont il s'était flatté, et n'apperçut autour de lui que les débris d'une fortune acquise par seize ans de travaux. Consumé par la mélancolie, dévoré par le chagrin, ce grand homme succomba sous le poids du malheur, et une mort prématurée l'enleva dans la quarante-quatrième année de son âge. Il mourut regretté de sa famille, de ses concitoyens, des hommes de l'art et de tous les savants.

MM. Laumônier, Besnard et Vigné, que vous aviez nommés pour examiner le mémoire que je viens d'analyser, en ont porté le jugement le plus favorable.

= M. le *Maire-Ternante*, chirurgien de cette ville, a présenté à l'Académie un *Mémoire pour servir à l'histoire de la Nécrose.*

Consulté sur une maladie dont était affectée la jambe droite de M. Félix Ribard, demeurant alors à Lisbonne, M. de Ternante crut devoir, contre l'opinion des gens de l'art qui soignaient alors le malade, en attribuer la cause, non à un principe varioleux auquel on avait envain opposé divers médicaments internes, mais à une véritable gangrène de l'un des os de la jambe.

Il était difficile ici, disent les commissaires MM. Laumônier, Besnard, Vigné et Defontenay, dans le compte qu'ils ont rendu de ce mémoire, de ne pas blesser l'amour-propre. Mais M. de Ternante, en plaçant un nom célèbre entre ses adversaires et lui, sut ménager adroitement tous les intérêts. Il invoqua l'autorité de David; et on ne saurait trop louer sa délicatesse pour avoir rapporté à son illustre collègue tout l'honneur de la cure, lors même que ce dernier n'existait plus.

Le jugement porté par M. de Ternante, sur la maladie de M. Ribard, éloigné alors de lui de 400 lieues, annonce une sagacité heureuse; et le temps auquel il opéra le malade ajoute infiniment de prix au succès de l'opération qui, d'ailleurs, exige beaucoup d'expérience et d'habileté.

L'Académie a fait un accueil également favorable au mémoire que M. de Ternante lui a présenté sur quelques cas particuliers qu'il a rencontrés dans la maladie des yeux, connue sous le nom de *Cataractes*, et qu'il a opérés avec succès.

= M. *Vigné*, docteur en médecine, membre de l'Académie, a fait hommage à la Compagnie ; 1° de quatre *Discours sur l'Anatomie*, prononcés, en l'an 7 et en l'an 8, en présence des Administrateurs des Hospices civils de Rouen, à l'ouverture et à la clôture de ses cours d'anatomie ; 2° d'un *Essai sur les Scrophules*, soutenu à l'école de médecine de Paris, le 4 vendémiaire an 10 ; 3° d'un *Essai sur les affections vermineuses* ; 4° d'un *Essai sur l'utilité de l'anatomie*.

Ces divers ouvrages ayant été rendus publics par la voie de l'impression, l'Académie laisse aux gens de l'art le soin d'en apprécier le mérite.

M. Vigné vous a lu en outre des réflexions et observations sur la petite-vérole, mais dont il n'a point fait le dépôt aux archives.

Anatomie artificielle.

M. *Laumônier*, chirurgien en chef de l'Hospice d'humanité de Rouen, membre de l'Institut national et de l'Académie de cette ville, a mis sous les yeux de la compagnie diverses pièces d'anatomie artificielle qu'il a exécutées en cire avec un tel degré de perfection que l'œil saisit par-tout et jusque dans les détails les plus délicats, l'effrayante vérité de la nature. Nous regrettons de ne pouvoir offrir ici la description de ces morceaux précieux, destinés par le Gouvernement à enrichir les cabinets d'anatomie des facultés de médecine de Paris et de Montpellier.

Agriculture et Commerce.

En messidor an 11, M. *Descroizilles* aîné a présenté à l'Académie un ouvrage imprimé, intitulé : *Essai sur l'agriculture et le commerce des Isles-de-France et de la Réunion*, suivi d'une *Notice historique de l'Isle de-France, pendant la révolution*, par Frédéric Descroizilles, négociant et planteur à l'Isle-de-France, et ancien membre de l'Assemblée coloniale.

Cet ouvrage présente un tableau très-bien fait de l'état de la culture et des grands établissements de sucreries, guildiveries, indigoteries, etc., formés dans ces deux îles; l'auteur rend compte des obstacles qui ont empêché l'Isle-de-France, en particulier, de parvenir au dégré de prospérité agricole et commerciale dont elle est susceptible. Il propose un plan d'organisation pour ces colonies, et donne l'apperçu des produits que l'on peut en attendre. Comme les résultats qu'il annonce pourraient paraître exagérés à quelques personnes, M. Descroizilles répond aux objections qu'on pourrait tirer de l'expérience du passé, de la quantité de terrain infertile, de la sécheresse devenue plus grande par l'effet des nouveaux défrichements, des ouragans, etc. etc. » Tout ce que les habitants de ces » deux îles ont à demander au Gouvernement, dit-il » en terminant, c'est qu'il favorise leur agriculture, » leur commerce, leur navigation et leur industrie «.

= Dans le courant de thermidor an 11, M. *Calvel*, ci-devant membre de plusieurs Académies, Sociétés littéraires et d'agriculture, a adressé à l'Académie deux ouvrages imprimés.— Le premier a pour titre : *Traité complet sur les pépinières*, tant pour les arbres fruitiers et forestiers que pour les arbrisseaux et les arbustes d'ornement, avec des instructions pour faire les semis de toutes les espèces, les marcottes, les boutures, pour préparer le terrain, mettre le plant en pépinière, le conduire, le greffer, élever les arbres, les diriger, les déplanter et les transplanter de la manière la plus utile et la plus économique.— Le second est intitulé : *Des arbres fruitiers pyramidaux vulgairement appelés quenouilles*, avec la manière d'élever sous cette forme tous les arbres à fruits provenant de pepins et de noyaux, pour en faire un objet d'utilité et d'agrément.

Ces deux ouvrages, fruits de l'expérience, ne peuvent manquer d'être bien accueillis de tous ceux qui savent combien la culture des arbres en général offre de ressources précieuses, autant pour l'utilité que pour l'agrément. On trouve dans le traité sur les pépinières une nomenclature très-étendue des fruits à boisson, et principalement des poires et des pommes à cidre, suivant l'ordre de leur maturité : il n'est pas besoin de faire remarquer combien cet article est intéressant pour notre département. En se conformant exactement aux

préceptes de M. Calvel, les arbres fruitiers, connus sous le nom de *quenouilles*, adoptés avec enthousiasme par les uns, proscrits impitoyablement par les autres, conserveront utilement leur place dans nos jardins qu'ils enrichiront de leurs fruits, et qu'ils embelliront de leurs formes agréables.

= M. *Brémontier*, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a envoyé à l'Académie un échantillon de la résine fournie par les pins plantés sur les dunes du golfe de Gascogne, pour fixer le mouvement progressif de ces énormes montagnes de sables, qui dans leur marche engloutissent les habitations, et quelquefois des villages entiers.

Cette résine a été jugée par les membres de la commission des travaux de l'ensemencement des dunes du golfe de Gascogne, de la meilleure qualité possible, et supérieure même à celle que donne les pins des landes de Bordeaux.

A l'échantillon était joint un mémoire imprimé *sur les dunes, et particulièrement sur celles qui se trouvent entre Bayonne et la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde.*

= M. *Vitalis* a communiqué à l'Académie un *Mémoire sur la nature des marnes, leurs diverses espèces, leur emploi le plus avantageux, selon la différence des terres, et dans lequel il indique aux cultivateurs des caractères extérieurs propres à leur faire distinguer, par des moyens faciles, chaque espèce de marnes.*

L'auteur, après avoir représenté l'agriculture comme le premier des arts, demande pourquoi, au milieu de l'émulation générale, l'agriculture a si peu occupé les esprits ; pourquoi la science la plus importante aux besoins de la Société a fait, depuis des siècles, des progrès si lents et si faibles ; pourquoi, tandis que toutes les autres parties de nos connaissances marchent d'un pas rapide vers la perfection, l'agriculture seule reste en arrière, et paraît condamnée à un funeste oubli ?

Il en trouve principalement la raison dans le mépris absurde du plus utile comme du plus noble des arts, dans cette routine aveugle qui subjugue le plus grand nombre de nos cultivateurs.

La marne, suivant lui, n'est point un engrais : elle ne fournit point par elle-même aux végétaux les sucs nourriciers dont ils ont besoin. Les marnes ne servent qu'à corriger les défauts des terrains argileux, sableux ou crétacés, il fait connaître à ce sujet la nature des marnes en général, et celle des marnes dites d'*engrais*, en particulier. Ces dernières se réduisent à deux espèces qu'il ne faut pas confondre : la marne *argileuse* et la marne *calcaire*, ainsi nommées, suivant que l'*argile* ou la *craie* domine dans leur composition. Il propose des moyens aussi simples que sûrs pour distinguer chacune de ces marnes.

De là, passant à l'emploi des marnes, suivant la différence des terres qu'il s'agit de rendre propres

à

à la végétation, il donne des règles fondées également et sur le raisonnement et sur l'expérience, et dont le cultivateur ne peut, dit-il, s'écarter sans s'exposer à perdre la plus grande partie de ses avances. Il insiste particulièrement sur la nécessité de ne repandre la marne sur le terrein qu'après l'avoir réduite au moins en poudre grossière, afin qu'ainsi atténuée elle puisse, 1° s'incorporer intimement aux substances terreuses dont elle doit corriger les défauts; 2° absorber aisément l'oxigène atmosphérique dont l'influence sur le développement des parties organiques des végétaux n'est plus douteuse aujourd'hui.

Il suit naturellement du point de vue nouveau sous lequel l'auteur a envisagé son sujet, que l'emploi de la marne ne dispense pas de l'usage des engrais; qu'il ne tend qu'à les économiser en rendant le terrain propre à en retenir toutes les parties utiles, et à ne les céder au végétal qu'à proportion de ses besoins.

L'auteur termine par une récapitulation des principes les plus importants développés dans le cours de son mémoire. (1)

---

(1) Ce mémoire a été imprimé à Rouen, chez P. Periaux, rue de la Vicomté.

Filature continue.

L'Académie doit à M. le Préfet la connaissance des efforts que M. *Maizieres*, menuisier, rue du Pré, n° 8, fauxbourg Saint-Sever, à Rouen, a tentés pour appliquer à la filature continue un mécanisme particulier propre à remplacer le service des chevaux dans les filatures dites à manège.

M. Vitalis, en rendant compte de ce projet, au nom de la commission chargée de l'examiner, a fait voir que les principes de M. Maizieres ne s'accordent point avec ceux de la mécanique ; mais en rejettant les propositions de l'auteur, il a recommandé ses louables intentions à l'estime de la Compagnie.

Machine à filer le coton.

Au mois de thermidor an 11, M. le Préfet vous a invités, Messieurs, à faire examiner par des commissaires (MM. Delepine, Lancelevée et Vitalis) un métier filoir de 32 broches, exécuté et perfectionné, d'après le systême d'Arkwrigth, par M. *le Cardonnel*, serrurier à Rouen, place Rougemare.

Il résulte du rapport des commissaires que M. le Cardonnel a fait une heureuse application des roues coniques pour mener le tambour du cylindre qui communique le mouvement à toutes les broches. Cet engrenage présente un avantage évident sur les poulies qu'il remplace, puisqu'il évite

une somme assez considérable de frottements inutiles.

Un volant placé au centre du premier moteur sert à régler le mouvement, à le rendre plus égal et moins dépendant de la force musculaire de la fileuse.

Dans les machines ordinaires, le mouvement du tendeur destiné à remédier aux effets variables de l'atmosphère sur la corde qui s'enveloppe autour du cylindre, est abandonné à l'intelligence de la fileuse ; ce qui n'est pas sans inconvénient. M. le Cardonel y a remédié en réglant ce mouvement par deux poids appliqués à une espèce de petit chariot. Ces poids maintiennent la corde dans un dégré constant et uniforme de tension, et corrigent ainsi, d'une manière aussi simple qu'ingénieuse, l'influence de l'air sec ou humide sur sa longueur.

Du papier fin, adroitement collé sur le cylindre, met cette pièce, autant qu'il est possible, à l'abri de la sécheresse et de l'humidité de l'atmosphère.

Ce filoir, très-bien exécuté d'ailleurs, annonce dans M. le Cardonel beaucoup d'adresse et d'intelligence.

L'Académie a eu la satisfaction de voir les éloges qu'elle avait donnés au travail de M. le Cardonel, confirmés par le Ministre de l'intérieur, dans une lettre pleine de bienveillance, adressée par Son Excellence à l'artiste estimable qui s'occupe avec

tant de succès à perfectionner parmi nous les machines employées à la filature continue.

Système général de numéros pour les fils, et spécialement pour les fils de coton.

Il est très-important pour ceux qui emploient les fils, dit M. *Lafontaine-Fleulard* fils, dans un mémoire qu'il vous a présenté, d'en connaître exactement la finesse.

La mesure immédiate du diamètre de ces fils eût été un moyen aussi peu exact que difficile dans la pratique.

On a donc adopté, avec raison, un moyen beaucoup plus simple, et qui ne laisse rien à désirer du côté de l'exactitude. Il consiste à peser une longueur connue du fil dont on veut déterminer la finesse, et, par le poids plus ou moins considérable de cette longueur, on juge du dégré de finesse. C'est ainsi que l'on indique la finesse d'un fil en disant qu'il en faut tel nombre d'aunes pour peser une livre, ou tel nombre de pièces de telle longueur dans le poids d'une livre. Ce nombre de pièces donne le numéro du fil, et réciproquement; le n° 20, par exemple, indique que le fil compris sous ce numéro est d'un dégré de finesse tel qu'il en faut 20 pièces pour peser une livre.

Si tous les fileurs avaient donné aux pièces la même longueur, le même numéro indiquerait partout le même dégré de finesse; mais les uns font

leurs pièces de 600 aunes, les autres de 625; ceux-ci de 650, ceux-là de 700, quelques-uns de 750; il en est même qui les portent jusqu'à 1000 aunes à la livre. Les abus et les inconvénients sans nombre qui résultent d'un pareil ordre de choses, doivent faire désirer vivement un système général de numéros qui assure une uniformité constante dans tous les établissements de filature.

Or, dit l'auteur du mémoire, pour qu'un système puisse devenir général, il doit être appuyé sur des bases qui soient elles-mêmes généralement adoptées. On ne peut donc prendre pour bases l'aune et la livre qui ne sont pas les mêmes dans tous les pays, et auxquels le Gouvernement vient de substituer d'autres mesures. Le mètre et le gramme sont les seules unités sur lesquelles on doive fonder le système général, qui, s'il était reçu dans toutes les fabriques françaises, pourrait être ensuite adopté chez l'étranger.

M. Lafontaine conclut en proposant mille mètres pour unité de longueur, et le kilogramme pour unité de poids. Mais comme on pourrait trouver qu'un écheveau de mille mètres serait trop fort, il propose de donner au dévidoir un mètre et demi de circonférence : quatre cents tours formeront l'écheveau, et cet écheveau sera les 0.6 de l'unité de longueur. Dans ce cas cinq écheveaux composeront la pente, la botte pesera trois kilogrammes, et le nombre des pentes indiquera alors le numéro.

Les commissaires chargés d'examiner le mémoire qui nous occupe (MM. Pugh, Lancelevée et Letellier) observent que ce système pourra paraître trop éloigné des rapports actuellement connus, et ils indiquent alors comme s'en écartant à peine, la demi-pièce de 750 mètres, comparée au demi-kilogramme, laquelle est dans un tel rapport avec la pièce de 650 aunes à la livre, que leurs numéros ne diffèrent que d'un centième.

Cette demi-pièce, qui paraît d'une grosseur très-convenable, s'obtient aisément en donnant au dévidoir un mètre et demi de circonférence : 100 tours formeront l'échevette, et cinq échevettes feront la demi-pièce. La pièce entière sera donc composée de dix centaines, et si l'on considère la circonférence du dévidoir comme l'unité, la division de la pièce sera celle du kilogramme, et conforme, comme cette dernière, au système décimal.

MM. les commissaires chargés du rapport, ont jugé que le travail de M. Fontaine est celui d'un bon citoyen, et qu'on ne peut trop inviter les fabricants à adopter les bases du système qu'il propose pour la classification des fils.

Perfectionnement de la pompe vulgairement appelée seringue.

Ce perfectionnement, imaginé par M. *le Brument*, architecte, membre de l'Académie, et que la mort nous a enlevé depuis, consiste en ce que le corps

de pompe, au lieu de se visser comme à l'ordinaire, par son extrémité inférieure, sur le canal déférent, repose sur un ressort à boudin enfermé dans le canon qui termine ce canal. L'extrémité du corps de pompe qui entre dans le canon porte une ouverture qui s'élève au-dessus ou s'abaisse au-dessous du tuyau déférent suivant que le ressort est comprimé ou non ; ce qui laisse au malade la faculté d'interrompre le jeu de l'instrument à l'instant même où il le désire et sans craindre une inondation toujours désagréable.

Cette pompe se distingue encore des autres en ce que le manche du piston étant creux, on peut la remplir sans être obligé de la renverser.

On trouve des pompes de cette espèce chez M. Boissel, pompier, Pont-de-Robec, qui a parfaitement rendu dans l'exécution les idées de M. le Brument.

ÉCONOMIE RURALE.

Au mois de frimaire an 12, M. le Préfet a adressé à l'Académie un exemplaire du rapport fait par M. *Huzard*, à la classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, sur les améliorations qui s'opèrent successivement dans l'établissement de Rambouillet, et principalement de celle des bêtes à laine, et de la vente qui a eu lieu le 15 prairial an 11.

Dans un premier rapport, lu à l'Académie dans sa séance du 26 floréal an 12, M. l'abbé Lallemant vous a donné, Messieurs, un précis très-bien fait des succès qu'obtient tous les jours l'établissement de Rambouillet.

Dans un deuxième rapport, présenté à la Compagnie le 3 prairial an 12, notre Confrère a fait part de ses observations sur les objets les plus intéressants dont il est parlé dans le compte rendu par M. Huzard.

= Le 28 vendémiaire an 12, M. le Préfet a soumis au jugement de l'Académie quelques questions proposées à l'occasion des moyens *de nourrir et de faire travailler les Abeilles pendant les plus grands froids, et de les préserver des dangers de l'hiver.* Ces moyens, consignés dans le n° 1er du tome 5e du Mémorial des corps administratifs du département de la Seine-Inférieure, consistent particulièrement à donner aux abeilles, pendant la saison rigoureuse, une espèce de raisiné composé avec les fruits tombés des arbres, tels que pommes, poires, prunes, raisins, etc., que l'on fait cuire ensemble dans de la lie de vin.

Il s'agissait de savoir, 1° si l'on pourrait hâter, par un feu doux ou de toute autre manière, la fermentation du raisiné;

2° S'il y aurait quelqu'inconvénient à donner cette nourriture aux abeilles, sans être fermentée;

3° Si l'on pourrait espérer de conserver les abeilles et attendre la fermentation du raisiné, en sacrifiant une moitié des ruches pour en extraire et en donner le miel aux abeilles qui habitent l'autre moitié ?

La commission chargée de satisfaire à ces questions, répond, sur la première, que la coction des fruits nécessaires à la confection du raisiné, rend inutile toute autre fermentation, la coction seule suffisant pour développer le principe sucré.

Sur la seconde question, MM. les commissaires estiment qu'il n'y a aucun inconvénient à donner aux abeilles la nourriture proposée sans être fermentée.

Enfin, la commission pense que si l'aliment indiqué est du goût des abeilles, le propriétaire ne sera point obligé de recourir à la triste ressource de sacrifier une partie des ruches pour conserver l'autre.

M. *Noël*, rapporteur, a saisi cette occasion pour proposer à l'Académie de nommer une commission qui serait chargée de rédiger, en faveur des habitants des campagnes, une instruction qui contiendrait l'abregé de tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour de meilleur sur l'éducation des abeilles. Ce travail, dont la Compagnie s'est empressée d'accueillir l'idée, donnerait, à coup sûr, une activité nouvelle à une branche d'industrie rurale trop négligée parmi nous.

ECONOMIE POLITIQUE.

La rareté du bois est un fléau dont nous ressentons depuis long-temps les funestes atteintes, et qui, chaque jour, fait les progrès les plus allarmants.

» Dès le temps de Charles IX (remarque M. Aviat, membre de l'Académie, dans un mémoire qu'il a présenté à la Compagnie le 15 frimaire an 12) » Bernard de Palissy avait observé que la re-» production n'était pas en équilibre avec la con-» sommation, et qu'il en avait averti le Gouver-» nement par des imprécations hardies contre son » insouciance «.

Depuis cette époque, bien loin de diminuer, le mal n'a fait que s'accroître encore, et nous semblons toucher au moment où la classe indigente, c'est-à-dire la plus nombreuse, sera condamnée à la plus cruelle de toutes les privations.

Un des plus sûrs moyens d'écarter cette calamité, est, dit l'auteur du mémoire, de fournir le plus promptement possible au besoin et à l'industrie les espèces dont l'accroissement est le plus rapide.

Or, continue M. Aviat, aucun arbre, sous ce rapport, ne se recommande avec plus d'avantage que le peuplier de Virginie, aujourd'hui naturalisé en France.

Il n'est point d'arbre qui soit moins difficile sur la qualité du terrain : il n'en est point dont l'accrois-

sement soit plus prompt et qui se multiplie plus aisément. Il prouve ces diverses assertions par les expériences de M. Rondeaux de Sétry, notre respectable confrère, et par celles qu'il a tentées lui-même à l'exemple et d'après les conseils de cet habile naturaliste.

Après le peuplier de Virginie, M. Aviat indique d'autres espèces dont l'accroissement est aussi rapide et les qualités préférables, telles que l'acacia, le platane et beaucoup d'autres arbres exotiques qui commencent à s'acclimater en France, et dont l'auteur promet de s'occuper dans un travail particulier.

En proposant ces ressources, l'auteur n'exclut point celles qui découlent du système ordinaire d'aménagement dans nos forêts; il veut seulement accélérer le terme de la régénération des bois par la concurrence dans la culture des différentes espèces, et nous sauver de la crise qui pèse dès ce moment sur nous et qui menace nos arrière-neveux d'une manière plus effrayante encore.

» L'impression pénible qu'elle laisse dans l'ame
» m'a fait un devoir, dit M. Aviat, de communi-
» quer des idées que je crois utiles; et ce n'est
» pas sans quelques charmes qu'on s'élance dans
» l'avenir, en répétant avec le bon vieillard de la
» Fontaine:

» Mes arrières-neveux me devront cet ombrage,
» Cela même est un fruit que je goûte aujourd'hui :
» J'en puis jouir demain et quelques jours encore. «

= Au mois de ventôse an 12, l'Académie a reçu un ouvrage intitulé : *Réflexions sur la réorganisation des haras, l'amélioration des chevaux et le rétablissement des manèges*, par M. *Louis de Maleden*, ancien officier de cavalerie.

Après avoir parlé des moyens généraux à employer pour régénérer les haras, l'auteur présente un apperçu du nombre des étalons, des races et qualités des chevaux dans toute l'étendue de la France, qu'il divise en quatre parties qui se trouvent naturellement désignées par les points cardinaux, *nord*, *est*, *sud* et *ouest*.

Voici ce que M. de Maleden dit en particulier des chevaux normands : » Tout le monde sait que » c'est une des plus belles races : elle est propre à » tout ; elle fournit aux carrosses, aux manèges, » pour les chasses, pour la cavalerie, les postes, » les messageries ; elle fournit encore ces bidets si » estimés pour cette sorte d'allure qui leur est pro» pre, et qu'on nomme l'*amble*. On a lieu de croire, » ajoute-t-il, que cette race est celle qui, pendant la » révolution, a le moins perdu de ressources pour sa » régénération. On pourrait aujourd'hui l'aider promp» tement à se relever de ses pertes, en y introduisant » de beaux étalons du Mecklembourg, d'Angleterre,

» d'Hanovre, du Brandebourg, de l'Espagne et même » des Turcs, des Barbes et des Arabes. Ces races » conviennent aux différents services. «

L'auteur passe à l'examen des chevaux de races étrangères, et entre ensuite dans l'exposition des moyens particuliers qui doivent concourir à la réorganisation des haras et à la régénération des races françaises.

Il indique avec soin les qualités que doivent avoir les étalons et les juments destinés à la régénération des différentes espèces, la conduite à tenir à l'égard de la jument et des poulains. Il offre sur le croisement des races des vues générales, suivies de remarques générales et particulières sur l'examen des chevaux, et notamment de ceux de l'Asie et de l'Afrique.

L'auteur termine en faisant sentir la nécessité de rétablir promptement les manèges en France; c'est-à-dire d'en former de semblables à ceux qui existaient à Versailles, Cambrai, Angers, etc.

STATISTIQUE.

M. *Vitalis* a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire de *l'Annuaire Statistique du département de la Seine-Inférieure*, que M. le Prefet l'avait chargé de rédiger.

L'auteur, dans cet ouvrage, s'est attaché à présenter le tableau exact du département considéré sous les rapports qu'il peut offrir au naturaliste,

au physicien, à l'administrateur, au cultivateur, au manufacturier, au commerçant, à l'homme de lettres, à l'artiste, au philosophe.

= Vers la fin de prairial, M. l'abbé *Jamard* a lu à l'Académie un *Mémoire sur les moyens de se procurer des renseignements exacts sur ce qu'était la Statistique d'un département quelconque pendant l'année précédente.*

Ces moyens consistent à adresser aux municipalités des départements, des séries de questions qui sont développées dans le mémoire, sur la population, l'agriculture, le prix des denrées, le gros et le menu bétail, les fabriques, les usines, les carrières et autres objets qui intéressent la Statistique.

L'auteur du mémoire propose de joindre aux ouvrages de Statistique, une carte générale du département, et même des cartes particulières de chaque arrondissement.

Nous accueillons d'autant plus volontiers ces idées de M. l'abbé Jamard que nous les avions nous-mêmes proposées à l'Administration lorsqu'elle nous chargea de rédiger l'Annuaire Statistique de notre département.

Ici, Messieurs, se termine la tâche que j'avais à remplir. Puissé-je m'en être acquitté d'une manière digne de l'Académie qui me l'a imposée, digne de l'Assemblée devant laquelle j'ai eu l'honneur de parler.

Notice Biographique sur M. Balliere;

Par M. Gosseaume.

Charles-Louis-Denis Balliere naquit à Paris en 1729, au mois de mai, de M. Charles et de demoiselle Louise Delaisement.

On voit d'abord les motifs de cette amitié singulière que M. Delaisement, oncle et parrain de notre Confrère, ne cessa de lui porter, et comment M. Balliere, unissant le nom de Delaisement au sien, s'honorait d'une propriété légitime, le nom de madame sa mère.

Dès sa première enfance, M. Balliere fit appercevoir cette sensibilité délicate, cette facilité de conception, cette aptitude à l'étude qu'il a toujours conservées.

A huit ans il composa son histoire : on conçoit ce que pouvait être une pareille production ; je l'ai lue, et je puis assurer qu'elle contenait des originalités bien étonnantes chez un écolier de cet âge.

Les parents de M. Balliere, occupés du commerce et ne pouvant surveiller son éducation, le mirent dans des pensions : leur situation décida des colléges où il fit ses études ; il en fit une partie au collége des Quatre-Nations, et une autre partie au collége de Beauvais.

Le goût qu'il avait pour la poësie latine et fran-

çaise se développa sous les maîtres habiles qui dirigeaient ses études, et l'émulation perfectionna ce que la nature avait commencé.

Le chef de la pension, homme d'une probité sévère, était, dans toute la force de l'expression, un docteur en *us*. M. Balliere, et quelques-uns de ses camarades, parmi lesquels se trouvait M. Delalouptiere, connu depuis par des poésies pleines de goût, se concertèrent pour lui donner à sa fête un plat de leur métier; ils se partagèrent tous les genres de poësies, l'Idylle, l'Eglogue, l'Ode, la Satyre, l'Epigramme, etc. J'ai vu plusieurs de ces pièces que M. Balliere avait conservées, et toutes annonçaient de la facilité et une connaissance déjà étendue des poëtes latins. L'auteur de l'Eglogue n'oublia pas ce vers charmant de Virgile :

Formosi pecoris custos formosior ipse;

et il n'était pas possible d'en faire une application plus plaisante; plusieurs des élèves étaient disgraciés de la nature, et le héros de la fête était borgne ou boiteux.

Le célèbre professeur Crévier donna à M. Balliere les préceptes de l'éloquence. Le talent du professeur n'était pas équivoque, mais il n'y avait qu'un petit nombre d'élèves studieux qui fixassent son attention, et M. Balliere ne fut pas d'abord de ce nombre. Une circonstance très-ordinaire dans les colléges fit sentir au professeur combien le jeune

Balliere

Balliere méritait d'être distingué. Le devoir du jour était la traduction d'un morceau de Tite-Live. Le professeur lui demande la lecture de sa version, et l'interpellé n'avait pas même songé à la prévoir. Il fallait payer au moins de hardiesse : un camarade lui remet le Tite-Live qu'il tenait, et la lecture du latin la plus rapide suffit à M. Balliere pour réciter le français d'une manière suivie et telle que le professeur en eût été la dupe sans un accident qui trahit le secret. Une phrase latine assez difficile fut rendue d'une manière si juste, si élégante, que le professeur, après en avoir relevé les beautés, pria M. Balliere d'en donner une seconde lecture. On n'est pas toujours heureux : la phrase ne fut répétée ni dans les mêmes termes ni dans le même ordre. Ce n'est pas cela, dit M. Crévier ; apportez votre copie. Il fallut convenir de la tricherie ; mais le professeur sentit quel était le talent de son élève, et lui prodigua depuis les soins les plus assidus.

Après son cours de philosophie, sous le fameux Rivard, M. Balliere fut reçu maître ès arts en l'Université de Paris : ses lettres sont datées du 21 novembre 1746.

Il fallait alors faire le choix d'un état. La célébrité de M. Delaisement et la vaste érudition de cet habile chimiste, déterminèrent aisément M. Balliere à se fixer auprès de lui. Il y trouvait à-la-fois un guide assuré dans la carrière qu'il se proposait de parcourir, et un littérateur érudit avec lequel il

pouvait parler toute espèce de langage scientifique, avec le plaisir d'être entendu.

M. Balliere fut juré apprenti de M. Delaisement, le 24 août 1747, et reçu par chef-d'œuvre le 29 novembre 1756.

Les statuts des marchands-apothicaires de Rouen faisaient alors une grande distinction entre les réceptions pour la ville et celles pour la campagne. Les examens des apothicaires pour la ville de Rouen se faisaient tous en latin ; M. Balliere y parla avec une facilité et une élégance qui étonnèrent tous les auditeurs ; il fut reçu avec un applaudissement universel, et considéré comme l'héritier des talents et des connaissances profondes de son oncle.

J'ai sous les yeux, dans le moment où j'écris, diverses oraisons latines de M. Balliere, oraisons prononcées à la réception d'apothicaires dont il était ou l'examinateur ou le conducteur ; elles sont écrites avec autant de solidité que d'élégance, et honorent également la justesse de son esprit et la sensibilité de son cœur.

M. Balliere, guidé par un oncle habile dans les routes difficiles de la chimie, voyait sans cesse l'expérience à côté du précepte.

Un laboratoire assorti de tous les vaisseaux nécessaires, le besoin inné chez M. Delaisement de répéter les opérations les plus ingrates, une fortune assez aisée pour ne pas calculer des dépenses qui

n'ont d'autre utilité que les progrès de la science, tout se réunissait pour rendre à M. Balliere le travail aussi facile qu'agréable. Une superbe bibliothèque où se trouvaient réunis des livres de tous les genres, favorisait le goût naturel de M. Balliere pour l'étude. Vous ne serez peut-être pas fâchés, Messieurs, de savoir comment s'était formée cette riche collection. M. Delaisement avait plusieurs frères, et il était devenu l'héritier de tous; l'un avait embrassé l'état ecclésiastique; un autre avait suivi la carrière du barreau. L'aîné, mort sous-principal du collége de Navare, avait cultivé les langues savantes, l'astronomie, les mathématiques, et avait formé des liaisons de goût, d'estime et d'amitié avec les savants de l'Europe les plus distingués. Ainsi s'était formée cette belle réunion de livres de théologie, de jurisprudence, de physique, d'astronomie, de mathématiques, de langues, d'histoire, à laquelle M. Delaisement avait ajouté un grand nombre de bons ouvrages de médecine et de chimie. La bibliothèque de M. le Président de Courvaudon, qu'il avait acquise presque en entier pour se procurer de magnifiques éditions des pères grecs, lui avait encore fourni bien des livres d'histoire. M. Ballière pouvait s'attendre à posséder un jour la bibliothèque de M. son oncle, et il avait tourné ses vues du côté des belles-lettres. Collections académiques, arts agréables, mémoires littéraires, poësies, formaient dans ses mains une col-

lection brillante qui n'attendait que le moment de se réunir à la masse générale. Tels avaient été les éléments, les matériaux de ce monument élevé à la gloire des sciences, des lettres et des arts.

M. Balliere, doué d'une imagination agréable, d'un esprit juste, d'une conception facile et de la plus grande aptitude au travail, se rendit familiers tous les genres d'études. Les langues mortes et vivantes, les mathématiques, l'eloquence, la musique, la poësie l'occupèrent tout-à-tour. Tant de talents ne pouvaient échapper aux hommes distingués qui composaient alors l'Académie de Rouen, et dont la plupart étaient ses amis. Ils se firent un honneur de s'associer M. Balliere qui justifia dans toutes les circonstances l'opinion favorable qu'on avait conçue de lui. Il fut reçu adjoint le 9 novembre 1750, et titulaire en 1754.

La jeunesse, comme le printemps, est la saison des fleurs. M. Balliere se fit connaître alors par des opéra comiques, dans lesquels on trouve les couplets les plus ingénieux. On y chercherait en vain cette succession d'incidents, cette intrigue laborieuse que présentent beaucoup d'opéra nouveaux; mais le style en est pur, le dialogue naturel, la versification agréable. Sa première pièce, *Deucalion et Pyrrha*, et sa dernière, *Páquette*, ne sont pas imprimées. Il donna et fit imprimer en 1751 le *Rossignol*, le *Retour du Printemps* en 1753, *Zéphire et Flore* en 1754, la *Guirlande* en 1757. M. Balliere aimait le théatre : les compliments d'ouverture et

de clôture qui ont été entendus à Rouen avec le plus d'intérêt pendant les beaux jours de sa vie, étaient de lui ou avaient reçu de lui quelques modifications agréables.

Cette légèreté apparente ne l'empêcha pas de cultiver les mathématiques et de s'y rendre très-habile : il fut presque toujours associé aux examinateurs que le Gouvernement envoyait dans cette province, et MM. les professeurs de mathématiques et d'hydrographie demandèrent toujours qu'il fût nommé commissaire pour l'examen de leurs élèves.

L'Académie de Rouen a toujours compté parmi ses associés les Savants les plus recommandables. M. Balliere fut connu et estimé de tous ; il est vrai qu'il n'était étranger à aucun genre de savoir. Il lisait Démosthène avec M. l'abbé Auger, faisait des vers latins avec le père Girault, résolvait des problêmes avec les Pères Pingré et Bouin, faisait des opéra comiques avec Favart, de la botanique avec MM. de Jussieu et d'Angerville, de la chimie avec MM. Rouelle et Delaisement, parlait de tout avec Fontenelle. Il publia en 1764 sa *théorie de la musique*, *in-4°*, avec figures, et en adressa un exemplaire à Jean-Jacques. La réponse de ce dernier me fut remise à Paris où je demeurais alors, pour la faire tenir à M. Balliere qui eut l'attention de m'en donner connaissance ; elle commençait par ces mots : » Que ne m'a-t-il été possible, Monsieur, de con» sulter votre excellent ouvrage, ou plutôt vos lu-

» mières quand je travaillais aux divers articles » sur la musique que j'ai fournis à l'Encyclopédie ! « C'était annoncer l'idée avantageuse qu'il se formait de l'ouvrage, et plus encore de son auteur. Cette lettre d'ailleurs est pleine de témoignages d'estime et considération, et Jean-Jacques n'était pas adulateur ; il fallait avoir mérité l'une et l'autre.

Je placerai ici, pour ne pas revenir sur le même objet, la notice des ouvrages académiques de M. Balliere ; et, comme le catalogue en est long, et que beaucoup d'entr'eux sont imprimés, je me contenterai d'en citer rapidement les titres.

Mai 1754. Traduction de l'Élégie d'Ovide de *medicamine faciei*.

Janv. 1754. Utilité du calcul dont la période finirait à 12.

Juill. 1755. Différence du sens des mêmes mots dans la même langue.

Avril 1757. Démonstration de la règle de deux fausses positions.

Novembre. . Du rapport mécanique de la musique avec la poësie.

Avril 1758. Il publia avec des notes un ouvrage de M. Cloutier *sur le mariage avenant*.

Avril 1761. Résolution du problême suivant : » le » diamètre d'un cercle étant donné pour » mesure d'une octave, déterminer par » des arcs d'intersection les points de

» la circonférence par lesquels doivent
» passer les perpendiculaires qui se-
» raient entr'elles réciproquement com-
» me ut , re , mi, fa, sol , la , si , ut,
» et réciproquement comme les nom-
» bres connus , 24 , 27 , 30 , 33 , 36 ,
» 42 , 45 , 48 «.

Juin 1762. Observation sur une morsure de la vipère, guérie par le sel volatil de ce reptile, etc.

Août 1764. Rapport très-favorable de MM. les commissaires nommés pour l'examen de la théorie de la musique ci-dessus.

Décembre. . Observations sur le chronomètre de M. Hubert.

Fév. 1766. Rapport sur l'art du trait par Fourneau.

Août 1767. Mémoire sur les propositions prétendues universelles.

Juin 1774. Un échantillon de bled frappé de la foudre ; les épis conservent leur forme, mais ont acquis une pesanteur extraordinaire.

Juin 1776. Rapport d'un mémoire sur les nombres figurés. L'Académie arrête que les registres feront mention du plaisir et de l'intérêt qu'en ont excité la lecture.

Juillet.. . . Traduction de l'itinéraire de Jean Ray.

Avril 1779. Traduction du traité et description du Mangostan, par Jean Ellis. I 4

1782. Essai sur les problêmes de situation.

Mars 1783. Mémoire sur les puissances magiques.

1784. Ed. du *Monita amoris virginei, etc.*, Auctore Jacob. Cats.

Dissertation littéraire sur la valeur du mot *auspices*.

1790. Edition du *Gazophylacium græcorum*. Paris, *Didot*.

1784. Exemples et usages des quarrés magiques.

Nouvelles combinaisons des mêmes quarrés.

1785. Problême de symmétrie. Suite des quarrés magiques.

Juin 1785. Exemplaire imprimé de ses problêmes de symmétrie traités magiquement.

La clef est ce vers d'Andromaque :

Que ne peut l'amitié conduite par l'amour ?

Juill. 1785. Dans la députation au célèbre Francklin, M. Balliere, alors directeur, lui fait présenter un problême de symmétrie, dont la clef était : *Benjamin Francklin est le nœud qui joindra les deux mondes.*

Août 1786. Nouveau mémoire sur les quarrés magiques.

Avril 1787. Il fait présenter à l'Académie un cube magique duquel il résulte que tous

les points opposés, passant par le centre, offrent toujours le nombre 28.

Je ne dois pas omettre ici que M. Ballière avait enrichi la Bibliothèque de l'Académie et son muséum naissant de plusieurs articles intéressants.

Lorsqu'en 1768 l'Académie perdit un de ses plus beaux ornements et de ses membres les plus laborieux, le célèbre Lecat, elle jetta les yeux sur M. Ballière pour le remplacer et adoucir ainsi l'amertume de cette perte. Personne n'était plus en état que lui de remplir avec honneur une place que son prédécesseur avait rendue si difficile. Il fut nommé sécrétaire perpétuel pour les sciences, le 16 novembre 1768. Il accepta par déférence pour la Compagnie qui lui donnait ce témoignage d'estime, mais il ne tarda pas à s'appercevoir que le travail de cette place lui enlevait bien des instants au détriment de sa profession aussi importante que délicate. Il la pria, par lettres du 31 mai de la même année, de recevoir sa démission ; alors s'éleva, entre l'Académie et son secrétaire, une lutte de sentiments affectueux, également honorable à l'une et à l'autre. M. Balliere fut invité, pressé de ne pas abdiquer, il eut besoin de faire valoir de nouveau ses raisons très-solides pour obtenir la permission de cesser ses fonctions. Mais il paya, à la mémoire de son illustre prédécesseur, la dette qu'il avait contractée en acceptant sa place ; il composa et lut à la séance publique de 1769, l'Eloge histo-

rique de M. Lecat : cet ouvrage imprimé est connu de tout le monde, et chacun sait que la vérité, le sentiment et les graces s'y disputent le prix.

M. Balliere avait le titre d'avocat ; et voici à quelle occasion il l'avait acquis :

Une affaire de communauté très-importante, dans laquelle il se trouva impliqué, le mit dans l'obligation de fournir divers mémoires ; il désira de pouvoir les signer comme jurisconsulte, et il fit son droit à Paris, comme on disait alors, par bénéfice d'âge. Ce titre n'était, à proprement parler, qu'une formalité, puisque la plupart des candidats portaient à ces examens la plus parfaite ignorance des lois. M. Balliere se pénétra véritablement de la matière sur laquelle il devait être interrogé, et ses réponses furent autant de dissertations que sa grande facilité à s'énoncer en latin rendit doublement intéressantes. C'était une espèce de phénomène dans les écoles de droit ; il y fut admiré et comblé d'éloges.

De retour à Rouen, il composa l'excellent mémoire qui entraîna le gain de son affaire. Il s'était préparé à cette composition par une lecture réfléchie du Télémaque et des Lettres provinciales : il ne pouvait choisir de plus sûrs modèles de pureté en style, de finesse et d'agrément.

M. Balliere fut honoré de la confiance de M. le garde des sceaux, pour la censure des livres. Il s'acquitta plusieurs fois de cette fonction délicate,

et mérita le remercîment du premier magistrat et celui des auteurs.

En 1776, M. Fusée Aublet, botaniste célèbre et auteur d'un ouvrage important sur les plantes de la Guyane française, dédia à notre confrère un genre de plantes de la famille des corymbifères, sous le nom de *Balliera*. Une lettre de M. d'Estampes, que j'ai sous les yeux, en explique les motifs. » M. Aublet vous dira sans doute dans sa ré-» ponse (c'est M. d'Estampes qui écrit) que la » dénomination de la plante à laquelle il fait porter » votre nom, est l'expression du charme que vous » avez porté sur lui.

» Je trouve, dit M. Aublet, dans une lettre à » M. d'Estampes, le même nom appliqué à deux » genres différents. J'en nomme un *Balliera*, la Bal-» lière, du nom de M. Ballière, fameux apothi-» caire de Rouen, très-connu par son génie et ses » talents (1) «.

M. Ballière épousa, en 1770, Mademoiselle Quevillon, femme extrêmement aimable, qu'il eut le malheur de perdre en 1778. Il composa son épitaphe et sut associer l'éloquence au sentiment. Je vais la présenter textuellement ; j'en donnerai ensuite la

---

(1) La *Balliera* d'Aublet est le *Trixis* de Swarts et de Schreber dans son édition du *genera plantarum* de Linné. M. de Jussieu a eu l'honnêteté de lui conserver sa première dénomination et de respecter les intentions de M. Aublet.

traduction en faveur des personnes auxquelles la langue latine ne serait pas familière.

Amabilis ut Rachel viro,
Maria Catharina
Quevillon,
Uxor
Caroli Balliere,
Nata 17 april. 1730;
Nupsit 17 septemb. 1770,
Obiit 20 decemb. 1778.
Stipata virtutibus
Beneficiorum memor,
In amicos obsequens,
In suos obsequentissima,
Erga omnes mitis
Imò ipsa lenitas
Rarum inter duos,
Perpetuum inter tres stabilivit
Caritatis fœdus.
Dominus dedit, Dominus abstulit.
In mutuum commorantes solatium,
Ereptam felicitatem
Vir et soror superstites
Lugent.

Aimable comme Rachel aux yeux de son mari,
Marie-Catherine
Quevillon,
Epouse
De Charles Ballière,

Née le 27 avril 1730,
Mariée le 27 septembre 1770,
Mourut le 20 décembre 1778,
Ornée de toutes les vertus,
Sensible, reconnaissante,
Complaisante avec ses amis,
Très-complaisante avec les siens;
Douce avec tout le monde
Ou plutôt la douceur elle-même;
Ce qui est rare entre deux,
Elle fit constamment régner entre trois
L'amitié la plus parfaite.
Dieu me l'a donnée, Dieu me l'a retirée.
Réunis pour leur naturelle consolation,
Son époux et sa sœur
Déplorent
Leur félicité passée.

M. Balliere, fidèle à ses engagements, demeura constamment avec Mademoiselle sa belle-sœur, dont la douceur et l'amabilité furent sa consolation la plus pure.

Il eut encore la douleur de la perdre, et à cette époque il était doublement malheureux : il venait d'éprouver une seconde attaque de paralysie beaucoup plus violente que la première, et qui l'avait absolument privé de l'usage du côté droit.

L'étude et la philosophie furent pour lui des ressources précieuses; il s'exerça à écrire de la main gauche, et put encore communiquer avec le monde

savant. Les calculs et la solution de problêmes de symétrie l'occupèrent jusqu'à la fin de sa carrière.

J'avais l'avantage de le voir souvent, et toujours je l'ai trouvé occupé.

M. Balliere, seul et infirme, s'associa, en l'an 6, mademoiselle de Rampan qui unissait aux agréments de l'esprit une raison solide. Elle adoucit le malheur de sa position, et lui aida à en supporter le poids.

Il termina sa vie le 10 novembre 1800, avec la résignation d'une ame forte et dans le sein de la religion.

M. Balliere eût été d'une taille élevée s'il n'eût pas été disgracié par la nature ; mais, comme Esope et Scaron, il cachait, sous une enveloppe irrégulière, l'esprit le plus juste et le plus cultivé. Il avait une mémoire si prodigieuse qu'ayant beaucoup appris il n'avait presque rien oublié. Il avait la coupe du visage agréable, un air doux, les yeux vifs et spirituels ; il lui fallait pour être très-aimable la liberté d'un commerce habituel et de son goût : avec des inconnus il laissait parler, mais il en dédommageait agréablement quand il était à son aise. Ses saillies, ses épigrammes étaient tempérées par une extrême politesse ; il joignait au ton de la meilleure compagnie la plus sévère probité. Insouciant sur ses intérêts, il ne compromit jamais ceux des autres. Il fut savant sans ostentation, aimable sans prétention, ami sans réserve. Révolté de toute contrainte, il accordait aux autres la plus entière

liberté, et n'employa jamais d'autres moyens pour captiver la bienveillance, que la droiture de son ame et les charmes de son esprit.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. MACHY;

Par M. ROBERT.

Jacques-François de Machy naquit à Paris en 1728. Ses aïeux n'ont rien de remarquable : une probité sévère et généralement reconnue faisait toute leur réputation. Les uns exerçaient le négoce à Paris; les autres cultivaient le plus respectable des arts, la profession d'agriculteur. Plusieurs de ses parents existent encore à Puiseux, à Hèche, département de l'Oise, et continuent d'entretenir dans l'esprit de leurs concitoyens ce sentiment d'estime que leurs pères avaient si justement mérité.

Il fit ses études au collége de Beauvais renommé par ces hommes de mérite qui en sont sortis, les Rollin, les Coffin, les Rivard, par les hommes justement célèbres que l'institut national compte au nombre de ses membres, les Collin d'Harleville, les Legouvé, les Andrieux.

Il se distingua constamment entre ses camarades par sa supériorité et par des succès très-marqués. Il sut mériter la bienveillance, l'estime même de ses professeurs, tant à cause de son intelligence

facile que par le désir qu'il manifestait constamment de s'avancer dans l'étude des belles-lettres.

Dès sa plus tendre enfance il avait laissé entrevoir un goût décidé pour les sciences physiques. Ce goût bien prononcé contrariait singulièrement les vues de sa famille. Souvent il s'échappait pour aller entendre le fameux Rouelle au jardin des plantes. Ses parents le destinant au négoce, voulaient qu'il apprît à écrire et à calculer. Jamais, nous disait-il lui-même, je n'ai pu m'astreindre à peindre des lettres, à établir des nombres. Effectivement il écrivait si mal qu'il est presque impossible de lire ses ouvrages manuscrits.

Forcés de céder à ses instances, mais toujours mécontents des inclinations qu'il avait manifestées, ses parents se déterminèrent à le placer chez le pharmacien Brusley, dont il devint bientôt l'ami en même-temps que le plus intéressant élève. La carrière qui s'ouvrait devant lui était difficile ; il avança en peu de temps de manière à faire concevoir les plus hautes espérances. Il se livra à l'etude de la physique et de la chimie, sans pourtant rien perdre de son ardeur pour les belles-lettres qui eurent toujours pour lui un attrait particulier.

Il quitta le pharmacien Brusley pour se rendre chez Gillet, autre pharmacien recommandable, tant à cause de sa rare probité que par sa profonde érudition. Là il trouva de nouvelles sources d'instruction par les développements que pouvait donner

ner à ses premières connaissances le vaste champ d'expériences ouvert sous ses yeux, et par la réunion de plusieurs savants distingués qui se rencontraient habituellement chez son maître, et dont les lumières lui devenaient si précieuses. De là il passa à l'Hôtel-Dieu où, après avoir acquis, par son intelligence et son travail, la confiance du pharmacien en chef, il devint gagnant maîtrise; et, après sept années, il fut reçu au collége des pharmaciens de Paris.

Il donna de très-bonne heure la preuve d'un travail suivi et non interrompu pendant ses premières années, et celle des efforts qu'il voulait faire pour bien mériter des savants et du public, en présentant à l'Académie des sciences de Paris, dès l'année 1753 (il était alors âgé de 25 ans), une *Dissertation sur la rectification des huiles animales.*

En 1755, il voulut débuter dans la carrière des lettres, en publiant des *Dialogues des morts.*

L'ouvrage parut et fut critiqué par Fréron; s'il m'avait consulté, dit M. de Machy, il aurait bien autrement mordu.

Il avoue lui-même que, ne désirant pas publier cet ouvrage, il n'y avait pas donné tous ses soins.

En 1757, il publia une dissertation ayant pour titre: *Examen des eaux de Passy et de Verberie.*

Cette même année il donna au public une traduction des *éléments de chimie* de Junker, en 6 volumes.

En 1759, il publia des dissertations chimiques traduites de Pottier, 4 volumes.

En 1762, un ouvrage intitulé : *Opuscules de Margraaf.*

En 1766, 2 volumes : *Instituts de chimie.*

En 1768, 1 volume : *Procédés chimiques.*

En 1773, il publia l'*Art du distillateur d'eau-forte*, 1 volume *in-4°*, faisant suite à la description des arts et métiers, publiée par l'Académie des sciences.

En 1774, 1 volume de *Dissertations chimiques.* Ce volume est le recueil des dissertations lues ou présentées par lui aux diverses sociétés savantes.

En 1781, l'*Art du vinaigrier.*

En 1788, le *Manuel des Pharmaciens*, 2 volumes.

En 1791 et 1792, *Réfutation du système des Pneumatistes* dans le journal intitulé : *Tribut des neuf Sœurs.*

Plusieurs pièces de vers adressées à diverses sociétés savantes ou consignées dans divers ouvrages.

Quatorze Comédies en prose.

Plusieurs éloges historiques ou notices sur différents hommes célèbres.

Je m'abstiendrai de prononcer sur chacun de ces ouvrages. J'ai voulu jetter quelques fleurs sur la tombe de mon premier maître. Une critique trop sévère de ma part serait un acte d'injustice et d'ingratitude. L'accueil dont le public savant les a ho-

norés au moment de leur publication, atteste leur mérite réel universellement reconnu à cette époque, puisqu'ils ont été pour lui des titres puissants à l'association honorable de plusieurs Académies, des charges publiques auxquelles il a été appelé. Si la révolution générale qui s'est opérée dans la science qu'ils ont pour objet, si les connaissances modernes en ont placé quelques-uns au rang des ouvrages surannés, ils offriront toujours aux vrais amis de la science des renseignements utiles, des faits nombreux qui ne perdront rien de leur valeur auprès des théories les plus séduisantes.

En démontrant par ces nombreux ouvrages qu'il n'était étranger à aucune des sciences physiques, qu'il s'occupait tour-à-tour avec un zèle soutenu et avec un égal succès de chimie, d'histoire naturelle, de matière médicale, de pharmacie proprement dite, il prouva qu'il cultivait les lettres avec autant d'avantage par la facilité, qui dans ces écrits, caractérise l'homme savant, par l'éloquence qui peint le littérateur distingué. Qu'il me soit permis de citer quelques-uns de ces passages où l'on aura trouvé la preuve qu'il pouvait ennoblir les résultats d'expériences chimiques, par une rédaction fleurie, par des descriptions élégantes. S'il parle de l'histoire de la chimie, son génie s'élève, et, se reportant à des idées générales,

» Le livre de l'histoire (nous dit-il), est un vieux manuscrit dont le temps a usé les premiers feuillets.

Gouvernements, population, sciences, arts, quel que soit le sujet dont on veut retracer l'histoire, il faut se résoudre à ne trouver pour origine première que des fables, des prodiges, des hyérogliphes, des mensonges, quelques vraisemblances, des incertitudes et jamais l'évidence «.

Ailleurs, s'occupant de l'intervalle qui a séparé les physiciens du retour à l'idée des quatre éléments d Aristote, » durant ce long intervalle, dit-il, les secrets des ateliers, ceux des laboratoires devenaient insensiblement plus connus; deux grandes passions le combattirent, l'orgueil d'en savoir plus qu'un autre et la vanité de s'en prévaloir; chacun en profita à sa manière, et l'on vit les sciences et les arts livrés plus que jamais à deux sortes d'hommes; à côté du médecin, on trouva le charlatan; l'astrologue osait coudoyer l'astronome; le chimiste et le souffleur avaient l'air de s'associer; la vérité et la ressemblance, le bon emploi et l'abus des connaissances, la perfection et la dégradation se touchent, se nuisent, s'étouffent; c'est durant cet intervalle que les hommes à secret se montrèrent; que les découvertes utiles s'offrirent à ceux qui cherchaient toute autre chose; que le physicien tira parti des phénomènes chimiques, tandis que le jongleur les appareillait à ses tours de gibecière; que le médecin osa, dans la pratique curative, employer quelques produits chimiques, tandis que Paracelse, étonné de ses succès, se vanta d'être

plus savant que Galien, parce qu'il possédait le remède spécifique contre une maladie qui n'était pas connue du temps d'Hippocrate «.

Là, parlant de Tournefort, son premier maître en botanique, quel dut être son étonnement, dit-il, lorsqu'il vit les plantes s'offrir en quelque façon pour venir occuper la place qu'il méditait de leur assigner ; lorsqu'il apperçut que son système convenait également au curieux qui n'étudie la botanique que par forme d'amusement, et à l'homme qui consacre ses études à l'utilité générale ? Plus heureux qu'aucun auteur systématique, il vécut assez, malgré la catastrophe affreuse qui l'enleva trop tôt au monde savant pour voir sa méthode généralement adoptée. Il put augurer qu'elle serait la méthode de tous les temps. Elle n'a pas été éclipsée par un système plus savant et plus séduisant que son fécond inventeur eut l'art de tourner de tant de manières, à-peu-près comme, entre les mains d'Archimède, les glaces de son miroir, en se tournant dans tous les sens, devenaient capables de porter l'embrâsement au-delà des bornes connues. Mais qu'est-ce qu'un embrâsement destructeur auprès d'une lumière douce qui éclaire sans éblouir ?

On pourrait reprocher à M. Demachy quelques épigrammes et plusieurs satires. Je dois rendre justice à son bon cœur ; elles furent le fruit d'un esprit pétillant, vif et enjoué : la méchanceté n'y eut aucune part.

A peine fut-il reçu au collége de pharmacie qu'on reconnut universellement qu'il pouvait honorer cet établissement d'une manière toute particulière. Il fut bientôt chargé de partager avec quelques confrères choisis, le fardeau si honorable d'instruire publiquement les élèves en pharmacie, au nom de tous les maîtres de cet art. Il professa dans cette école, jusques aux dernières années de sa vie, la chimie et l'histoire naturelle ; il s'acquitta de ce pénible emploi avec un zèle infatigable. Il conservait au milieu des dissertations les plus sérieuses cet enjouement qui lui était naturel. Il possédait au suprême dégré l'art d'éloigner la sécheresse de ses démonstrations, lors même qu'elles avaient pour objet les matières les plus abstraites ou les plus ingrates. Gai jusques dans ses leçons, souvent il divaguait, se laissait entraîner par sa facilité naturelle, et terminait par une épisode, plus ou moins épigrammatique, qui réveillait l'attention et lui attirait toujours un nombreux concours d'élèves.

Cette disposition naturelle à l'épigramme, cette grande facilité à badiner, ne fut pas toujours res serrée dans de justes bornes ; il se laissa quelquefois maîtriser par sa passion favorite ; il ne voulut pas toujours sacrifier le plaisir d'un *impromptu* malin à l'estime qu'il devait à ceux qui faisaient le sujet de sa critique, et par-là il s'attira plus d'un chagrin.

Plus de justesse dans l'esprit, plus de modéra-

tion dans ses opinions, auraient fait de M. Demachy un homme supérieur. Mais, emporté quelquefois par une imagination vive et ardente, semblable au papillon, il effleurait, se contentait d'une impression légère, et courait à d'autres objets. Ainsi, sans approfondir le système de Stahl, sans vouloir examiner si les Pneumatistes étaient fondés dans leurs opinions, il attaqua leurs théories avec l'arme de la plaisanterie, et ne proposa rien à leur place.

Par une singularité qui tenait à son caractère, M. Demachy a fait deux notices sur lui-même, l'une à 30 ans, intitulée : *Vie d'Agathon*; l'autre à 61 ans, intitulée : *Mon Eloge*, ou *Notice sur ma Vie*. Dans l'une d'elles, il commence par un avis en ces termes :

» Je suis parvenu à un âge où l'on peut se juger » sans partialité ; je ne serai ni mon apologiste ni » mon détracteur. . . . .

» Je vais parler de moi comme un ami équitable » parlerait de son ami, et j'éviterai la fadeur men» songère de l'élogiste, la sécheresse du compila» teur et l'humeur du critique «.

Cet avis préliminaire semble promettre, de la part de M. Demachy, une sévérité bien entendue sur ce qui le regarde. Il est si rare de trouver la modestie réunie aux vrais talents, que M. Demachy n'a pu se défendre quelquefois des impulsions de la vanité, et a peut-être soigneusement trop évité d'être son détracteur.

Spielman, chimiste distingué à Strasbourg, le présenta et le fit recevoir au nombre des membres de l'Académie des curieux de la nature.

L'Académie de Rouen accorda bientôt après le titre d'associé à M. Demachy, qui, pendant le séjour qu'il fit dans cette ville, fit part à cette savante Compagnie d'observations intéressantes.

Il lut, au sein de cette Académie, en 1768, des *Observations sur le bitume de l'eau de mer.*

En 1770, des *Observations sur le traitement de l'argent par le borax et le salpêtre.*

A cette époque, M. de Miromesnil, alors premier président du parlement de Rouen, puis garde des sceaux, le nomma censeur.

Dans ces temps de troubles qui ont désolé la France, il occupa la place de pharmacien en chef dans plusieurs hôpitaux militaires. Il revint enfin occuper momentanément celle de pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu de Paris, pour prendre bientôt après celle de chef de la pharmacie centrale de hospices civils. Cet établissement, de nouvelle création, exigeait beaucoup de soins, un zèle infatigable. Soutenu par l'Administration des hospices, fortement et puissamment secondé par les travaux et l'activité toujours renaissante de M. Henri, son ancien élève, que l'Administration lui avait donné pour adjoint, il s'est occupé jusqu'aux derniers jours de sa vie de donner à cet établissement un

degré de splendeur et de magnificence qui a mérité à son collaborateur l'honneur de le remplacer.

Il mourut à Paris le thermidor an 11. Le collége de Pharmacie de Paris, dont il fut long-temps un des prevôts, eut en lui un de ses plus fermes soutiens. Les élèves qu'il instruisait eurent en lui un excellent maître, un bon et sincère ami. Il n'eut pas toujours à se louer des uns qui, se passionnant pour une théorie qui n'était pas la sienne, prononçaient avec une assurance trop audacieuse sur des faits dont il niait l'existence ou sur des arguments dont il voulait avoir la démonstration. Il emporte les regrets des autres, qui, respectant son grand âge et de longues habitudes, surent triompher quelquefois de son incrédulité par la modestie de leurs arguments, vinrent plusieurs fois à bout de porter la conviction dans son ame par l'exposition respectueuse de leurs doutes.

Les lettres eurent en lui un poète aimable, un prosateur distingué. Chaque jour de sa vie peut-être a été marqué par quelque production nouvelle. Il annonce qu'après son décès on trouvera un recueil de fables, de chansons, de pièces de morale, de pièces érotiques : fruits de ses délassements. Espérons que sa famille ne privera pas le public de plusieurs morceaux précieux dont il nous faisait part avec franchise et sur lesquels il ne dédaignait pas de solliciter notre opinion.

La mort l'a surpris au moment où il pouvait encore éprouver une jouissance bien vive pour lui, dans la renaissance d'une Société savante à laquelle il se faisait grand honneur d'appartenir, dont il nous parlait toujours avec le plus grand respect comme d'une réunion d'hommes distingués et célèbres dont plusieurs l'honoraient d'une affection toute particulière.

Prix proposé pour l'an 13 (1805.)

Dans sa Séance publique du 4 fructidor an 12, l'Académie a proposé pour sujet d'un prix, consistant en une médaille de la valeur de 300 fr., qui sera décernée dans sa Séance publique de l'an 13, (1805) la question suivante :

Donner les plans d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé, la plus propre à épargner le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.

L'Auteur du Mémoire aura soin d'indiquer la construction des fourneaux, le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique, et la position des perches sur lesquelles on étend le coton.

L'Académie désire sur-tout qu'on ait égard aux moyens d'économiser la main-d'œuvre et le temps, de faciliter le travail, de conserver le local toujours propre, et d'écarter enfin les dangers du feu.

Les mémoires devront être adressés, francs de port, avant le 15 messidor an 13, terme de rigueur, à M. *Vitalis*, secrétaire de l'Académie pour la classe des sciences.

L'Auteur mettra en tête de son Mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le Mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents sont exclus du concours.

TABLE

DES MATIÈRES.

Sciences et Arts.

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

Pièces

Fin de la Table.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1805.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS
DE ROUEN,
PENDANT L'ANNÉE 1805.



A ROUEN,
De l'Imprim. de P. PERIAUX, Imp. de l'Académie, rue de la Vicomté, n° 30.

1807.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE
DES SCIENCES, DES BELLES-LETTRES ET DES ARTS
DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1805 (AN 13);

D'après le Compte qui en a été rendu par MM. les Secrétaires, à la Séance publique du 22 Juillet de la même année (3 *Thermidor an* 13.)

OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE.

M. Beugnot, Directeur, a ouvert la séance par un discours éloquemment écrit, mais que nous ne pouvons donner ici, parce qu'il n'a point été déposé au secrétariat de l'Académie, et que nous n'avons pu nous le procurer, M. Beugnot étant actuellement occupé, par ordre de Sa Majesté, à l'organisation du royaume de Westphalie.

BELLES-LETTRES.

RAPPORT

Fait par M. Gourdin, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des belles-lettres.

Messieurs,

L'Académie, dans le cours de cette année, a reçu de différentes personnes qu'elle ne compte point au nombre de ses membres, divers ouvrages dont ces personnes lui ont fait hommage. La Compagnie saisit avec empressement l'occasion de cette séance pour leur donner un témoignage public de sa reconnaissance.

= M. *Menegant de Gentilly*, membre de l'athénée des arts, nous a adressé un exemplaire de deux pièces de poësie de sa composition, l'une intitulée : *Hommage à l'Empereur Napoléon* ; l'autre ayant pour titre : *la Religion victorieuse, ode à Pie VII, chef suprême de l'Eglise.* Ces deux pièces sont imprimées, et il y en a eu plusieurs éditions. L'auteur, par la lettre qui les accompagnait, nous apprend qu'il est chargé, par Sa Majesté Impériale et Royale, de composer un poëme sur la Légion d'honneur.

= M. *Poullin de Fleins*, procureur impérial près le tribunal de première instance du département d'Eure-et-Loir, nous a fait parvenir trois ouvrages en vers, intitulés, le premier : *Hommage à la Société phylotechnique* ; le second : *Hommage à l'Académie des Arcades*, et le troisième : *Une leçon de Clio*. Ces trois pièces sont imprimées, et l'Académie, qui reçoit avec gratitude les productions qu'on veut bien lui adresser, s'abstient de prononcer sur leur mérite, lorsqu'elles ont été rendues publiques.

= Nous avons reçu de M. *Guilbert*, membre de la Société libre d'émulation de Rouen et de plusieurs Sociétés littéraires, des exemplaires du *Discours* qu'il a prononcé, au nom de la Société, à la clôture de l'examen des élèves pour l'école polytechnique.

Le même nous a adressé des exemplaires de deux *Romances* traduites de l'anglais, l'une de Goldsmith, l'autre de Mallet.

Ces productions, de genres différents, prouvent que M. Guilbert peut réussir dans la poësie comme dans l'éloquence.

= M. *Barletti de S. Paul* a communiqué son plan d'*Athénée* ou d'instruction, dont les *principes* lui appartiennent en grande partie. L'essai qu'il a voulu en faire dans cette ville n'a point été aussi heureux qu'il s'en était flatté ; mais le non succès d'une entreprise qui n'a point été secondée par la con-

fiance publique, ne prouve point entièrement contre le plan de l'auteur. La bonté ou le vice d'un pareil plan ne pouvait être démontré que par l'expérience. C'est ainsi qu'en a jugé l'Académie dans le rapport qu'elle en a fait à la demande de l'auteur ; c'est ainsi qu'en avaient jugé l'Académie des sciences et l'Institut de Paris.

Après avoir payé aux étrangers le tribut de reconnaissance qui leur est dû, nous allons, Messieurs, vous entretenir quelques moments des productions littéraires des membres de l'Académie.

= M. *Beugnot* (1), Directeur, ayant été absent pendant les premiers mois de l'année académique, a prononcé, la première fois qu'il a présidé la Compagnie, un *Discours* écrit avec autant de solidité que d'éloquence, dans lequel, après avoir exprimé ses regrets de n'avoir pu remplir plutôt les fonctions de directeur, et après l'éloge justement mérité de son prédécesseur, M. Gosseaume, il a tracé

---

(1) M. Beugnot, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, depuis Conseiller-d'Etat, aujourd'hui chargé par Sa Majesté de l'organisation du royaume de Westphalie, n'a point laissé au secrétariat une copie de tout ce qu'il nous a lu. Nous aurions pu dans ce rapport le faire parler lui-même, notre rapport en eût été beaucoup plus intéressant, et le public eût jugé que si M. Beugnot ne fait point paraître les productions variées de sa plume autant éloquente que féconde, c'est un larcin impardonnable qu'il fait à la littérature française et à la gloire de son siècle.

avec énergie les prérogatives et les devoirs de l'Académicien.

= Le même a lu un mémoire ayant pour titre : *les Avantages des anciens sur les modernes dans les arts d'imitation.* Il y fait voir que chez les anciens la religion, la politique, le climat, les mœurs, tout contribuait à présenter, aux yeux exercés de l'artiste, la nature sous les formes les plus belles, les plus grandes, les plus nobles, comme sous les aspects les plus riants et les plus gracieux. Il trace, à cette occasion, d'un crayon léger et piquant, le ridicule des costumes modernes, les formes inconstantes, bizarres et souvent absurdes de la mode, cette partie trop souvent essentielle des mœurs chez les nations modernes.

= Dans une notice biographique, M. le Directeur a peint d'une touche mâle, d'un pinceau large, et sur-tout avec le coloris du sentiment, le portrait d'un ami que son cœur regrettera long-temps, que cette cité a toujours honoré d'un estime particulière depuis qu'il y avait fixé son séjour, que le commerce de cette ville pleure encore, et dont la mémoire vivra d'âge en âge chez tous les honnêtes gens, M. Charles Tarbé. L'Académie ne le comptait point au nombre de ses membres. Il était fait, par ses talents, ses lumières, ses vertus, pour y tenir une place distinguée. M. Beugnot a bien senti que son éloge n'y serait point étranger, aussi

chacun de nous l'a-t-il entendu avec autant d'attendrissement que d'intérêt.

= M. le Directeur nous a communiqué encore un fragment de son *Voyage dans les Vosges*. Ce voyage, quoiqu'écrit en prose et en vers, comme celui de Bachaumont, ne lui ressemble point. Il a un mérite qui le distingue, qui lui est particulier. C'est qu'au milieu des descriptions de ces monts sourcilleux où la nature se montre sous tant d'aspects différents et souvent disparates, où elle est tantôt sauvage et agreste, tantôt charmante et délicieuse, mais toujours grande et sublime, c'est, dis-je, qu'au milieu de ces descriptions dignes du chantre des Alpes, on trouve cette naïveté touchante, cette délicatesse du sentiment qui font l'ame des tableaux de Gesner. Avec quelle émotion, quelle sensibilité n'avons nous pas entendu M. Beugnot interrompre la description d'un site heureux, par les regrets de ne s'y point voir avec son estimable épouse, contemplant les jeux innocents de sa jeune famille !

= M. *Noël* nous a communiqué plusieurs mémoires sur différentes villes de l'ancienne Normandie, telles que Mantes-sur-Seine, Harfleur, le Mont-Saint-Michel.

Il remonte jusqu'à l'origine de ces villes, décrit les principaux évènements qui s'y sont passés, marque leur influence sur les évènements généraux et

de la Province et de la France entière. Il n'omet rien de ce qui peut intéresser ou piquer la curiosité : le commerce, les fabriques, les mœurs, les usages, rien ne lui échappe. Il décrit jusqu'aux monuments des arts que le temps a respectés.

= Le même, dans une dissertation, a prouvé que les normands qui ont fait la conquête de la Neustrie, n'étaient point des barbares comme on l'a pensé ; qu'ils connaissaient et cultivaient les arts.

Le même nous a lu plusieurs morceaux de poësie, tels que *le Chant de guerre d'un chef de sauvage* ; une *Elégie* imitée de Gray.

Toutes ces pièces n'ayant point été déposées au secrétariat, non plus que des observations faites dans un voyage en Ecosse, nous sommes forcés de ne faire que les indiquer.

= M. *Formage*, professeur au Lycée, Académicien résident, se délasse quelquefois des pénibles fonctions de son état en consacrant quelques moments aux muses ; il nous a lu, pendant le cours de cette année, une traduction libre et en vers du *Miserere* ; une pièce intitulée : *le traité d'Amiens*. Il débute ainsi :

Le Ciel, enfin, touché des malheurs de la terre,
Avait, pour écarter les fléaux de la guerre,
Des bords égyptiens, ramené le Héros
Qui seul pouvait au monde accorder le repos.
Il vient accompagné des vertus que la gloire

Auprès de sa personne unit à la victoire.
Son auguste présence, au milieu des Français,
Appelle tous les biens qui naissent de la paix;
BONAPARTE a conçu, dans son vaste génie,
Le plan restaurateur de l'antique harmonie;
Et déjà, par son ordre, un solennel congrès
Balance des états les divers intérêts.
Amiens, c'est dans tes murs qu'un pacte inviolable
Fixe de nos destins la base inébranlable;
Majestueux accord, dont la postérité
Recueillera les fruits dans leur maturité.
Par-tout le bien se fait et le mieux se prépare.....
....
....

L'homme peut désormais, tranquille adorateur,
Offrir à l'Eternel un culte volontaire,
Sans craindre que jamais un pouvoir téméraire
Gêne sa conscience, et, par d'injustes loix,
D'un culte indépendant ose étouffer la voix.
De la religion le salutaire empire
Dejà fait succéder la sagesse au délire,
Et par-tout des français, de leurs égarements
Reviennent consternés aux plus doux sentiments.
Loin d'eux à l'avenir cette rage insensée
Qui jusque dans les cœurs poursuivit la pensée,
Pour des opinions dressa des échafauds,
Et fit par les tourments désirer les tombeaux.
....
....
....

Quelle prospérité je vois en espérance !
L'océan gémira sous tes riches vaisseaux,
Le commerce ouvrira d'innombrables canaux,
Et, jaloux d'embellir ton immeuse domaine,
Le pactole à flots d'or coulera dans la Seine;
Et, ne redoutant point le pirate et ses fers,
Le nom de BONAPARTE affranchira les mers;
Des rois humiliés il vengera l'offense,
Et les réveillera de leur indifférence;
Et déjà la terreur a saisi ces forbans
D'un brigandage ignoble avides partisans;
Ils n'osent provoquer un Héros que la gloire
A promis invincible au burin de l'histoire.
Ces vautours africains, de l'aigle belliqueux
Ne peuvent soutenir l'aspect majestueux.
Alger en frémissant abandonne sa proie,
Malthe appelle aux combats ses guerriers et déploie
L'étendard glorieux des vainqueurs du Croissant.
. . . .
. . . .
. . . .

= Le même académicien a lu une pièce assez longue, en vers libres, imitée de l'anglais, et ayant pour titre : l'*Ecueil de l'innocence*. C'est une allégorie qu'il faudrait transcrire toute entière.

= Le même M. Formage a communiqué une entreprise digne de lui, conforme à la profession qu'il exerce depuis plus de vingt-sept ans. Cette entreprise est la *Traduction* en prose des *Métamor-*

phoses d'Ovide, de cet ouvrage qui est le chef-d'œuvre du poëte le plus brillant et le plus fécond du siècle d'Auguste.

Parmi les nombreuses traductions en prose et en vers, et dont la plus ancienne, peut-être, puisqu'elle date du 13e ou du 14e siècle, existe manuscrite dans la bibliothèque de cette ville, plusieurs jouissent de quelque réputation; cependant notre collègue a cru pouvoir en entreprendre une nouvelle. Nous osons en présager le succès, d'autant plus que cette traduction plus fidèle sera accompagnée de notes qui développeront les mystères secrets de ce poëme presque tout allégorique.

La mythologie des anciens, les aventures de leurs dieux, les rôles qu'ils leur font jouer, n'offriraient guère qu'un tissu d'ingénieuses absurdités, si on ne les considérait comme des allégories, filles du génie fécond des poëtes qui voulaient embellir les leçons de l'astronomie et de l'agriculture.

Quelques auteurs, sous le voile des fables, ont cru reconnaître l'histoire sacrée ou profane, embellie ou plutôt défigurée.

D'autres ont été persuadés, comme M. Formage, qu'il n'y faut chercher que les emblèmes de l'astronomie et de l'agriculture.

Dans une préface, écrite avec chaleur et d'un style facile et brillant, dont notre collègue a donné lecture dans plusieurs de nos séances, il développe le plan qu'il suit dans les explications qui accom-

pagnent sa traduction. La fable, dit-il, n'est point née dans le *Latium*, mais dans ce climat heureux où toutes les causes physiques, morales et politiques concouraient à donner au génie le plus grand essor, où l'imagination libre, mais sage, embellissait tout ce qu'elle touchait.

Ce sont donc les Grecs qu'il faut interroger ; eux seuls peuvent nous donner des explications justes de leurs allégories ; eux seuls peuvent soulever le voile mystérieux et éblouissant dont ils ont couvert les vérités les plus intéressantes pour l'homme réuni en société, celles qui vont au-devant de ses besoins, qui tendent à les satisfaire, celles qui servent à étendre ses jouissances, à les multiplier en donnant une nouvelle force à son activité.

M. Formage a donc cru que c'était dans les expressions même de la langue qu'il fallait chercher l'explication la plus simple, la plus naturelle et la plus juste de tant d'allégories ; qu'il ne fallait point tordre ces expressions, mais, pour ainsi dire, les pressurer pour en extraire la vérité.

On sait que le champ des étymologies est bordé d'écueils, que trop souvent les étymologistes donnent leurs conjectures pour des réalités. Sans doute ce genre d'érudition a ses abus comme les autres ; mais nous pouvons avancer que notre collègue a su les éviter, parce qu'au lieu d'en faire le principe de ses explications, il se contente souvent de faire voir qu'elles n'en sont que la conséquence.

= M. *Gosseaume*, docteur-médecin, Directeur de l'Académie, a prononcé, au nom de la Compagnie, (pendant la vacance) le discours d'ouverture de l'examen pour l'admission à l'école polytechnique.

Ce discours, adressé aux élèves, est divisé en deux parties, et précédé d'une courte introduction dans laquelle M. Gosseaume expose comment il a été obligé de se charger de la fonction honorable et délicate à-la-fois dont il essaie de s'acquitter. Dans la première partie, il montre les arts naissant du besoin, et les sciences physiques cultivées les premières, comme plus essentielles à nos besoins naturels. Il fait voir les progrès de ces mêmes connaissances, le partage de la physique, en générale et particulière, résultant de leurs attributions respectives; la science des grandeurs et des quantités honorée chez les Grecs du nom de discipline par excellence ou mathématique; les mathématiques elle-mêmes divisées en mathématiques pures et mixtes; la quantité nombrable donnant naissance à l'arithmétique et a l'algèbre; la quantité mesurable créant la géométrie: la mécanique ou l'application de la science des quantités aux corps mobiles, divisée en statique et dynamique, et en hydrostatique et hydrodynamique, suivant qu'elle s'applique aux corps solides ou fluides.

C'est ainsi que M. Gosseaume conduit les élèves de développements en développements, et leur remet sous les yeux les différents objets de leurs études.

Cette première partie très-concentrée est peu susceptible d'analyse , et nous croyons qu'il suffira d'en avoir indiqué la composition. Mais nous en extrairons quelques morceaux pour montrer à nos lecteurs la manière dont elle est traitée.

» De petits cailloux chez les Romains , des coquilles légères chez les Grecs , des boules enfilées chez les Chinois, des cordes noueuses chez les Indiens, furent autrefois, dit M. Gosseaume, ou sont encore les instruments de leur arithmétique. Il est facile de voir que le premier de ces moyens, *calculus*, a donné son nom à l'opération elle-même. Mais cette manière de compter, embarrassante par la nature des instruments dont elle nécessitait l'emploi , dut facilement céder à celui des lettres numériques qui leur furent substituées. . . . . . . S'il en faut croire un de nos compatriotes les plus savants , les chiffres arabes ne sont que les lettres numériques des Grecs travesties et défigurées.

» Quoi qu'il en soit, ces chiffres, réduits à 10 caractères, peuvent, d'après les combinaisons dont ils sont susceptibles, exprimer toutes les quantités numériques possibles. . . . . . . C'est à un peuple barbare pour nous, parce que nous avons encore l'imagination frappée de ses conquêtes et de ses missions sanglantes, que nous devons ce bienfait ; mais pourrions-nous oublier que les Arabes ont été un des premiers peuples policés ;

» que les poësies sacrées de leurs ancêtres sont, » même de nos jours, un modèle de goût, d'élévation et de magnificence ; que la médecine leur » doit des observations importantes, l'architecture » des monuments qui étonnent les regards ; que la » chimie a pris naissance parmi eux, et que, sans » Rhazes, Albucasis, Mesué, etc., Stahl, Boerhaave, » Rouelle, Bucquet, Morveau, Lavoisier, Fourcroi, » etc., n'eussent peut-être jamais existé. «

Après avoir fait parcourir aux élèves les avenues de la science, dans la première partie de son discours, M. Gosseaume leur montre, dans la seconde, l'utile et glorieux emploi qu'ils doivent faire de leurs talents.

» Lorsque, le scalpel à la main, nous examinons, » dit M. Gosseaume, les tissus fragiles dont l'homme » physique se compose, que cet être nous paraît » faible et digne de pitié ! Mais lorsque nous calculons la hauteur à laquelle il s'élève par les forces de son génie, il nous est facile de reconnaître en lui le chef-d'œuvre du créateur. Il s'élance » d'un vol audacieux vers ces globes lumineux qui » roulent sur nos têtes, assigne le rang qu'ils tiennent entr'eux, détermine la route qu'ils doivent » suivre, et prédit mille ans d'avance l'angle sous » lequel nos petits-neveux les verront à une heure » déterminée «.

L'architecture navale donne pareillement occasion à notre confrère de faire admirer les ressources

et la fécondité de l'esprit humain. Quelques vers de la 4e ode du 1er livre d'Horace, rapidement commentés, montrent la différence immense qu'il est facile de remarquer entre la marine des Romains et la nôtre ; et toutes ces merveilles, ce sont les mathématiques qui les ont créées. » Par quelle » fatalité, poursuit M. Gosseaume, ces bienfaits » des arts, qui devaient réunir toutes les nations en » une seule famille, en faisant cesser la *dissociabilité* de l'océan (*Horat. od.* 1, 5), ont-ils été » convertis en des instruments de destruction? Mais » que ne doit-on pas espérer du concours heureux » de la valeur et de la sagesse? Tandis que la discorde impie, de l'antique Mélite qu'elle a choisi » pour son asyle, donne le signal des combats, » couvre de ses vapeurs funèbres l'orgueilleuse Albion, s'efforce de troubler les ondes pures de la » Neva et du Borystène, menace Byzance d'un » embrâsement fatal, le génie de l'industrie et des » beaux arts règne sur la France, et, du sommet » des Alpes aux côtes de l'Océan, donne le spectacle ravissant d'une féconde activité. Cherbourg, » Boulogne, Anvers, réalisent à nos yeux l'allégorie ingénieuse de la lyre d'Amphion ; la route » magnifique du Simplon fait oublier la somptuosité des voies romaines, et les merveilles romanesques du passage d'Annibal ; des canaux navigables sont tracés et vont établir des communications faciles sur tous les points de notre territoire, entre la Belgique et Paris par le canal

» de Saint-Quentin, entre le Rhin et le Rhône » par le canal du Doubs, entre la Meuse et le » Rhin par le canal Eugénien : conception sublime » du vainqueur de Belgrade, réalisée par le vain- » queur de Marengo.

» Si des travaux d'une si grande importance » s'exécutent tous en même-temps malgré les » embarras de la guerre, quel aspect imposant pren- » dra donc la France quand le Héros qui nous gou- » verne aura fermé le temple de Janus, et rappelé » dans leur terre natale toutes les merveilles des arts, » toutes les douceurs de la paix? »

M. Gosseaume prédit aux élèves laborieux les plus glorieuses destinées, et leur montre la part qu'ils doivent avoir à ces ouvrages magnifiques : il paie un tribut d'honneur aux professeurs qui les ont formés, aux Magistrats de la cité et aux Savants de tous les ordres qui applaudissent à leurs efforts; et, en parlant de l'examinateur respectable, choisi par le Gouvernement pour lui donner la mesure de leur connaissance, s'exprime ainsi : » ami des » arts, ami des mœurs, il prouve que les con- » naissances les plus profondes peuvent recevoir » un nouveau lustre par le concours des vertus » morales. Riches, ainsi que lui, des trésors que » vous aurez amassés, comme lui vous paierez » à la patrie les intérêts des avances qu'elle vous » fait ; vous vous ferez chérir par la douceur de » votre commerce ; vous vous ferez estimer par

» la

» la pureté de vos principes ; vous vous ferez ad- » mirer par la supériorité de vos talents «.

= Le même Académicien a lu un *Mémoire sur les convenances*. Il porte cette épigraphe :

Quid verum atque decens.

La vérité et les convenances. (*Horat. Epist.* 1. 1.)

Nous allons en extraire quelques morceaux.

» Tel était, Messieurs, le noble et délicat emploi » que faisait enfin de ses facultés et de ses loisirs l'un » des plus beaux génies et des philosophes les plus » profonds du siècle d'Auguste. Il avait glorieuse- » ment parcouru les routes difficiles du sacré vallon, » franchi d'un vol audacieux les sommets escarpés » du Parnasse, célébré dans des vers harmonieux » le vainqueur des Titans et le Dieu de la vendange ; » les Muses qui l'inspiraient, et Apollon qui lui » prêtait sa lyre. Il avait foudroyé les vices corrup- » teurs, la licence, l'impiété, le luxe, l'avarice : » chanté les vertus publiques et privées, l'amour » de la patrie, la valeur, la constance, la justice, » la probité. Appréciateur équitable des talents, il » avait consacré ses vers à Asinius Pollio, à Var- » ron, à Virgile, ses amis et ses émules dans la » carrière des lettres, et à Mécène, le protecteur de » tous les talents. Critique judicieux et sévère, il » avait poursuivi avec l'arme du ridicule les mau- » vais écrivains, les babillards, les importuns, les » mannequins de la philosophie ; il avait peint avec

» autant de vérité que de sentiment, les douceurs
» de la vie champêtre, les plaisirs variés que fait
» éclore chaque saison; les roses du printemps, les
» danses ingénues des Graces décentes, les forêts,
» les grottes, les fontaines, asiles tutélaires contre les
» chaleurs de l'été; les Faunes, les Dryades, les
» Naïades qui les embellissent; l'automne couronné
» de pampres; Vulcain dissolvant le froid et Bac-
» chus inspirant la gaieté, tandis que l'hiver en-
» chaîne le cours des fleuves et fait gémir les forêts
» courbées sous le faix de la neige. Législateur du
» Parnasse, il en avait rédigé le Code dans un lan-
» gage pur et concis, en plaçant sans cesse l'exem-
» ple à côté du précepte; ainsi, le front paré de
» tous les lauriers du Pinde, pouvant sans présomp-
» tion se rendre ce témoignage glorieux qu'il avait
» érigé un monument plus durable que le bronze,
» plus élevé que les pyramides de l'Egypte, honoré
» de ses concitoyens et des premiers personnages
» de l'Empire, il se consacre exclusivement à l'étude
» de la philosophie; conservateur de la vertu, sen-
» tinelle sévère, il renonce solennellement et dans
» les mains de celui qui, ayant reçu son premier
» hommage, devait pareillement recevoir le dernier,
» il renonce, dis-je, aux vers et aux autres amuse-
» ments frivoles; son idole chérie est désormais la
» vérité et les convenances; ses trésors sont les maxi-
» mes de la sagesse.

» *Nunc itaque et versus, et cœtera ludicra pono ;*
» *Quid verum, atque decens curo et rogo, et omnis in hoc sum :*
» *Condo, et compono, quæ mox depromere possim.* (Horat. ibid.)

» Il avait donc une bien haute idée des conve-
» nances pour les mettre sans hésiter en balance avec
» la vérité. Oui, Messieurs, et pour le peu que l'on
» y réfléchisse, on demeurera persuadé que la vé-
» rité emprunte un nouveau dégré d'intérêt du con-
» cours heureux des convenances, et que, placée
» hors de ce cercle rigoureux, elle perd aussitôt
» sa plus brillante parure. . « . . . .

C'est d'après ces principes que notre confrère parcourt les divers départements des arts utiles et agréables, la poésie épique, dramatique, l'opéra la musique, l'éloquence, le dessin, la peinture, l'architecture, etc., la mode elle-même, pour montrer ou les avantages que les convenances leur procurent, ou combien les inconvenances les déparent.

Le cadre étroit dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permettrait pas d'analyser tous ces articles ; nous nous contenterons de citer quelques passages relatifs à la poésie, la musique, l'éloquence, la peinture, la mode.

» Avant le siècle de Louis XIV, la poësie fran-
» çaise n'avait, dit notre confrère, ni la richesse,
» ni le coloris, ni cette sage retenue qu'ont fait ad-
» mirer nos poëtes célèbres jusque dans leur délire
» poëtique le plus exalté. . . . .

» Ce n'est donc pas dans des auteurs surannés que
» je dois chercher mes exemples, c'est chez les fa-
» voris de Calliope, de Melpomène et de Thalie;
» c'est dans Milton, le Tasse, dans Corneille, dans
» Racine, dans Molière que je regrette de les
» trouver.

» Ce n'est pas le défaut d'esprit, d'imagination,
» de verve que l'on peut critiquer dans les ou-
» vrages du Tasse et de Milton; leurs poëmes étin-
» cellent de beautés au milieu des écarts, des in-
» vraisemblances, des inconvenances qui les dé-
» parent. Et en effet, quoi de moins convenant que
» ce mélange d'objets sacrés et profanes, d'actions
» héroïques et d'enchantements puériles qui rou-
» lent sous l'échafaudage des plus beaux vers. . . .

» Voltaire, peut-être trop sévère dans plusieurs
» de ses remarques sur Corneille, a blâmé avec
» beaucoup de justesse ces descriptions oiseuses
» qui donnent à de belles tirades de ce poëte, su-
» blime en d'autres endroits, l'air et le ton d'une
» déclamation de collège. Que Chimène, faisant céder
» l'amour à l'indignation, demande vengeance du
» crime de son amant, c'est une chose naturelle,
» mais terrible et faite pour produire le plus grand
» effet; mais cette énumération froide des qualités
» du sang de son père, est aussi inconvenante qu'im-
» probable. . . . .

» Racine, observateur scrupuleux des conve-
» nances, ne s'est pas moins distingué par cette qua-

» lité précieuse que par la pureté de son langage et
» l'harmonie inimitable de ses vers. . . . . .

» Si quelquefois il s'écarte des convenances, son
» embarras se décèle aussi-tôt ; il se trouve à la
» gêne dans un élément qui n'est pas le sien, et
» ne peut racheter par les plus beaux vers les
» désavantages de cette lutte inégale contre la na-
» ture. J'opposerai pour le prouver le récit de
» Théramène dans Phèdre, et celui de Josabeth
» dans Athalie : l'un et l'autre d'ailleurs sont des
» chefs-d'œuvre d'élégance et de correction.

» La description de Théramène est trop détaillée,
» trop soignée. . . . . La douleur n'a point cette
» marche compassée, ce langage emphatique, ces
» descriptions minutieuses. Etait-ce la circonstance
» de mettre à contribution toutes les fleurs de la
» rhétorique pour exposer les particularités d'un
» évènement qui demandait la plus grande simpli-
» cité dans la narration, et un laconisme plus élo-
» quent que les phrases qu'il débite.

» Au contraire, dans le récit de Josabeth tout
» est simple, décent, nécessaire. Ses souvenirs
» cruels de la barbarie d'Athalie, ses services na-
» turellement rendus à un faible enfant qu'elle ré-
» chauffe sur son sein, qu'elle ranime par ses larmes,
» et dont les premiers mouvements semblent à sa
» tendresse l'expression de la reconnaissance : ses
» craintes, sa résignation, son invocation. . . . .
» c'est l'éloquence du cœur, le langage de la nature,
» le triomphe du sentiment, etc., etc.

En parlant de la musique, M. Gosseaume s'exprime ainsi :

» La musique n'étant pour toutes les langues
» qu'une parure ajoutée à un discours mesuré, un
» moyen d'en faire ressortir les beautés, de lui
» faire faire sur les esprits une impression plus
» vive, de les graver plus profondément dans la
» mémoire ; toutes les langues d'ailleurs ayant un
» génie particulier, il est visible qu'il y a néces-
» sairement autant de musiques différentes qu'il y
» a de langages divers, et que la musique d'une
» langue ne saurait être adaptée à une langue qui
» diffère de la première. C'est donc une inconve-
» nance d'associer par exemple à des paroles fran-
» çaises, de la musique italienne. Mais si le compo-
» siteur n'est pas familier avec la prononciation et
» la prosodie française, ce n'est plus alors contre
» les convenances seules qu'il s'expose à pécher,
» c'est contre la vérité même sans laquelle rien n'est
» intéressant. . . . . . . Il suit de ce qui vient d'être
» dit que plus un poëme est magnifique, plus
» il est difficile de le mettre en chant. Les chœurs
» sublimes d'Athalie et d'Esther ont été l'écueil de
» tous les musiciens qui ont essayé de les traiter :
» et en effet, par quel charme nouveau parviendra-
» t-on à relever ces chefs-d'œuvre d'éloquence et
» de sentiment ? Et si la musique n'ajoute rien à
» la beauté du poëme, elle a manqué son but
» et n'est plus qu'un ornement parasite. Il suit en-

» core que plus les paroles sont belles, harmo-
» nieuses, sentimentales, moins la musique qui les
» accompagne doit être travaillée et bruyante. . . . .

» On peut donc répondre à ces questions intéres-
» santes pour les amateurs des scènes lyriques,

» Pourquoi nos plus jolis opéra-comiques doivent-
» ils si peu à la musique? Pourquoi et à quel prix
» la musique fait-elle passer tant de paroles niaises
» et insignifiantes ?. . . . . . .

» L'éloquence sacrée et l'éloquence profane pé-
» chaient également contre la loi des convenances,
» lorsque Bourdaloue, Bossuet, Fénélon, Paschal,
» Cochin, d'Aguesseau, etc., vinrent les ramener
» à leurs véritables principes, et montrer comment
» il était possible de parer et d'embellir les vérités
» les plus austères. . . . . .

» Ce n'était pas assez de ces écarts scientifiques
» qui déparaient la chaire et le barreau; les concetti
» italiens y tenaient encore une place importante.
» . . . . Despréaux en fait en peu de mots
» l'histoire et la censure. (*Art poëtique.*) . . . .
» Tandis que des orateurs et des poëtes fameux con-
» tribuaient par leur exemple à la proscription du
» mauvais goût, Thalie le poursuivait avec les traits
» de la satyre. La comédie des plaideurs en fit une
» justice éclatante; mais elle critiqua avec tant de
» politesse qu'elle fit rire jusqu'aux originaux qui
» lui avaient fourni ses personnages «.

Nous n'extrairons que cette phrase de l'article peinture ; elle nous a paru l'expression et le vœu de tous les cœurs honnêtes.

» J'aurai le courage, dit notre confrère, de m'é-
» lever contre la licence des artistes les plus dis-
» tingués, quand ils offrent à nos regards des nu-
» dités que la pudeur réprouve. Il est dans la pein-
» ture comme dans la poësie une décence, une
» honnêteté qu'on ne viole pas impunément ; et la
» fameuse ceinture de Vénus n'est pas moins un trait
» sublime de morale qu'un chef-d'œuvre de com-
» position. «

M. Gosseaume passe ensuite à l'article de la mode.

» Je n'aurai pas, dit-il, la témérité d'attaquer les
» décrets absolus d'une déesse fantastique et légère,
» qui, sans besoin d'autorités, sans autres raisons
» que ses caprices, détermine, entraîne, subju-
» gue les volontés les plus rebelles. J'accorde sur
» ce point une liberté illimitée, pourvu que l'intérêt
» général et particulier n'en souffrent aucun détri-
» ment. . . . .

» Mais je ne suis plus indifférent aux inconvenances
» de n'estimer, de n'adopter que les produits des
» fabriques étrangères, de braver les saisons les
» plus rigoureuses dans une nudité presque absolue,
» parce que ces caprices dangereux compromettent
» l'existence d'une classe d'hommes industrielle et

» nombreuse, portent à la santé de la plus belle » portion de la société des atteintes funestes, et » coûtent des larmes amères à l'amitié et à la ten- » dresse. « . . . .

M. Gosseaume termine son mémoire par le paragraphe qui suit :

» Si la vérité est la vertu d'un cœur honnête, » le respect pour les convenances est la marque » d'un bon esprit ; les convenances sont en morale » ce que les affinités sont en physique ; les conve- » nances font les traités, sont le principe de leur » stabilité, le gage de la paix et du bonheur do- » mestique ; elles sont le régulateur des beaux arts » et le frein qui les empêche d'errer à l'aventure. » Ce sont elles qui ont formé les sociétés littéraires » et qui les soutiennent avec honneur, en faisant » asseoir la considération à côté du travail, la po- » litesse à côté de la critique, l'estime à côté de » l'émulation, la modestie à côté du savoir ; et, pour » me résumer en deux mots par la répétition pres- » que littérale de mon texte :

» Rien d'estimable sans la vérité,
» Rien d'aimable sans les convenances. «

= M. *Boistard de Glanville*, Académicien résident, qui consacre non-seulement au plus agréable des arts, mais à l'étude assez aride des langues mortes et vivantes, un âge que tant d'autres abandonnent aux amusements et aux plaisirs, nous a donné la tra-

duction d'un ouvrage espagnol, de don Benito Pardo de Figueroa, intitulé : *Examen analytique de la transfiguration de Raphaël.* Cet examen assez long, rempli d'observations fines, justes et bien propres à former le goût des jeunes artistes, est divisé en quatre sections, dont la première offre la description du tableau de Raphaël et des réflexions sur sa composition ; dans la seconde, on en examine le dessin ; dans la troisième, l'expression ; et dans la quatrième, le clair-obscur.

La traduction française de cet excellent examen est aujourd'hui d'autant plus intéressante, et l'on doit savoir d'autant plus de gré à M. de Glanville de nous l'avoir donnée, que ce chef-d'œuvre du prince de l'école d'Italie, est le morceau le plus précieux en son genre que présente l'immense collection du musée Napoléon ; qu'il n'est peut-être personne dans cette assemblée qui n'ait vu, qui n'ait admiré ce superbe tableau ; je dis admiré, car le propre du vrai beau est de plaire à tous les yeux et d'enlever tous les suffrages. Avec quel nouvel intérêt, je dirais presque avec quel enthousiasme, ne le reverrait-on pas après avoir lu et médité l'ouvrage dont notre collègue nous donne la traduction ?

Nous n'en citerons que quelques morceaux pour donner une idée de l'ouvrage de Figueroa, et de la traduction de M. de Glanville.

Dans la première section, en parlant du Christ, il s'exprime ainsi :

» En examinant cette distribution (des draperies),
» l'on verra que le génie philosophique de Raphaël
» se représenta tous les effets que devait causer la
» résistance de l'air atmosphérique sur la draperie
» d'un corps qui se soutient perpendiculairement
» au-dessus de la surface de la terre. Le grand art
» de ce peintre célèbre fut donc de choisir une
» attitude et des vêtements tels que, combinés
» entr'eux, ainsi qu'avec la suspension dans les
» airs, ils produisissent naturellement dans toute la
» figure, la beauté, la noblesse et la majesté réunies
» au plus haut dégré possible. . . . . .

» La robe plus blanche que la neige, pleine de
» transparence et de fluide aérien; l'attitude extati-
» que des bras et de la tête; l'expression de bonté
» et de tendresse qui brille éminemment sur sa di-
» vine figure; un clair-obscur d'un artifice admira-
» ble; enfin, son contraste avec les formes austères
» et l'air vénérable des deux Prophêtes, ainsi qu'avec
» l'attitude d'humiliation et d'étonnement des trois
» apôtres, tels sont les moyens dont se servit Ra-
» phaël pour réaliser l'effet de la principale figure,
» en répandant sur elle un ton céleste qui surprend
» et frappe d'étonnement l'observateur. . . . . .

» Cessons de porter nos regards sur le sommet de
» la montagne, abaissons-les vers sa partie inférieure
» qui est aussi celle du tableau. Comme la scène
» change ! . . . . . Le génie de Raphaël, aussi sublime
» que fécond, a donné une attitude et une expres-

» sion différente à chacune des quinze figures principales, placées en la partie inférieure du tableau, et quoiqu'il y en ait quatre autres éloignées et dont on ne découvre que les têtes, les passions qu'elles expriment n'en sont pas moins bien déterminées. . . . . .

» Mais voici le triomphe de l'art, c'est d'avoir fait ensorte qu'une figure (celle de l'Energumène), qui n'était faite ce semble que pour exciter l'horreur, fût précisément celle qui inspirât le plus de compassion. C'est là où ce fameux peintre a donné une nouvelle preuve de son heureux génie et de sa profonde connaissance du cœur humain. Il a placé le jeune infortuné au milieu de sa famille désolée. D'un côté, sa sœur aînée, dont les traits sont pleins de beauté et de délicatesse, implore le secours de tous ceux qu'elle rencontre, et montre de ses deux mains la poitrine oppressée de ce malheureux; de l'autre, la plus jeune, le visage mouillé de larmes et en proie au chagrin, intéresse autant par sa douleur que par sa jeunesse et sa beauté; le père, enfin, portant empreinte sur son visage l'expression la plus vive des angoisses et de la sensibilité paternelle, va réveiller la pitié jusqu'au fond du cœur le moins compatissant. Tout le douloureux de ces objets attendrit l'observateur, et, versant dans son ame une douce compassion, affaiblit en grande partie l'idée que causerait isolément la situation de l'Energumène; aussi

» fixe-t-on ensuite la vue sur lui, non-seulement sans » répugnance, mais encore avec pitié et commisération. «. . . .

Nous regrettons que les bornes trop étroites d'un extrait, nous forcent à ne citer qu'un mot des trois autres sections.

» Le dessin de Raphaël paraît absolument original, » et ne laisse rien voir de ce ton d'imitation littérale » ou copie de l'antique qui se remarque si facilement dans les ouvrages des autres artistes. Cependant il est hors de doute qu'il admira et imita les » modèles de la Grèce et de Rome. . . .

» D'où peut venir l'étonnement général que produit en nous le dessin de Raphaël et l'admiration qu'il a excitée dans tous les artistes depuis » trois siècles ? Sans doute il vient de son excellence » et de sa supériorité. Ce grand peintre prit des » anciens la symétrie ou la connaissance des meilleures proportions, l'élégance des formes et les » principes généraux de la disposition et du plié des » draperies ; mais il trouva l'ame, le mouvement, » la vie dans la nature elle-même. . . . .

» L'art de disposer et de plier les diverses draperies des figures, n'est pas non plus une des parties les moins difficiles et les moins importantes du » dessin ; et certainement sur ce point on est obligé » d'accorder la palme à Raphaël ; aucun peintre ne » les a traitées avec autant de beauté et de naturel..

» Personne n'a jusqu'à présent égalé Raphaël dans » la force, la noblesse et la vérité avec laquelle il » a manifesté les affections de l'ame par les diver- » ses expressions de la phisionomie, ainsi que par » les attitudes et les mouvements de ses figures. » On peut dire que, dans cette partie, la plus su- » blime du dessin comme la plus essentielle de l'art » de la peinture, ce grand maître brilla sans ri- » vaux, et qu'il est en même-temps le modèle le » plus parfait qu'on puisse proposer à ceux qui » veulent faire des progrés rapides. » . . . . .

L'auteur distingue deux sortes de clair-obscur, l'un particulier, qui résulte de l'incidence de la lumière sur chaque objet ; l'autre général, qu'il appelle le systême de la distribution et de l'accord de la lumière et des ombres qui doivent se trouver rapprochées dans un tableau de manière à produire le plus grand effet possible. Il ajoute, en parlant du tableau de la Transfiguration :

» Si l'effet général est prodigieux, celui de chaque » groupe, pris en particulier, ne l'est pas moins. » La clarté, la hardiesse, le relief qui s'y remar- » quent, frappent d'admiration l'individu le moins » sensible, et l'agréable harmonie des jours et des » ombres repose tranquillement les yeux de l'ob- » servateur.

» La dégradation et l'emploi des teintes dans les » différents plans de ce tableau, est le fruit de l'art

» le plus perfectionné et de l'intelligence la plus con-
» sommée ; aussi l'illusion de la perspective aérienne
» est on ne peut plus complète «.

= M. *Desoria*, peintre, professeur de dessin au lycée, et Académicien résident, a lu des *Réflexions sur Nicolas Poussin.*

» Je vais, dit-il, esquisser quelques traits de la
» vie du grand peintre qui fut votre compatriote ;
» je vais vous parler du Poussin. Peut-être le senti-
» ment qui m'anime sera-t-il un titre auprès de ceux
» qui m'écoutent pour mériter leur indulgence. Le
» peintre ne devrait parler qu'avec ses pinceaux. Ce
» serait donc ici le cas de se taire et d'admirer.

» Mais la vénération que j'ai pour le Poussin,
» m'entraîne malgré moi ; je me plais à contempler
» un homme qui mérite le nom de grand, parce
» qu'il réunit aux qualités éminentes du génie, les
» vertus d'un sage. Quoique frappé du souvenir de
» ses savantes productions, je ne vous soumets que
» quelques réflexions sur ses chefs-d'œuvre et sur
» son caractère. Plusieurs auteurs en ont parlé ;
» Felibien sur-tout, qui fut son contemporain et
» son ami, a célébré ce rare génie avec les accents
» de la vérité. Il serait donc oiseux, après cet écri-
» vain, de faire un éloge historique du Poussin ;
» M. de Cambry même, malgré ses lumières sur
» l'antiquité et les beaux arts, n'a parlé de ce grand
» homme que sous le titre modeste d'*Essai* «.

Aussi M. Desoria s'attache-t-il à peindre dans le Poussin peut-être moins encore l'artiste immortel si justement surnommé le Raphaël de la France, l'homme de génie, que le sage et le philosophe. Les chefs-d'œuvre du Poussin ont marqué sa place parmi les plus grands artistes. Cette justice lui a été rendue par tous ceux qui en ont parlé; mais peut-être n'ont-ils point assez fait sentir » combien ses qua-» lités morales ont contribué à son bonheur, et que » par-là il doit servir autant de modèle aux artistes, » pour la conduite qu'ils doivent tenir dans l'art » qu'ils professent, que par les chefs-d'œuvre qu'il » a laissés «.

Le Poussin dans Rome, sans fortune, sans appui, mais » tout entier au travail, repoussait tous les » obstacles et fortifiait en lui, par l'amour de l'art, » cet esprit d'indépendance et de modération qui » fit toujours le fond de son caractère «. Bientôt, riche de toutes les connaissances nécessaires à la perfection de son art, sa renommée passa les Monts, parvint en France, et se répandit dans toute l'Europe.

Sa patrie revendiqua des talents qu'elle croyait devoir lui appartenir. Le surintendant des finances, M. Desnoyers, le sollicita envain de revenir en France. Le roi lui-même lui écrivit une lettre pleine d'affection; il fallut que M. de Chanteloup allât le chercher et l'amenât à Paris. Il y fut chargé par le roi, de deux tableaux, l'un pour Saint-Germain-en-Laye,

en-Laye, l'autre pour Fontainebleau, et d'un autre pour les jésuites. Ces chefs-d'œuvre irritèrent la médiocrité.

» Le Poussin, dès son arrivée à Paris, avait fait » naître la jalousie dans l'ame de ses confrères, » mais il la fortifia par son caractère qui ne lui per- » mettait pas de composer avec personne aux dépens » de la vérité. Un goût pur et exercé, qu'il rappor- » tait d'Italie, lui rendait insupportable la manière » lourde et rocailleuse qui régnait alors; il com- » mença donc, en faisant ses dessins de la grande » galerie du Louvre, par changer les dispositions » qu'on avait adoptées. Dès-lors, l'amour-propre » irrité fit tout pour le perdre; ses ennemis se réu- » nirent et gagnèrent jusqu'aux personnes qui, à » son arrivée, l'avaient accueilli avec transport. «

C'est à cette occasion qu'il adressa à M. Desnoyers une lettre qu'il termine par ces mots : *j'écris, j'agis pour rendre témoignage à la vérité, et ne tomber jamais dans la flatterie, qui sont trop opposées pour se trouver ensemble.*

Le Poussin retourna en Italie, et dit à sa patrie un éternel adieu. Mais il y avait laissé de justes appréciateurs de son mérite et de ses talents. Ils se firent un devoir de lui demander des tableaux. Ceux du ravissement de Saint-Paul, des sept sacrements, de la manne, de l'enlèvement des Sabines, ont été faits pour des amateurs français.

Nous regrettons de ne pouvoir ici transcrire tout

ce que dit notre collègue sur ces divers chefs-d'œuvre. Après en avoir cité encore plusieurs autres, il s'écrie avec le véritable enthousiasme d'un artiste : » Quand je vois un tableau du Poussin, je sens » l'impossibilité d'exprimer ce que j'éprouve ; j'ad- » mire, je contemple et je suis dans un recueil- » lement qui concentre en moi toutes mes facultés. » Il est d'ailleurs des tableaux dont on ne peut don- » ner qu'une faible idée. Qui pourrait, par exem- » ple, faire une analyse digne de ce fameux ta- » bleau du déluge, dernier chef-d'œuvre du Pous- » sin, dont la main à cette époque tremblait tel- » lement qu'il lui fallait dix jours pour écrire » une lettre ! Est-il une plus grande preuve de la puis- » sance du génie sur l'humanité souffrante ? . . . . » Le caractère du Poussin était inaltérable, parce » qu'il était le résultat de la simplicité de ses mœurs. » Un amour du travail qui ne l'a jamais quitté, lui » faisait regarder avec indifférence l'éclat et les ri- » chesses ; et, comme il était très-instruit, il n'avait » pas besoin des plaisirs bruyants pour le distraire. » Il se délassait de ses travaux dans le cercle inté- » ressant de quelques amis. Cette manière d'être, » qui convient si bien à l'homme de génie, à l'hom- » me qui vit pour l'étude, avait donné au Poussin » cette modération dans les goûts dont il a constam- » ment suivi les principes. «

Chacun se rappelle sa réponse au Cardinal qui le plaignait de n'avoir pas un seul domestique. ***Et moi,***

Monseigneur, je vous plains bien davantage d'en avoir tant. » Y a-t-il parmi les philosophes de l'an-
» tiquité, remarque notre collègue, une ré-
» ponse plus fine et qui renferme un plus grand
» sens? »

Lorsque le Poussin envoyait en France un tableau, il était dans l'usage de mettre derrière le prix qu'il en voulait. Plus d'une fois les amateurs auxquels ces tableaux étaient destinés le doublèrent. Le Poussin renvoya chaque fois l'excédent de la somme qu'il avait demandée. Il connaissait cette *aurea mediocritas*, dont Horace fait l'éloge. La pension que lui avait accordée Louis XIII et que Louis XIV lui fit toujours exactement payer, le produit de ses tableaux lui avaient procuré cette honnête aisance qui suffit à quiconque sait mettre des bornes à ses désirs et qui sent le prix de l'indépendance. » L'unique passion
» du Poussin était le désir de la vraie gloire, le sen-
» timent de l'immortalité; il était persuadé qu'un
» tableau ne vaut pas absolument par l'argent qu'on
» en retire, mais par le mérite qu'il renferme. «

M. Desoria termine ses *réflexions* par celle-ci :
» Heureuse Contrée qui a produit le grand homme
» qui mérite tant d'admiration, tu ne peux être
» qu'un terrein fertile pour les mœurs et pour le gé-
» nie! Mais parmi les hommes célèbres qui te doivent
» le jour, s'il te plaît d'y faire paraître encore un
» grand peintre, qu'il ait toujours présent à l'esprit
» l'illustre Poussin, qu'il attende les mêmes revers,

» parce que le sentier de la gloire est rempli d'é-
» pines, mais que, pour en triompher avec le même
» avantage et la même dignité, il prenne comme
» lui la vertu pour égide ! «

= M. l'abbé *Baston*, vicaire général, Académicien résident, a lu un *Examen des Réflexions du lord Bolyngbrocke sur l'exil.*

» Des français de toutes les classes étaient à peine
» arrivés en Angleterre où ils venaient se réfugier,
» qu'on publia en leur langue les *Réflexions* de
» Bolyngbrocke et qu'on leur en dédia la traduction.
» Elles eurent, remarque notre collègue, une infi-
» nité de lecteurs ; je ne m'apperçus pas qu'elles
» en eussent consolé beaucoup «.

Cette observation donna lieu à M. Baston de méditer l'ouvrage du Philosophe anglais, pour se rendre compte à lui-même de son peu de succès. Il en trouve la raison dans les arguments mêmes de l'auteur. Il sentit par sa propre expérience qu'avancer, comme le fait Bolyngbrocke, que l'exil n'est point un mal, que ce n'est qu'un simple déplacement ; que chercher à appuyer un pareil paradoxe sur l'exemple de ces coupables qui fuient moins e lieu qui les a vu naître que le supplice qu'ils ont mérité, et qui n'abandonnent leur patrie que pour aller dans une terre étrangère chercher l'impunité de leurs forfaits, c'est une atrocité : qu'enfin citer en preuves les hommes que l'ambition ou

la soif des richesses transportent loin de l'héritage paternel, c'est appuyer un paradoxe par un sophisme qui ne peut en imposer à personne, puisque ces hommes, qui s'exilent volontairement, non-seulement nourrissent l'espoir de revoir leurs foyers, mais se flattent de revenir dans leur patrie jouir des honneurs ou des richesses qu'ils auront acquis.

Les circonstances qui accompagnent un exil forcé, la privation de ses amis, de sa famille, cette privation si pénible, si déchirante est presque nulle aux yeux de Bolyngbrocke. Les preuves qu'il prétend donner en faveur d'une assertion aussi révoltante sont combattues par notre collègue d'une manière à plaire à toutes les ames sensibles et à faire l'éloge de son cœur. Cette réfutation forte de raisons est écrite avec autant de solidité que de sentiment.

=M. *Gourdin* a communiqué la *Notice bibliographique* de deux ouvrages imprimés dans le 15e siècle, l'un de 1493, intitulé : *Liber chronicorum*; l'autre de 1497, est l'*Histoire de France*, écrite en latin par Robert Gaguin. Ces deux notices font partie de plus de 300 qui ne tarderont point à être données au public, et prouveront combien la bibliothèque municipale de Rouen est riche dans ce genre de monuments typographiques.

= Le même a lu une *Dissertation* dans laquelle il examine quelle est l'écriture qui a été portée en Grèce; il se demande 1° si c'est Cadmus qui a

porté les lettres en Grèce ? 2° de combien de lettres était composé l'alphabet de Cadmus ? 3° les lettres portées en Grèce étaient-elles les lettres égyptiennes ou les lettres phéniciennes ?

Après avoir examiné ces questions et discuté les sentiments pour et contre des écrivains anciens et modernes qui en ont parlé, il passe ensuite à l'examen des questions suivantes : d'où venait l'écriture Cadméène ? Quelle est l'écriture alphabétique la plus ancienne, celle qui a donné naissance à toutes les autres ?

» Par ce que nous avons rapporté en traitant des » premières questions, il paraît que les savants ont » plutôt tranché que résolu la difficulté en donnant » indifféremment à la première écriture le nom d'hé- » braïque et de phénicienne.

» En supposant actuellement que ces deux écri- » tures soient la même sous deux noms différents, » il reste à examiner si l'écriture phénicienne était » l'hébreu quarré ou le samaritain. «

M. Gourdin, après avoir rassemblé les autorités et des savants et des médailles en faveur de l'une et de l'autre opinion, conclut avec l'auteur des Voyages du jeune Anacharsis, l'abbé Barthelemi, » que les lettres les plus anciennes connues, ne » sont point l'hébreu quarré ou les lettres assy- » riennes, comme plusieurs l'ont prétendu, mais » les lettres samaritaines, qui sont les véritables

» phéniciennes. C'est donc, dit-il, des caractères » samaritains que tous les autres ont tiré leur ori- » gine. «

Bruce, dans son *Voyage aux sources du Nil*, a avancé que l'écriture alphabétique primitive, dont les caractères ont passé dans tout l'univers avec les modifications, les altérations que le temps, les mœurs des nations y ont apportées, sont les lettres éthiopiques.

M. Gourdin se propose de faire, de l'examen de cette opinion de Bruce, le sujet d'une nouvelle dissertation.

= Le même secrétaire a lu des *Observations sur des urnes funéraires trouvées à Canville près Yvetot, département de la Seine-Inférieure.*

Les fragments de deux grands vases de terre, quelques morceaux d'une petite urne de grès et d'une fiole de verre blanc, un vase de verre d'une forme quarrée avec une anse, au fond extérieur duquel on trouve en relief des lettres romaines, mais dont une partie ne peut se lire, parce qu'elle a été manquée dans le moule, dans ce vase quelques os de mort à demi-brûlés, voilà les restes funéraires trouvés à Canville, et que M. le Préfet a adressés à l'Académie, en l'invitant de déterminer à quel siècle ils pouvaient appartenir.

La compagnie ayant chargé M. Gourdin de s'en occuper, il s'est proposé ces quatre questions :

1° ces restes de monument funèbre et le vase qui contenait des ossements brûlés appartiennent-ils au Christianisme ? 2° Sont-ils des monuments Romains ? 3° Peut-on les attribuer aux Francs ? 4° Remontent-ils jusqu'aux Gaulois ?

1° Ces monuments n'offrant aucun des caractères que l'on rencontre dans de pareils monuments chrétiens, ceux de Canville ne peuvent appartenir au Christianisme.

2° Si ces restes funèbres étaient ceux d'un Romain, il est prouvé qu'ils ne pourraient être que ceux d'un esclave, d'un affranchi ou au plus d'un citoyen absolument privé de fortune. Or, les Romains n'avaient dans les Gaules que des magistrats ; ils y entretenaient quelquefois des armées ; mais le monument de Canville ne peut être celui d'un magistrat ou d'un chef de légion, ni même celui d'un simple légionnaire. Ce n'est donc point un monument Romain.

3° Ce n'est point non plus la sépulture d'un Franc, parce que chez les Francs on ne brûlait point les morts, et que, dans leurs monuments funèbres découverts dans l'Artois, dans la Picardie et dans la Normandie, on rencontre ordinairement des haches de pierre et même de fer.

4° Les Gaulois étaient dans l'usage de brûler leurs morts ; cette coutume a duré parmi eux, même après l'établissement du Christianisme. Or, dans le vase

de verre de Canville, on a trouvé des os demi-brûlés.

Quant à la petite urne de grès, et à la petite fiole de verre blanc dont il nous reste à peine quelques fragments, on ne peut les regarder comme des urnes lacrimatoires, mais plutôt comme de petits meubles qui avaient appartenu à la personne à laquelle était destiné ce tombeau. Cela est appuyé sur les usages établis chez les Gaulois.

De toutes ces observations, M. Gourdin conclut que le monument de Canville paraît appartenir à un Gaulois et à un Gaulois pauvre, qu'il est des derniers temps de la domination romaine dans les Gaules, et que par conséquent il ne peut remonter au-delà du quatrième siècle.

= M. *David*, graveur à Paris, Académicien non résident, nous a envoyé une *Estampe* de sa composition, représentant BONAPARTE *à la bataille de Marengo*. L'artiste a choisi l'instant où l'on vient lui annoncer la mort du général Desaix, instant précieux pour l'histoire du Héros qui nous gouverne ; car la sensibilité du cœur est une qualité que l'on se plaît à admirer dans les hommes extraordinaires, et l'on ne remarque point sans émotion la douleur se peindre sur le visage de celui qui, dans le moment, était occupé à fixer la Victoire, qui semblait, pour la première fois, vouloir lui être infidelle.

= M. *Tardieu*, Académicien résident, a invité

l'Académie à aller voir *deux grands Tableaux* de sa composition, dont l'un, de 11 pieds 1/2 de long sur 8 de haut, représente la scène déchirante où un frère, pour sauver sa propre vie, coupe la tête à son frère. On sait qu'Agamède et Trophonius, architectes habiles, avaient bâti le temple de Delphes et la trésorerie d'Hiricus; en élevant ce dernier édifice ils s'étaient réservé les moyens, connus à eux seuls, d'y pénétrer; on s'en apperçut, des pièges furent dressés, et c'est l'instant où Agamède est arrêté par ce piège que notre confrère a saisi. Que de passions à rendre à-la-fois! La douleur, la crainte, la pitié, le désespoir! Voilà ce que l'on remarque, non-seulement sur le visage des deux personnages, mais jusque dans toute l'habitude de leur corps, jusque dans le moindre muscle.

Le second tableau, qui a 13 pieds de long sur 11 1/2 de haut, représente la mort du Corrège. Il arrive au sein de sa famille et y expire de la fatigue d'un voyage pénible; il jette aux pieds de sa femme et de ses enfants les deux cents livres en monnaie de cuivre qui causent sa mort. Que de passions diverses se peignent à-la-fois sur tous les visages et dans toutes les attitudes: la joie, l'étonnement, l'effroi, la douleur!

Nos confrères, parmi lesquels nous comptons des artistes distingués et des connaisseurs délicats, ont vu avec plaisir ces deux tableaux, et ont rendu justice au génie, aux connaissances et aux talents de M. Tardieu.

= Pourquoi, en parlant des productions des artistes qui appartiennent à l'Académie, faut-il que notre satisfaction soit troublée par des regrets. Nous avons perdu dans cette classe un homme estimable par ses talents et par ses qualités personnelles, M. Jadoulle ; son éloge, composé par M. Vauquelin, sera lu dans cette séance.

= Nous avons reçu de M. *Toustain de Richebourg*, Académicien non résident, une petite brochure ayant pour titre : *Avis aux Français*, ou *Prospectus* de quelques renseignements utiles aux familles et aux particuliers, même à ceux qui s'occupent de l'histoire de l'empire français.

Notre laborieux confrère, toujours inspiré dans ses travaux par le désir d'être utile aux autres, prévient qu'ayant en sa disposition un recueil considérable de titres de propriété, il se fera un plaisir d'obliger toutes les personnes qui désireraient les renseignements qu'il serait à même de leur donner. C'est sans doute dans ce trésor qu'il puisera les richesses relatives à l'histoire de cette province, qu'il nous annonce et qu'il promet de nous communiquer.

Telles sont, Messieurs, les diverses productions littéraires dont nous avions à vous rendre compte. Vous verrez, par l'exposé que va vous faire M. le Secrétaire pour la partie des sciences, que son domaine paraît cultivé avec beaucoup plus de soin et plus d'ardeur. N'en soyons point étonnés : les scien-

ces ont guidé les premiers pas du Héros qui gouverne ce vaste Empire ; les sciences marchent sans cesse à côté de son génie. Ne croyez cependant point que les lettres y aient perdu ; elles unissent leur flambeau à celui des sciences, et les Muses sévères, autrefois éloignées des Muses agréables, se donnent aujourd'hui la main comme les Grâces. Non, Messieurs, les lettres n'ont rien perdu. Le siècle d'Auguste fut celui de Virgile, et, sous l'empire de NAPOLÉON, la nature, n'en doutons point, trop jalouse de sa gloire, fera naître un nouvel Homère pour chanter ce nouvel Achille.

NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR M. JADOULLE;

Par M. VAUQUELIN.

Marie-Nicolas Jadoulle naquit en cette ville en 1736. Un penchant irrésistible l'appela de bonne heure dans la carrière des arts du dessin. Ses premiers essais, sans autre guide qu'un goût naturel, et l'avidité avec laquelle, dès sa plus tendre jeunesse, il parcourait les recueils d'estampes gravées d'après les plus grands maîtres, décélèrent en lui les germes du talent qu'il déploya dans la suite, et fixèrent sa vocation.

Cependant il éprouva dans les commencements les plus rudes contradictions, et eut souvent à combattre entre le respect filial, dont il ne s'écarta ja-

mais, et la passion qui l'entraînait vers un art dont les charmes l'avaient déjà séduit.

Que deviendrait le jeune homme doué des plus heureuses dispositions, si, abandonné aux seules ressources de son génie, il était obligé de parcourir sans guide les sentiers difficiles qui conduisent à la gloire dans la carrière des arts? Il lui faut des conseils et des secours capables de faciliter et d'abréger sa marche; il lui faut une école où se trouvent réunis tous les genres de leçons et d'exemples nécessaires au but qu'il se propose d'atteindre.

Le jeune Jadoulle eut l'avantage de trouver tout cela dans l'École de dessin, peinture et architecture, qu'avait créée et que dirigeait feu M. Descamps, qui siégea long-temps parmi nous, et dont la mémoire sera à jamais gravée dans le cœur de ses élèves. Que dis-je, il trouva plus qu'il n'avait osé espérer, puisqu'il trouva dans cet illustre professeur un second père, qui, non-seulement l'aida de ses conseils, mais lui procura encore les moyens de se livrer à l'étude avec sécurité.

Notre collègue profita des avantages inappréciables qui lui étaient offerts, et travailla avec cette ardeur et cette constance qui seules peuvent conduire à des succès. Aussi remporta-t-il en peu d'années tous les prix des classes qu'il avait parcourues. Il se livra ensuite à modéler sur le nu; et après s'être long-temps exercé dans ce genre d'étude, il alla se perfectionner à Paris, où il entra dans l'École du célè-

bre Michel-Ange Slodtz, auquel il avait été recommandé, et qui eut toujours pour lui une affection particulière.

Notre jeune compatriote redoubla encore de zèle et d'efforts à la vue des beaux plâtres moulés sur l'antique, et des chefs-d'œuvre que renfermait déjà la capitale. Il y puisa ce goût simple et sévère qui fit dans la suite le caractère distinctif de ses productions ; enfin, il ne négligea aucune des parties constitutives de l'art qu'il avait embrassé.

Si, sous ce rapport, notre collègue jouissait paisiblement du plaisir de se livrer au travail et à l'étude, néanmoins un sentiment secret le rappelait sans cesse au sein de sa famille ; il ne put y résister, il revint dans sa ville natale après dix-huit mois d'absence, et s'y fixa pour toujours.

Il eut le bonheur d'y retrouver son premier maître, qui ne l'avait jamais perdu de vue, et dont la bienveillance lui procura l'occasion de se faire connaître. Ce fut à cette époque qu'il fit les deux figures qui étaient placées dans les niches du portail de l'église Saint Yon. Ce premier ouvrage donna l'idée la plus avantageuse de ses talents.

A-peu-près dans le même temps, on entreprit la reconstruction du portail de l'église de Sainte Croix-Saint-Ouen ; M. Jadoulle fut chargé de faire toutes les sculptures qui devaient orner ce grand projet, qui eut son exécution. On y remarquait particulière-

ment un vaste bas-relief, représentant l'exaltation de la Croix, et quatre figures de ronde-bosse, de neuf pieds de proportion. Ces ouvrages soutinrent et augmentèrent la réputation de leur auteur.

Après ces preuves réitérées d'un vrai talent, l'Académie admit M. Jadoulle au nombre de ses membres. Il remplit les devoirs d'Académicien avec l'exactitude la plus scrupuleuse, et il y eut peu de séances publiques, où il n'exposât quelque nouvel ouvrage qui toujours lui méritât des éloges.

Peu de temps après son admission, notre collègue fut chargé de faire la statue pédestre d'Henri IV, destinée à orner la fontaine du Vieux-Palais. Il justifia la confiance dont l'avaient honoré nos premiers magistrats, et sut imprimer à la pierre l'attitude et les traits qui caractérisaient le grand monarque qu'il avait à représenter.

Il serait trop long de vous détailler ici tous les travaux dont notre confrère fut chargé, et qu'il exécuta; d'ailleurs, nous vous le dirons avec douleur, la hache révolutionnaire les a presque tous renversés et détruits; il a eu le chagrin de voir briser sous ses yeux le fruit de quarante années de travail et d'étude!

Si quelque chose peut nous consoler de ces pertes, c'est la conservation du bas-relief, représentant la Charité, placé sur la principale porte de l'église de l'Hôtel-Dieu; et celui où notre collègue a figuré

la Religion, avec les attributs qui la caractérisent, élevée sur une des portes latérales de l'église Saint-Ouen. Ce sont maintenant les seuls ouvrages en grand que nous possédions de lui. On y remarque en général une composition sage et profondément méditée, un dessin pur et correct, une excellente manière de draper, et une heureuse intelligence dans le choix des accessoires.

M. Jadoulle honora son art, non-seulement par les talents qui le distinguèrent, mais encore par une probité rare, une conduite et des mœurs sans reproche ; il consacra tous les instants de sa vie à l'étude et au travail ; il ne connut d'autres jouissances que celles qu'il trouvait au sein de sa famille et dans les soins qu'il donnait à l'éducation de ses enfants.

De telles vertus, sans doute, eussent dû faire espérer à l'homme estimable dont nous regrettons la perte, une existence heureuse et une fin tranquille ; mais, il faut l'avouer, les dernières années de sa vie furent troublées par des revers et des chagrins cruels qui altérèrent insensiblement sa santé. Accablé sous le poids de l'infortune et des infirmités, il a terminé sa carrière, à l'âge de soixante-neuf ans, dans les bras de sa respectable épouse, qui partagea et adoucit ses malheurs.

Prix.

PRIX PROPOSÉS POUR 1806.

L'Académie a arrêté, dans la séance du 24 thermidor, qu'elle proposait pour sujet de prix de la classe des belles-lettres, l'*Eloge de M. de Crosne, ancien intendant de la généralité de Rouen.*

Un membre, qui désire n'être point connu, demande que l'on propose pour prix extraordinaire l'*Eloge de J.-B. Descamps.*

Ces deux éloges doivent être envoyés à M. Gourdin, secrétaire pour la classe des belles-lettres, avant le premier thermidor de l'an 14.

Les auteurs accompagneront leurs mémoires d'un billet cacheté, qui contiendra leur nom et leur demeure, et qui sera suscrit de l'épigraphe qui se trouvera en tête de leurs discours.

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT

Fait par M. VITALIS, secrétaire perpétuel de l'Académie, pour la classe des sciences.

MESSIEURS,

En reprenant le cours de ses travaux, l'Académie s'est proposée de rendre de nouveaux services aux sciences et à tous les arts qui en dépendent.

Conduits par les mêmes vues, animés tous du même esprit, excités tous par le sentiment d'une émulation aussi noble que constante et soutenue, les membres de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, ont rivalisé de zèle pour remplir les devoirs attachés au titre honorable dont ils sont revêtus. Unis par les mêmes goûts, et plus encore par les liens d'une douce confraternité, ils ont cru aussi devoir confondre leurs efforts, afin de pouvoir les rendre plus utiles à la chose publique.

Quelques-uns ont consacré leurs méditations et leurs veilles au développement des principes sur lesquels repose l'édifice des sciences spéculatives; mais la plupart ont porté particulièrement leur attention sur la pratique des arts nécessaires ou utiles à la société.

Un but aussi louable trouvera sans doute autant d'approbateurs que de citoyens dans une cité populeuse, dont l'étonnante industrie fait la base la plus solide de sa gloire, de sa richesse et de sa prospérité.

Dans le compte que je suis chargé de vous rendre, Messieurs, d'une partie importante des travaux de mes collègues, je suivrai l'ordre dans lequel les objets m'ont semblé venir se placer naturellement, et qui m'a paru le plus propre à vous les présenter sous leur véritable point de vue.

SCIENCES MATHEMATIQUES.

ARITHMÉTIQUE.

L'arithmétique est d'un usage si étendu dans toutes les classes de la société, qu'on ne peut trop louer le zèle de ceux qui s'occupent à en simplifier les principes, et à les mettre à la portée du plus grand nombre. Tel est le but que paraît s'être proposé M. *Periaux*, Imprimeur-Libraire à Rouen, en publiant le *Traité d'arithmétique* dont il a fait l'année dernière hommage à l'Académie. Les additions que l'auteur à faites à cet ouvrage, dont il a adressé cette année de nouveaux exemplaires à l'Académie, le rendront plus utile encore à ceux auxquels il est destiné.

GÉOMÉTRIE-PRATIQUE.

On pourrait croire, dit M. l'Hoste, dans un rapport qu'il a fait à l'Académie, sur une *jauge nouvelle* proposée par M. *Goeslin*, demeurant rue Maladrerie, qu'il est facile d'évaluer avec précision la capacité des tonneaux ; mais en examinant la chose de plus près, on ne tarde pas à reconnaître que cette opération a ses difficultés.

Les uns assimilent le tonneau à un ellipsoïde ; d'autres le regardent comme formé de deux conoïdes paraboliques adossés par leur grande base.

La capacité, calculée dans la première supposition, approche assez de la vérité ; mais en géneral elle pèche par excès. En adoptant la seconde supposition, on obtient un résultat trop faible, ensorte que la vraie capacité du tonneau se trouve comprise entre les deux limites données par ces deux évaluations.

Pour arriver à un résultat indépendant de ces limites, et beaucoup plus précis, le rapporteur indique une méthode pratiquée depuis long-temps à Genève, et devenue très-facile au moyen des tables publiées en l'an 7 par la Commission des poids et mesures. Dans les cas les plus défavorables, l'erreur est tout au plus de $1/280$. Cette erreur, qui est en moins, s'accorde d'autant mieux avec la vraie capacité des pièces, que cette capacité est toujours diminuée par les irrégularités inévitables de la construction.

La *velte* ou *jauge* est à la vérité simple et commode, mais cet instrument a l'inconvient de ne pouvoir s'appliquer entre des termes bien fixes, parce que le bondon ne se trouve pas toujours au milieu du tonneau. D'ailleurs la velte suppose que les tonneaux sont toujours semblables entr'eux.

Pour remédier à ce dernier inconvénient, M. Goeslin, dit notre collègue, propose d'adapter à l'extrémité de la *velte* un quart de cercle gradué et garni d'un fil tendu par un plomb. Ce moyen, très-ingénieux, fait connaître si le tonneau est dans une position horizontale ; il indique en outre la pro-

portion suivant laquelle la pièce est construite, et par conséquent la velte dont on doit se servir pour en estimer la capacité. Pour éviter l'embarras qui naîtrait de la multiplicité des jauges, M. Goeslin a tellement gradué la sienne, qu'elle peut suffire quel que soit le tonneau dont il faut mesurer la capacité.

M. l'Hoste conclut que le calcul, fondé sur une mesure exacte des dimensions, est le moyen le plus propre à perfectionner le jaugeage. Il regarde au reste l'ouvrage de M. Goeslin comme le fruit des veilles d'un bon citoyen; mais les principes sur lesquels il est appuyé, ne sont pas exacts; d'ailleurs la méthode proposée par le Gouvernement est tout-à-la-fois meilleure, plus générale, moins dispendieuse et d'une exécution plus facile.

Astronomie et Navigation.

L'instrument à réflexion, connu sous le nom d'*Octant*, publié d'abord par Hadley, perfectionné ensuite par divers astronomes, a été porté enfin, par le Chevalier de Borda, qui en a fait le *cercle de réflexion*, à un tel dégré de perfection, qu'il ne laisse rien à désirer pour la précision des résultats dans la mesure de la hauteur des astres en mer.

Toutes les opérations du navigateur ont pour but de lui faire connaître, à chaque instant du jour, la longitude et la latitude du lieu où se trouve actuellement le navire. Pour obtenir ces résultats, il faut nécessairement observer la hauteur des astres

au-dessus de l'horizon, ce qui suppose que cet horizon soit visible. Cependant les marins savent qu'en mer, et principalement aux atterrages des côtes d'Europe, il existe au moins les trois quarts de l'année une brume très-épaisse qui ne permet pas de distinguer l'horizon. On est donc forcé alors de se contenter d'une latitude *estimée*, toujours incertaine, quelquefois très-fausse, et qui n'expose que trop souvent le salut du navire.

M. *Degaulle*, ingénieur de marine, professeur de navigation à Honfleur, et associé de l'Académie, a cherché les moyens de remédier à ces inconvénients, et il y est parvenu en adaptant à l'octant un mécanisme particulier qui, au besoin, puisse tenir lieu d'horizon lorsque celui-ci n'est pas visible.

Les changements que M. Degaulle a été obligé de faire à l'octant, et qu'on ne peut même indiquer ici, se trouvent très-clairement développés dans une petite brochure que l'auteur a envoyée à l'Académie, et qui a pour titre : *Essai sur les moyens qui pourraient être employés, tant sur terre que sur mer, pour rendre les observations de la hauteur du soleil indépendantes de l'horizon, avec une explication détaillée des changements faits à l'octant ordinaire pour remplir ce but.*

Cette découverte sera sans doute accueillie par les savants, et sur-tout par les marins, avec le plus grand intérêt.

Hydrographie.

C'est sur-tout dans les villes commerçantes, dans les ports de commerce, que l'on sait apprécier le mérite et l'utilité de cette science, et on ne saurait trop recommander à la reconnaissance publique ceux qui consacrent leurs veilles à en rendre l'étude facile à tous les navigateurs. C'est ce qu'a heureusement exécuté M. *Dulague*, notre collègue, en publiant la sixième édition de ses *Leçons de navigation*, dont il a déposé un exemplaire dans la bibliothèque de l'Académie. » Cinq éditions rapidement épuisées, dit l'éditeur ; l'approbation de plusieurs Sociétés savantes ; celle du Gouvernement, qui non-seulement les a fait adopter pour ses écoles d'hydrographie, où on les suit constamment depuis 1768, mais qui a chargé l'auteur d'en faire lui-même, en 1787, un abrégé que le plus brillant succès a également couronné, sont les meilleurs titres que cet ouvrage puisse avoir à la recommandation générale. «

» La nouvelle édition est due au zèle constant de M. Dulague pour l'instruction des marins, à laquelle, après avoir professé honorablement, pendant 38 années, au collège de Rouen, il continue de consacrer ses travaux. «

Le public éclairé a pleinement confirmé le jugement qu'a porté l'éditeur. On trouve, en effet, dans la sixième édition des leçons de navigation,

les meilleures méthodes d'observation et de calcul, et toujours l'exemple à côté du précepte. L'ordre qui règne dans la distribution des matières, la solidité des démonstrations, la clarté du style rendent cet ouvrage plus digne encore de la réputation de son modeste et savant auteur.

Histoire naturelle.

M. *Lesueur*, ex-officier d'amirauté au Havre, a fait hommage à l'Académie de quelques exemplaires d'un imprimé, ayant pour titre : *Notice sur l'expédition française aux terres australes, ordonnée en l'an* 8, *et exécutée par les deux corvettes de l'état, le* Géographe *et le* Naturaliste, *parties du port du Havre le* 27 *brumaire an* 9.

L'Académie a accueilli cette notice avec d'autant plus d'intérêt, que le fils de M. Lesueur, né dans le département de la Seine-Inférieure, a beaucoup contribué par ses travaux aux importants résultats de l'expédition.

Outre des collections nombreuses de plantes vivantes et sèches, de graines, de fruits et d'échantillons de bois, la partie zoologique seule a été enrichie de 18,414 individus, dont 2542 constituent des espèces nouvelles.

Ce qui doit sur-tout mériter à MM. Peron et Lesueur l'estime et la reconnaissance publique, est-il dit dans la notice, c'est la générosité, jusqu'alors sans exemple, avec laquelle ils ont fait l'un et l'autre

l'abandon absolu de tout le fruit de leurs travaux, de ces collections immenses, les plus belles et les plus nombreuses qui fussent parvenues jusqu'à ce jour en Europe, d'un seul voyage. Ils se sont bornés à demander pour les lycées de Moulins et de Rouen, chefs-lieux de leurs départements, une collection complète de tous les objets rapportés par eux, et de ceux aussi qui se trouvaient dans les magasins du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Cette demande leur a été accordée, et les amateurs en histoire naturelle apprendront sans doute avec plaisir que déjà notre cité a reçu une grande partie des objets qui lui sont destinés, et que bientôt elle possédera une des plus riches collections qui existent dans aucune des villes de l'Empire.

SCIENCES PHYSIQUES.

MÉTÉOROLOGIE.

M. *Vitalis* vous a lu une *Dissertation sur la manière de faire les observations météorologiques*.

L'abbé Toaldo, savant professeur d'astronomie à Padoue, est le premier, dit-il, qui ait senti l'utilité que l'on pourrait retirer des observations météorologiques, et qui se soit livré à ce genre de recherches.

L'influence de la lune sur les mouvements de l'atmosphère, et par conséquent sur les météores

qui se forment dans son sein, n'était pas douteuse ; mais il fallait déterminer, d'une manière plus rigoureuse et plus précise, les points particuliers où la lune exerce une action plus marquée, afin d'obtenir des conjectures plausibles sur les époques où doivent arriver les changements de temps : c'est ce qu'a fait l'abbé Toaldo. (*Voyez le journal de Physique*, *année 1777*, *mois d'octobre et de novembre.*)

Mais il était réservé à M. Lamark, membre de l'Institut, d'établir les bases d'un système général de météorologie, et d'écarter les difficultés qui ont jusqu'à présent empêché de reconnaître les causes générales et particulières, qui, dans nos climats, donnent lieu aux variations que l'atmosphère nous présente dans le cours de chaque année.

On peut voir dans les *Annuaires météorologiques* que ce Savant a publiés depuis quelques années, combien la science de la météorologie lui est redevable, et avec quelle sagacité il a su apprécier les circonstances variables et secondaires, dont l'action peut modifier celle des causes principales.

Les résultats consignés dans les Annuaires sont fondés sur les observations comparées qui se font dans les principales villes de la France, telles que Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Rouen, etc. C'est le 1er vendémiaire an 11 que M. Vitalis a commencé à faire à Rouen les observations météorologiques, suivant la méthode de M. Lamark, c'est-à-dire par *déclinaisons lunaires*.

= Le même membre a eu l'honneur de présenter à l'Académie le tableau général et imprimé des *observations météorologiques* qu'il a faites à Rouen pendant l'an 11.

Chimie et Arts chimiques.

Ce n'est pas avec la même espèce d'argile que l'on fabrique les tuiles, les briques ordinaires, les briques à four, les poteries communes et grossières, les faïences à pâte blanche ou rouge, les porcelaines, les vases cuits en grès, etc.; chaque espèce de fabrication exige une sorte d'argile particulière, dont on ne peut connaître la nature que par une analyse exacte et nécessaire pour diriger l'artiste dans l'emploi qu'il se propose d'en faire.

C'est ce qui a engagé M. *Vitalis* à présenter à l'Académie l'analyse d'une espèce d'argile qui a été trouvée dans la forêt de Lalonde, aux environs de Rouen, par M. Letellier, fabricant de faïence au fauxbourg Saint-Sever, et qu'il avait annoncée comme propre à fabriquer de la faïence à pâte blanche.

Cette argile est d'un gris bleuâtre, tirant sur le gris d'ardoise : elle happe fortement à la langue, se polit aisément sous le doigt, et forme avec l'eau une pâte bien ductile.

L'analyse, dont on trouve le procédé détaillé dans le mémoire, y a montré sur cent parties :

Eau et matière bitumineuse. .	17	8
Sable	37	0
Alumine	44	0
Oxide de fer jaune	1	2
Total.	100	0.

M. Vitalis conclut de cette analyse :

1° Que l'argile de Lalonde est colorée en partie par le fer et en partie par une matière bitumineuse assez abondante mais que le feu détruit complètement ;

2° Que l'oxide de fer y existe en trop petite quantité, soit pour donner de la fusibilité à la pâte, soit pour nuire à sa blancheur après la cuisson ;

3° Qu'elle ne contient pas autant de silice que les argiles de Forges et de Montereau employé esà faire la faïence à pâte blanche, puisque, suivant Hassenfratz (*Ann. de Chim.*, *tom.* 15,) la première contient 37 parties d'alumine et 63 de silice, et la deuxième, 14 d'alumine et 86 de silice.

En résumant les faits énoncés dans le rapport fait à l'Académie, au nom d'une commission, par notre confrère M. Leboullenger, ingénieur de l'arrondissement de Rouen, sur le gisement de la carrière d'argile dont on vient de parler, il en résulte, 1° que cette carrière existe dans une partie de la forêt nationale de la Londe, à 3 myriamètres de Rouen, et à un myriamètre de la Bouille;

2° Qu'elle se trouve à une profondeur médiocre sur une épaisseur considérable ;

3° Que l'extraction de cette argile, aujourd'hui mal dirigée, est susceptible d'amélioration sous le double rapport de l'économie et du produit. C'est dans le rapport même qu'il faut lire le détail des moyens proposés à ce sujet par M. Leboullenger.

Alcali-métrie, etc.

M. *Descroizilles* vous a présenté des *Notices sur les alcalis du commerce*, suivies de quelques observations qui intéressent la chimie et quelques-uns des arts qui en dépendent.

Dans les notices sur les alcalis, notre confrère se propose, dit-il, d'aider les consommateurs de ces sortes de substances dans le choix qu'ils veulent en faire et dans la manière de les employer.

Après avoir parlé des potasses et des soudes diverses, du procédé général que l'on emploie pour leur fabrication, des pays qui les fournissent, l'auteur fait sentir la nécessité d'un procédé d'essai prompt et facile pour juger des divers échantillons d'alcalis. Le plus expéditif, suivant lui, consiste à éprouver combien de centièmes de leurs poids ils exigent en acide sulfurique pour leur saturation.

M. Descroizilles passe ensuite à la description de son alcali-mètre. Cet instrument est un tube de verre

de 20 à 25 centimètres de longueur (8 à 9 pouces), et de 14 à 16 millimètres (7 ou 8 lig.) de diamètre. Il est fermé par un bout; l'autre se termine par une espèce de petit entonnoir à bec, adhérant au tube par un col de 5 millimètres (2 lig. 1/2) à-peu-près d'ouverture. Sur l'épaule qui soutient ce col, est un trou pour la sortie et la rentrée de l'air. L'alcali-mètre doit pouvoir contenir aisément 38 grammes ou 76 demi-grammes de la liqueur alcali-métrique formée par un mélange d'une partie quelconque (d'un hectogramme, par exemple) d'acide sulfurique concentré à 66 degré du pèse-liqueur de M. Baumé, qui doivent répondre à 84 centièmes de *pesanteur hydro-majeure*, avec 9 hectogrammes d'eau pure. C'est par des poids donnés de cette liqueur qu'on gradue l'alcali-mètre. M. Descroizilles indique les moyens d'opérer la graduation. Il développe ensuite la manière dont on doit procéder aux essais alcali-métriques, soit des potasses, soit des soudes; il fait remarquer l'invariabilité et la facilité de ces essais, et donne, dans un tableau, le résultat de plusieurs milliers d'essais de ce genre qu'il a eu occasion de faire depuis 25 années. Les essais alcali-métriques offrent quelquefois des résultats extraordinaires, tantôt pour la faiblesse, tantôt pour la force des degrés alcalins. Des mélanges frauduleux, un état particulier de calcination sont les causes auxquelles on doit âttribuer ces sortes d'anomalies.

Les inégalités très-fâcheuses auxquelles le consom-

mateur des alcalis du commerce est exposé dans le résultat de ses opérations, font désirer à M. Descroizilles que l'on puisse non-seulement trouver les potasses et les soudes constamment homogènes dans le même baril, mais encore que l'on puisse annoncer, dans les prix courants, que tel alcali, de tel centième alcali-métrique à tel autre, est maintenant à tant le centième, et il fait connaître les moyens faciles et peu dispendieux de graduer ainsi tous les alcalis du commerce, et de pouvoir vérifier ou faire vérifier sous ses yeux cent échantillons en un jour, à l'aide du nouvel alcali-mètre. Il n'y a pas lieu d'en douter, dit M. Descroizilles ; le négociant, qui, le premier, offrirait de telles sûretés, obtiendrait une grande préférence, et forcerait enfin les autres à suivre la même marche.

En terminant ce qui regarde l'alcali-mètre, M. Descroizilles observe que cet instrument peut facilement remplir la destination du bertholli-mètre dont il a donné la description en l'an 5, dans le tom. 1[er] du Journal des arts et manufactures. La même échelle est à-la-fois bertholli-métrique et alcali-métrique, avec cette différence que, comme alcali-métrique, c'est à droite et de haut en bas, et que, comme bertholli-métrique, c'est à gauche et de bas en haut.

L'auteur se propose, en outre, d'appliquer incessamment le tube alcali-métrique aux essais des acides acétique, pyro-acétique, oxalique, tartareux,

etc., qu'il présume devoir bientôt jouer un grand rôle dans les arts, et dont il importe, par conséquent, que l'on puisse reconnaître facilement le degré d'énergie pour se mettre en garde contre les sophistications de quelques vendeurs.

A la suite de ses notices sur l'alcali-métrie, M. Descroizilles a placé quelques observations qui intéressent également la science de la chimie et quelques-uns des arts qui en dépendent.

1° Il annonce que des faits nombreux lui ont prouvé que la potasse fournie par la combustion de tous les végétaux, est un sel avec excès de base, dont les proportions d'acide carbonique et de potasse sont constamment les mêmes.

2° Il donne un procédé facile pour trouver le poids d'acide carbonique déplacé, lors des essais alcali-métriques.

3° Il explique les causes de l'incertitude des procédés employés jusqu'à ce jour pour amener les alcalis à l'état caustique, en prouvant, 1° que quatre dixièmes de chaux suffisent pour enlever tout l'acide carbonique de la meilleure potasse du commerce; 2° que, quelle que soit la proportion de la chaux au carbonate sursaturé de potasse, si la proportion de l'eau à ce sel n'est pas de 7 à 1, il y aura une portion de carbonate non décomposee et relative au déficit d'eau, sur les 7 parties qui sont strictement nécessaires.

4°

4° Il rappelle que, dès l'année 1795, il avait trouvé que toute chaux cuite par le bois contient de la potasse dont la quantité doit varier suivant les circonstances, et sur-tout en raison de l'espèce des bois. Une expérience lui a fait connaître que la proportion de potasse contenue dans un échantillon qu'il a soumis à l'examen, était de $^1/_{500}$e du poids de la chaux. A l'aide de ce fait assez curieux, il rend raison de quelques anomalies chimiques, et fait voir la nécessité de laver préalablement la chaux, ou d'employer, pour les expériences chimiques et quelques usages médicaux, la chaux cuite par le charbon de terre. De là encore l'idée très-fondée d'une propriété particulière à l'eau de chaux *première*, pour la préparation de laquelle les raffineurs de sucre prennent bien de la peine et dépensent beaucoup, tandis qu'ils pourraient la remplacer avec avantage par un peu de potasse et de chaux. De là enfin l'origine de la soude dite *naturelle*, que l'on trouve quelquefois en efflorescence sous les arches des ponts, dans les caves de Dieppe et autres lieux maritimes. Le muriate de soude est décomposé par la potasse contenue dans la chaux qui a servi à la construction de la voûte.

5° Dans un *Essai sur l'art du salpêtrier*, présenté le 16 pluviôse an 4, à l'Institut national, M. Descroizilles avait demandé ce que devient *la potasse entraînée dans les profondeurs de la terre.* Bientôt après Klaproth découvrit cet alcali dans plu-

sieurs productions volcaniques ; M. Vauquelin le trouva depuis dans quelques fossiles. L'auteur serait très-flatté, dit-il, d'avoir suggéré l'idée de ces utiles recherches.

6° M. Descroizilles pense que le *natrum* des lacs d'Egypte et autres, doit au moins en partie son origine à la décomposition du muriate de soude par la potasse ; car les rives des six lacs d'Egypte et les terrains adjacents sont couverts de joncs et de roseaux qui doivent annuellement fournir de la potasse.

Fabrication du Sel de soude.

Depuis long-temps l'Espagne était en possession de nous fournir annuellement pour plus de vingt millions de ce sel si important pour nos ateliers de blanchisserie, de teinture, etc., etc.

Au moment où la guerre vint interrompre nos relations commerciales avec cette puissance, on vit éclore un grand nombre de moyens plus ou moins économiques pour extraire la soude du sel marin.

Dans le cours de cette année, M. *Pelletan* fils, professeur particulier de chimie à Paris, vous a adressé un échantillon du carbonate de soude qu'il fabrique, et qu'il annonçait comme très-propre à remplacer avantageusement les soudes d'Espagne dans la teinture du coton en rouge-des-Indes.

MM. Mesaize, Descroizilles, Robert, B. Pavie et Vitalis, ont été chargés d'examiner l'échantillon, et

de rendre compte de ses effets dans la teinture du coton en rouge dit des Indes ou d'Andrinople.

Organe de la commission, M. Vitalis vous a fait un rapport très-détaillé sur les propriétés tant physiques que chimiques du carbonate de soude cristallisé qui vous avait été présenté.

MM. les commissaires se sont assurés, par l'expérience, que le coton, travaillé avec le sel de soude de M. Pelletan, a pris, par le procédé d'Andrinople, une couleur très-bonne et bien nourrie. Ils ont annoncé que MM. Fauvel, Desmarets, Vallée et Lecoq, teinturiers à Rouen, ont employé le même sel avec un égal succès. Des échantillons de ces divers cotons ont été déposés au secrétariat de la Mairie.

La commission estime donc que M. Pelletan a rendu service à nos fabriques en leur offrant en remplacement d'un agent souvent infidèle, un produit dont les propriétés sont constantes.

Espérons, ajoutent MM. les commissaires, que nos ateliers de sel de soude, dont le nombre s'accroît de jour en jour, ne tarderont pas à nous affranchir du tribut onéreux que nous portions tous les ans à l'Espagne. Il est digne d'un grand peuple de ne vouloir dépendre que de lui-même pour les besoins de son industrie.

Observation sur la dissolution de l'Indigo par l'acide sulfurique.

La mauvaise préparation ou la sophistication des agents qui servent dans l'art de la teinture, donne souvent lieu à des anomalies qui découragent l'ouvrier le plus intelligent, et lui occasionne quelquefois des pertes assez considérables.

Un accident arrivé dans une teinturerie de cette ville, où l'on voulait préparer le bleu de Saxe, en fournit la preuve.

L'acide sulfurique, versé et laissé en digestion sur l'indigo en poudre, au lieu d'y développer la couleur riche et permanente particulière à la fécule de l'indigo, ne donna à l'eau qu'une teinte noirâtre qui disparaissait même promptement par le dépôt presque instantané des molécules suspendues dans la liqueur.

Consulté sur cet évènement, M. *Vitalis* en a trouvé la cause dans l'acide sulfurique dont on s'était servi. Cet acide n'avait pas été rectifié au dégré convenable, ou bien il avait été altéré depuis.

Cet acide en effet contenait de l'acide nitrique qui avait attaqué profondément l'indigo en le charbonnant.

L'auteur saisit cette occasion pour faire remarquer,

1° Qu'une très-petite quantité d'acide nitrique ou muriatique du commerce, mêlée à l'acide sulfurique,

suffit pour nuire à la dissolution de l'indigo par ce dernier acide, et il en donne les raisons;

2° Qu'on ne doit jamais se permettre, dans les fabriques d'huile de vitriol, de blanchir cet acide, noirci accidentellement par des corps combustibles, soit en y versant de l'acide nitrique, soit en y jetant du nitre et du sel marin. Le seul moyen que l'on doive employer en pareil cas, est de soumettre l'acide à une nouvelle rectification.

Du reste, l'indigo était de la meilleure qualité, et il donnait un très-beau bleu de Saxe avec de l'acide sulfurique bien pur et concentré à 66 degrés de l'aréomètre de Baumé, quoique cet acide eût été amené à 64 dégrés du même aréomètre, par une quantité d'eau suffisante.

MÉDECINE. — *Maladie de l'Orteil.*

» Parmi les maladies trop nombreuses qui assiégent l'humanité, dit M. Godefroy dans une *Dissertation* qu'il a présentée à l'Académie, *sur les maladies de l'orteil*, il en est qui se présentent si rarement, que le praticien et l'observateur le plus attentif vieillissent souvent sans les rencontrer «.

De ce genre sont les maladies de l'orteil, dont quelques observations, les seules que l'auteur ait pu recueillir, lui aident à tracer l'histoire.

Le sujet de la première observation est un jeune étudiant en médecine, qui heurta du pied contre

une racine en se promenant au jardin du Luxembourg à Paris. Il éprouva aussitôt à la tête une douleur si vive qu'il se crut frappé à mort. L'evènement ne prouva que trop la solidité de sa conjecture. Il mourut en effet le troisième ou le quatrième jour, malgré tous les secours qui lui furent prodigués.

Hippocrate nous apprend, *au livre de ses épidémies*, qu'à Thase, *Triton* fut attaqué, en marchant, d'une vive douleur à l'orteil, à la suite de laquelle il mourut le deuxième jour.

Au livre 5, n° 75, on lit que *Téléphane* fut atteint d'une luxation de l'orteil en-dessous, et dont il mourut le troisième jour.

Enfin, *au livre 2 des prédictions*, on trouve qu'*Æmile Lepide*, sortant de sa chambre, heurta avec force de l'orteil contre le seuil de sa porte, et périt sur-le-champ.

Comment, demande M. Godefroy, une simple contusion de l'orteil porte-t-elle son effet sur le principe de la vie? Comment le cerveau seul est-il atteint, tandis que les organes essentiels à la vie, contenus dans l'abdomen, sont à l'abri de la lésion?

Cet accident peut-il être regardé comme l'effet d'un contre-coup? Doit-on l'attribuer à un rapport anatomique?

A la première de ces questions notre collègue répond par la négative, et il prouve que les lois du mouvement ne permettent pas d'appliquer à ce phénomène la théorie des contre-coups, et que l'observation pathologique s'oppose également à cette explication.

Les rapports anatomiques ne fournissent pas une solution plus satisfaisante. Appuyé sur des observations nombreuses, sur l'expérience pathologique, M. Godefroy fait voir que ce serait en vain qu'on voudrait attribuer aux sympathies du système fibreux les accidents brusques et terribles qui suivent les affections pathologiques de l'orteil, puisqu'elles ont lieu dans des circonstances où l'on pourrait douter que ce système ait été lésé.

En avouant qu'il n'est pas encore donné à la médecine d'expliquer le phénomène extraordinaire qui fait le sujet de sa dissertation, notre collègue propose les moyens curatifs qui lui paraissent devoir être employés. Les bains, l'éther, le camphre, l'opium, les antispasmodiques, en général, sont les remèdes qu'il regarde comme les plus convenables.

Observations médicales.

Dans les sciences naturelles en général et dans la médecine en particulier, autant il est utile,

nécessaire même d'observer, autant il est difficile de bien observer. Une connaissance profonde de l'art, des sens delicats et exercés par une longue pratique, un tact fin et sûr, une exactitude scrupuleuse : telles sont les qualités, rares il est vrai, mais que doit posséder celui qui veut que l'on retire quelque fruit de ses observations. Celles que nous a laissées Hippocrate règlent encore aujourd'hui la conduite des médecins les plus habiles, parce qu'elles sont la peinture fidèle de l'ordre et de la marche que suit la nature dans ses opérations relatives à l'économie animale.

Pour exciter l'intérêt, il n'est pas toujours nécessaire qu'une observation soit neuve ; il suffit qu'elle soit propre à confirmer quelques vérités importantes aux progrès de l'art, ou qu'elle soit de nature à en éclairer et par conséquent à en assurer la pratique.

C'est aux médecins à apprécier, sous l'un ou l'autre de ces rapports, le mérite des trois *Observations* que notre collègue M. *Vigné* a présentées cette année à l'Académie.

La première (du 27 frimaire an 10), a pour objet une affection rhumatismale qui se manifesta tout-à-coup, avec des douleurs extrêmement vives, au genou gauche d'une demoiselle âgée de 27 ans, et qui, après l'usage de quelques moyens curatifs, céda, dans l'espace d'un mois, à des frictions faites

avec un mélange convenable d'ammoniaque liquide, d'acide formique, d'éther sulfurique et d'essence de romarin.

Dans la *deuxième observation* (du 15 nivôse an 11), M. Vigné rend compte des suites d'une chute que fit une femme âgée d'environ 46 ans. Le sujet succomba quatre ans après cette même chute, comme l'avait prévu notre collègue, et l'inspection cadavérique, en découvrant les désordres qui avaient eu lieu dans la cavité thorachique, prouva qu'il n'avait point méconnu la nature de la maladie, et confirma pleinement son pronostic.

Troisième observation. Une femme de 28 ans, d'un tempérament pituiteux, trois jours après un accouchement très-heureux, éprouva, le 28 germinal an 11, une suppression subite des lochies, à la suite de laquelle il se forma, dans le voisinage de l'anneau sus-inguinal, une ouverture étroite par laquelle s'écoulait un pus séreux dont on facilita la sortie par des topiques émolients. La malade recouvra bientôt la santé.

M. Vigné pense que l'ovaire était essentiellement affecté, mais il laisse aux médecins éclairés à décider si cet organe a suppuré, et s'il était la source directe d'où partait l'humeur qui s'est fait jour à l'extérieur.

Ouvrage de médecine envoyé à l'Académie.

M. *Lamauve*, docteur en médecine, professeur d'anatomie et de médecine, ancien médecin des hôpitaux militaires, prévôt de l'école-pratique de Paris, et membre de plusieurs sociétés littéraires, a fait hommage à l'Académie d'un exemplaire des *OEuvres posthumes du docteur Mahon*, auxquelles il a fait des additions importantes.

Paul-Augustin-Olivier Mahon, docteur en médecine, de la faculté de Paris, médecin en chef de l'hospice des vénériens de Paris, né à Chartres le 6 avril 1752, et enlevé à l'âge de 48 ans, par une maladie violente dont le siége était dans la poitrine, laissa en mourant deux manuscrits intitulés, le premier : *Histoire de la Médecine clinique, depuis son origine jusqu'à nos jours*; le deuxième : *Recherches sur l'existence, la nature et la communication des maladies syphillitiques dans les enfants nouveaux nés et dans les nourrices.*

Ce second manuscrit était resté imparfait, soit que la mort eût empêché l'auteur d'y mettre la dernière main, soit qu'une partie de son travail ait été égarée. M. Lamauve a ajouté les règles du traitement à suivre dans tous les cas énoncés dans ce dernier ouvrage.

Anatomie artificielle.

L'anatomie est la base de l'art de guérir ; c'est la boussole d'après laquelle le médecin doit constamment diriger sa conduite et sa marche. Mais qu'il est pénible de ne pouvoir étudier les secrets de la vie que dans le livre de la mort ! Combien il en coûte à la sensibilité de fixer ses regards, de porter le fer sur un cadavre tristement soumis à nos recherches ! Qu'il est cruel de n'avoir constamment devant les yeux que le spectacle des ravages de la douleur, que l'image de la destruction et du trépas !

Voilà sans doute ce qui alarme l'imagination de beaucoup de jeunes gens, et ce qui les éloigne d'une science dans laquelle ils eussent peut-être fait les plus grands progrès.

L'anatomie artificielle ou l'art de représenter en cire les divers organes du corps humain, affaiblit la teinte des idées lugubres qui rappellent nécessairement les débris de notre frêle existence : elle calme le trouble de l'imagination, appaise les combats de la sensibilité, et répand même des charmes sur une étude qui semblait ne devoir inspirer que du dégoût et de l'effroi.

Defontana s'était acquis, dans la préparation des pièces anatomiques, une réputation qu'il semblait difficile, non-seulement de surpasser, mais même d'égaler.

Notre collègue M. *Laumonnier* a prouvé depuis long-temps que cet art pouvait acquérir encore. Les ouvrages de Defontana, au jugement des connaisseurs, laissent encore beaucoup a désirer : ceux de M. Laumonier sont d'une telle vérité d'expression qu'on dirait que la nature lui a révélé tout entier le secret de ses formes les plus déliées, de ses couleurs, de ses teintes même les plus délicates.

Il est aisé d'en juger par la pièce représentant le système général de l'oreille tant interne qu'externe, que M. Laumonier a présentée cette année à l'Académie, et sur laquelle il a donné verbalement la description de toutes les parties qui composent l'organe auditif.

AGRICULTURE. — *Culture de la Garance.*

M. *Pavie*, membre de l'Académie, vous avait présenté un échantiilon de la garance qu'il cultive dans un terrein situé au fauxbourg S. Hilaire de cette ville. Des commissaires (MM. Mesaize, Deu, Gruyer, Aviat et Vitalis) avaient été nommés par la Compagnie, pour lui rendre compte de la bonne ou mauvaise qualité de cette garance et des effets qu'elle produit lorsqu'elle est employée fraîche ou sèche en teinture.

Organe de la commission, M. Deu a présenté le résultat de son travail.

La garance récoltée par M. Pavie a été trouvée de la meilleure qualité : les couleurs qu'elle donne,

sans être desséchée, sont aussi brillantes que celles qu'on obtient de la plus belle garance préalablement desséchée. Mais les commissaires observent, avec raison, que la difficulté de conserver la garance fraîche, le volume qu'elle forme dans le bain de teinture, sont des obstacles qui s'opposent à ce qu'on l'emploie en cet état.

Les commissaires ont profité de cette circonstance pour répondre à la question soumise à l'Académie par M. le Préfet, relativement aux avantages qu'il pourrait y avoir à cultiver la garance dans le département de la Seine-Inférieure.

La culture de cette plante tinctoriale exigeant des terres substantielles, profondes et un peu humides, les commissaires en ont conclu, 1° que la garance ne réussirait que faiblement dans la plupart des terres du département de la Seine-Inférieure, qui, de leur nature, sont sabloneuses, crayeuses et sèches; 2° que la culture des grains nécessaires à la nourriture des hommes et des animaux, réclame la préférence dans les terreins qui conviendraient d'ailleurs à la garance; 3° qu'il convient par conséquent d'abandonner la culture aux departements que la nature semble avoir spécialement destinés à ce genre de produits, comme les departements du Haut et Bas-Rhin, des Basses-Alpes, etc.

Usage et effets du plâtre dans la culture du trèfle.

M. Beugnot, alors Préfet du département de la Seine-Inférieure, dont la sollicitude s'étend également à toutes les parties de l'administration, a invité l'Académie à fixer enfin l'opinion publique sur les avantages ou les inconvénients de répandre le plâtre sur les tréflières.

Deux mémoires ont été présentés à l'Académie sur cette question, le premier, par M. d'Ornay, qui, s'appuyant sur l'autorité de quelques cultivateurs, condamne l'usage du plâtre ; le second, par M. Vitalis, qui recommande, au contraire, l'emploi de cette substance et comme *altérant* et comme *engrais*.

Vous avez cru, Messieurs, devoir renvoyer ce dernier mémoire à l'examen d'une commission que vous avez chargée de vous en rendre compte.

Organe de cette commission, M. Aviat, dans un rapport que vous avez entendu avec beaucoup d'intérêt, s'exprime ainsi :

» Parmi les différents mémoires qui s'expliquent contradictoirement sur la question (1), la commis-

(1) A la lettre de M. le Préfet étaient joints plusieurs mémoires qui lui avaient été présentés par différents auteurs, étrangers à l'Académie, et qui ont été remis à MM. les commissaires.

sion croit devoir appeler plus particulièrement l'attention sur celui de notre estimable collègue M. Vitalis, qui a été lu dans la séance du 10 pluviôse de cette année, et en proposer l'envoi à M. le Préfet, en réponse à sa lettre.

» Il n'existe aucun ouvrage d'agriculture où cette question ait été aussi spécialement et aussi méthodiquement analysée.

» L'auteur nous paraît l'avoir traitée sous le point de vue le plus général, et en avoir embrassé les détails dans toute leur étendue.

» M. Vitalis commence par remonter à la nature du plâtre ; il indique ensuite d'une manière précise les modifications que cette substance saline éprouve de la part du feu avant d'être répandue sur les terres, et explique comment elle agit en même-temps et comme *engrais* et comme *altérant*. Comme *engrais*, en fournissant au trèfle des fluides gazeux qui composent une partie de sa nourriture. Comme *altérant*, en corrigeant les défauts du sol, soit en le rendant plus meuble, soit en absorbant l'eau surabondante dont il pourrait être pénétré.

» De la théorie qu'il a puisée dans les principes de la chimie appliquée à la physiologie végétale, notre collègue conclut que le plâtre, bien loin de porter dans le trèfle aucune qualité malfaisante, doit au contraire, comme l'expérience le démontre d'ailleurs, en hâter et en favoriser singulièrement la végétation.

» Dans la seconde partie de son mémoire, M. Vitalis prouve, 1° que le plâtre ne s'attache point et ne peut s'attacher aux feuilles du trèfle.

» 2° Qu'en supposant même qu'il s'en déposât quelques molécules, celles-ci ne pourraient nuire aux bestiaux, puisque le plâtre n'a rien de corrosif comme le supposent faussement quelques-uns de ceux qui ont écrit sur la question qui nous occupe.

» 3° Que la poudre qui tombe du trèfle séché, n'est point formée par le plâtre pulvérulent, mais bien par les débris des organes de la plante elle-même, puisque cette poudre, soumise à l'action du feu, brûle à l'instar des substances végétales.

» 4° Que les maladies que l'on attribue à l'emploi du trèfle plâtré, proviennent non du plâtre, mais de ce qu'on donne aux bestiaux une trop grande quantité de trèfle, ou de ce qu'on le leur laisse paître encore humide de la rosée et chargé d'eau, ou de ce qu'on veut encore le faire servir de pâture, lorsqu'altéré plus ou moins profondément dans ses principes, par la putréfaction qu'entraîne une dessication imparfaite, il n'est plus propre qu'à faire du fumier.

» Notre collègue indique les moyens d'éviter ces inconvénients, et termine son travail en invitant les cultivateurs à écarter des préjugés funestes aux progrès de cette partie de l'agriculture, et qui ne peuvent trouver d'appui que dans l'ignorance des principes, ou dans le calcul des petites passions.

» Tous

» Tous les résultats énoncés par M. Vitalis sont absolument les mêmes que ceux auxquels nous avons été nous-mêmes conduits par nos réflexions et par nos expériences. «

» Il est bien reconnu, continue M. Aviat, que de tous les fourrages, le trèfle est le plus abondant dans son produit, qu'il donne une récolte sur une terre qui eût resté en jachère, qu'il la dispose plus convenablement que toute autre façon à une production très-riche en blé, que conséquemment il fait le double office de fourrage et d'engrais, et qu'ainsi il y a produit et économie dans sa culture.

» Une vérité non moins incontestable, c'est que le plâtre semé sur le trèfle en tierce pour le moins le produit, que de tous les engrais il est le moins frayeux, et pour le prix et pour le transport, puisqu'il n'en faut que quatre boisseaux à l'acre.

» Peut-on sacrifier légèrement de si grands avantages à des craintes qui paraissent n'avoir pas été suffisamment raisonnées ?

» Pour les apprécier, vos commissaires ont cru devoir procéder comme suit, et se demander :

» 1° Est-il possible que le plâtre imprime directement un caractère nuisible au trèfle sur lequel il est semé ?

» 2° D'où procède la poussière que l'on trouve plus fréquemment dans le trèfle plâtré ? Quelle est la nature de cette poussière ?

» 3° Enfin, est-il possible de neutraliser les parties malfaisantes d'un trèfle poudreux ?

» Ceux qui, sur la première question, se prononcent pour l'affirmative, paraissent en général avoir plutôt fait sortir la cause des effets que les effets de la cause. . . . De ce que le trèfle *plâtré* est plus poudreux que celui qui ne l'a pas été, ils concluent que c'est le plâtre qui, en s'attachant à la plante, la rend ainsi poudreuse. . . . Heureusement, avec un peu d'attention, il est aisé d'appercevoir dans cette manière de raisonner des conséquences mal déduites de principes incertains et mal posés ». Ici, MM. les commissaires rappellent à-peu-près les mêmes raisons que celles dont l'auteur du mémoire s'est servi pour prouver que le plâtre ne peut s'attacher au trèfle et se fixer sur les feuilles ou les tiges de ce végétal.

Il était intéressant de rechercher d'où procède la poussière que l'on rencontre dans le trèfle plâtré, et quelle est la nature de cette poussière.

MM. les Commissaires ont répondu à cette question par des expériences qu'ils ont faites sur des bottes de trèfles provenant de champs plâtrés et non plâtrés ; et ils concluent des divers résultats qu'ils ont obtenus que le trèfle, soit plâtré, soit non plâtré, est poudreux, non pas en raison du plâtre, mais en raison du temps pluvieux ou humide qui accompagne le fauchage, le fanage et la rentrée dans le grenier ; que la poussière provient

de la décomposition des parties les moins solides de la plante, ou plutôt du débris de ces mêmes parties. MM. les Commissaires remarquent en outre que des trèfles plâtrés, récoltés avec soin, n'ont pas donné de poussière.

Pour connaître la nature de cette poussière, la commission en a recueilli, non-seulement des bottes de trèfle qui avaient servi à ses expériences, mais encore de fourrages d'espèces différentes et non plâtrés, tels que de la luzerne récoltée dans les sables de Sotteville, et du foin des prairies de S. Etienne.

Toutes les poudres provenant de ces divers fourrages annoncent une origine végétale, par la couleur, la légéreté et l'odeur. Jettées dans l'eau, elles surnagent ce fluide pendant quelques instants, le colorent en jaune, l'absorbent ensuite, tombent au fond du vase et y forment une sorte de pâte qui n'a aucune analogie avec celle que donne le plâtre imbibé d'eau. . . .

Enfin, MM. les Commissaires examinent s'il est possible, sinon de détruire entièrement, du moins d'atténuer beaucoup les mauvais effets de la poussière dont ils viennent d'indiquer l'origine et la nature.

La commission observe d'abord que l'on préviendrait en grande partie la décomposition du fourrage, et par conséquent la formation de la poussière végétale, si l'on choisissait, autant toute-

fois que les circonstances le permettraient, un temps favorable, c'est-à-dire, sec et chaud, pour faucher, faner et rentrer les fourrages.

Dans le cas où les cultivateurs seraient contrariés par les mauvais temps, ils devront adopter l'usage des meules à courant d'air intérieur ; ils devront encore étendre dans le grenier le fourrage rentré un peu humide, sur des lits alternatifs de paille : la paille y gagne une saveur avidement recherchée par les bestiaux.

La commission conseille en outre de secouer le fourrage avant de le donner aux bestiaux, et de l'arroser de quelques gouttes d'eau dans laquelle on aurait fait dissoudre un peu de sel marin.

En vous soumettant, Messieurs, les idées répandues dans son rapport, la commission déclare qu'elle n'a eu en vue que la plus grande prospérité de l'agriculture ; c'est aussi vers ce but que tendront toujours vos désirs et vos pensées.

ÉCONOMIE RURALE.

L'économie rurale est si étroitement liée à l'agriculture, et celle-ci à la prospérité de l'Etat, qu'on est surpris qu'elle ait été si long-temps négligée parmi nous.

Ce n'est, en effet, que depuis quelques années que le Gouvernement paraît enfin vouloir s'en oc-

cuper sérieusement, et lui donner le degré d'attention qu'elle mérite.

Des établissements ruraux, vétérinaires, etc., répandus sur différents points de l'Empire, forment autant d'écoles pratiques dont l'utilité est aujourd'hui aussi sentie qu'elle est solidement prouvée par les résultats, dont le plus essentiel est l'amélioration de nos laines opérée par celle des troupeaux.

Il est facile de s'en convaincre par la lecture des *Comptes rendus* de M. *Tessier*, commissaire du Gouvernement pour ces établissements.

Le premier de ces comptes qui ait été adressé cette année à l'Académie, par M. *Tessier*, son associé, regarde *l'établissement rural du département des Pyrénées orientales, la première vente de laine et de mérinos qui a eu lieu dans cet établissement national au mois de prairial an* 11, *et la tenue et conduite comparées du troupeau et de ceux du pays.* L'établissement a produit depuis sa formation un bénéfice net de 27,750 francs.

Un fait dont on trouve les preuves dans ce rapport et qui intéresse l'agriculture, c'est que le sel marin (muriate de soude) répandu en trop grande quantité sur les terres, détruit la végétation des céréales, et que l'on stériliserait des terres, dit l'auteur, si l'on y répandait du sel dans la proportion de vingt-deux millièmes, et vraisemblablement dans une proportion moindre.

Le second de ces comptes rendus à la classe des Sciences mathématiques et physiques de l'Institut national, a pour objet *la vente qui a eu lieu, les premiers jours de messidor an 12, dans l'établissement d'économie rurale de Rambouillet.*

Ces laines ont été vendues en suint, et sans donner les quatre au cent, au prix moyen de 5 f. 38 c. le kilogramme, ou 2 f. 69 c. les 5 hectogrammes (la livre). M. Henri Delarue, fabricant à Louviers, a acheté la plus grande partie de ces laines.

58 brebis et 69 béliers ont été successivement mis en vente ; le *minimum* du prix des brebis a été de 210 f., et le *maximum* de 420 francs.

Aucun bélier ne s'est vendu au-dessous de 215 f. Vingt ont été achetés de 200 à 300 f. ; onze, de 400 à 500 f. ; cinq, de 500 à 600 f. ; un, 630 f. ; un, 631 f. ; et un, 785 f.

Cette différence dans les prix, tant pour les brebis que pour les béliers, vient 1° de l'âge, de la taille et de la vigueur des animaux ; 2° de la finesse et de l'abondance de leur laine ; 3° de la forme qui plaît plus ou moins ; enfin de la fantaisie et de la concurrence.

La race des bêtes bovines sans cornes, dit M. Tessier, n'a pas été plutôt introduite en France, que la commission d'agriculture a cherché à en acquérir des individus. On l'a étudiée à Rambouillet, et on a trouvé qu'elle l'emportait, au moins pour

le pays, sur les races communes. Les vaches sans cornes ont une grande quantité de lait de bonne qualité.

Tous les individus de la race sans cornes ne sont pas absolument sans cornes ; ceux qui en sont pourvus n'en ont que de petites, point adhérentes au crâne, et sujettes à se détacher d'elles-mêmes. Cette privation d'une arme offensive rend ces animaux très-doux, faciles à panser et a conduire.

Quoique l'affluence des acquéreurs pour cette classe d'animaux ait été considérable, on ne trouve parmi ces acquéreurs que les cultivateurs des départements d'Eure-et-Loir, de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise : on n'en voit aucun du département de la Seine-Inférieure.

= L'Académie doit encore à M. *Tessier* une *Instruction sur la maladie des bêtes à laine, nommée* Falère *dans le département des Pyrenées orientales (ci-devant Roussillon.)*

La falère n'est point une maladie particulière aux seules bêtes à laine : les chevaux et les bêtes à cornes y sont aussi exposés. Suivant les pays, on lui donne différents noms : on l'appelle *mal de panse*, *empansement*, *gonflement*, *météorisation.*

Rien n'annonce d'abord la falère ; les effets en sont si rapides que souvent en moins d'une heure l'animal le mieux portant succombe et périt après une agonie violente. La chair d'une bête morte récemment de la falère est bonne à manger.

La *falère* paraît devoir être attribuée au gaz hydrogène carboné qui se dégage des aliments contenus dans les estomacs et dans les intestins des animaux.

Après avoir remonté à la cause du mal, M. Tessier indique les moyens d'y remédier et d'en prévenir les ravages.

On doit bien se garder d'employer la saignée, elle ne servirait qu'à hâter la mort; mais on tiendra ouverte la gueule des animaux, on les fera courir, on leur pressera le ventre, afin de procurer l'expulsion des vents; ce moyen est simple, il est vrai : malheureusement il réussit peu.

Il y a plus d'espérance de guérir l'animal en pratiquant la ponction, non avec un couteau, mais avec un *trocar*, instrument dont on se sert en chirurgie pour tirer l'eau du ventre des hydropiques. L'animal sera ensuite retenu un jour ou deux à l'ombre et hors des atteintes des mouches.

Comme, malgré la promptitude à secourir les animaux, le plus souvent on n'aurait point de succès, il est plus sûr de prendre des précautions pour les préserver de la maladie.

Ces précautions consistent à empêcher les animaux d'aller aux champs avant que la rosée soit totalement dissipée, de les ramener à la bergerie avant que le serein ne tombe sur les plantes; de s'abstenir de les faire sortir les jours de pluie, et

de nourrir les troupeaux à la bergerie dans les saisons les plus dangereuses.

Emplacement des Laiteries.

L'Académie a reçu de M. *Ciszeville*, médecin à Forges-les-Eaux, une petite brochure intitulée : *Description des Emplacements qu'il faut choisir de préférence pour la construction des Laiteries, suivie de l'énumération des signes auxquels on reconnaît si une vache sera bonne laitière.*

Ce petit ouvrage, que l'auteur a rédigé il y a quelques années, sur l'invitation de la Société libre d'émulation de cette ville, contient des détails intéressants et utiles, mais qu'on doit lire dans l'ouvrage même. Il ne peut qu'être agréable aux habitants d'un département où la fabrication du beurre et du fromage forme une branche très-importante de l'industrie rurale.

Moyens d'obtenir du Lait et du Beurre de la meilleure qualité.

M. *Jamard* a développé ces moyens avec beaucoup d'étendue dans un mémoire qu'il a lu à l'Académie, et qui a pour titre : *Observations sur les causes qui peuvent détériorer le Lait et le Beurre ; et comparaison des procédés usités dans le département de la Seine-Inférieure, sur-tout dans le canton de Gournay, pour faire le beurre, avec ceux usités*

dans le département d'Ille-et-Vilaine, principalement dans le canton où se trouve la ferme appelée la Prevalais.

Après avoir indiqué les causes qui peuvent influer sur la qualité et la quantité du lait, M. Jamard s'occupe de la méthode la plus propre à fournir d'excellent beurre : il propose aux cultivateurs d'adopter celle qui est suivie à la *Prevalais*, parce qu'elle lui paraît plus productive et exiger moins de soins. Il désirerait cependant que l'adoption générale de cette méthode fût précédée par des essais dont le Gouvernement pourrait charger quelques cultivateurs éclairés.

ECONOMIE POLITIQUE.

STATISTIQUE.

M. le Préfet a adressé à l'Académie un exemplaire de l'*Annuaire statistique du département de la Seine-Inférieure*, pour l'an 13, en l'invitant à lui signaler les erreurs qui pourraient être échappées aux rédacteurs de ce petit ouvrage.

Un moyen aussi simple que facile, comme nous l'avons observé dans l'avant-propos, de constater l'exactitude de tous les faits dont se compose la statistique d'un pays, est de les déposer dans une suite d'Annuaires. Là, comme dans ces réservoirs où une eau chargée de limon s'éclaircit et s'épure,

ces faits exposés aux regards et à la censure publics, perdraient peu-à-peu tout ce que l'ignorance ou l'exagération auraient pu y ajouter d'étranger à la vérité.

Les Annuaires statistiques auraient encore l'avantage de suivre, pour ainsi dire, tous les mouvements, toutes les variations qui pourraient survenir, d'une année à l'autre, dans l'état de situation d'un département, et de fournir ainsi des points de comparaison utiles. . . .

Mais nous avons observé en même-temps qu'on se flatterait envain d'atteindre le but, si les fonctionnaires publics, si les sociétés savantes, si les citoyens instruits, répandus sur les divers points du département, ne concentraient sur cet objet leurs efforts et leurs lumières.

Plusieurs membres de l'Académie se sont empressés de remplir les vues de M. le Préfet, soit en lui indiquant des erreurs à corriger, des faits à rectifier, soit en lui communiquant les moyens d'améliorer l'ouvrage et de le porter au dégré de perfection dont il est susceptible.

Recherches statistiques sur le Commerce et l'Industrie du département de la Seine-Inférieure, et en particulier de la ville de Rouen.

C'est à M. *Gruyer*, directeur des douanes impériales à Rouen, et membre de l'Académie, que nous devons ces utiles et intéressantes recherches

qu'il se propose de publier dans une suite de mémoires dont déjà deux ont été présentés à l'Académie.

Le premier a pour objet la *Tannerie*. Notre collègue rend compte de l'origine, des progrès et de la décadence de cet art à Rouen.

Le nombre des établissements servant à la tannerie à Rouen, et dont l'origine remonte au commencement du onzième siècle, s'élevait, en 1581, à 8 à 9 cents, et ce genre de fabrique s'y soutint dans le même état de prospérité jusque vers l'année 1633 que la main destructive du fisc, dit M. Gruyer, vint lui porter la première atteinte, en créant des charges de contrôleurs, marqueurs, prudhommes et vendeurs de cuirs.

Cet impôt, moins onéreux pourtant que gênant et vexatoire dans sa perception, découragea tellement les maîtres, qu'en 1759 le nombre s'en trouvait déjà réduit à trente-trois. Les autres se réfugièrent à Pont-Audemer, Caen, et dans d'autres parties de la Basse-Normandie, où ils n'avaient point à craindre ces agents du fisc, dont les charges n'avaient été créées que pour Rouen.

Notre collègue remarque que c'est l'édit, le trop fameux édit d'août 1759, qui établit la marque des cuirs, et imposa un droit excessif sur leur fabrication : de ce moment, ajoute-t-il, les tanneurs français ne purent soutenir la concurrence avec l'étranger, et l'exportation de nos cuirs cessa entièrement.

Les meilleurs ouvriers portèrent leur industrie en pays étranger, et c'est à cette cause que M. Gruyer attribue en grande partie l'accroissement prodigieux des tanneries si justement renommées de Namur, Liége, Malmedy, Stavelot, etc., aujourd'hui devenues françaises, par la réunion des treize départements de la Belgique et de la rive gauche du Rhin.

Il n'est pas indifférent d'observer qu'en 1720 l'art de tanner occupait en Normandie plus de 50,000 familles, tandis qu'à cette époque à peine il était connu en Angleterre.

Les *Cartes à jouer* sont l'objet du second mémoire.

On sait, dit M. Gruyer, que l'usage des *Cartes à jouer* ne remonte guère au-delà du 14e siècle : elles furent inventées, vers l'an 1392, pour amuser et distraire le roi Charles VI qui était tombé en démence.

Laissant au moraliste à considérer les cartes dans leur influence sur les mœurs, il se borne à les envisager sous le rapport du commerce dont elles forment une branche très-importante. C'est à Rouen, et pour ainsi dire exclusivement à Rouen, que ce nouveau genre d'industrie vint se fixer. Aussi les fabriques de Rouen en fournissaient-elles la plus grande partie de la France ; elles pourvoyaient exclusivement à l'immensité qu'en consomme le nord, le pays de l'univers le plus joueur ; elles étaient

en possession d'en approvisionner l'Espagne, le Portugal et les Colonies.

L'avidité du fisc tenta à Rouen, en 1647, un impôt sur les cartes, sous le spécieux prétexte que le droit n'atteindrait qu'une superfluité, qu'un pur objet de luxe ; heureusement il fut supprimé au mois d'août de l'année suivante, sur les représentations du commerce.

Un arrêt du conseil-d'état, du premier avril 1671, sursit à la levée d'un droit nouveau qu'on avait cherché à établir ; trente ans après le droit fut définitivement créé, et pour cette fois le Gouvernement resta sourd à toutes les réclamations.

Fatigués des persécutions que le fisc ne se lassait pas de leur faire éprouver, les cartiers de Rouen se retirèrent d'abord dans l'Artois, la Flandre et le Hainaut, province où le droit était encore inconnu ; puis dans la Belgique et en Batavie. C'est principalement à Bruxelles que se porta la fabrique des cartes.

Cependant le fisc trompé dans son attente ne recevait presque rien du nouvel impôt. Le Gouvernement crut pouvoir réparer ses fautes en proposant au corps des cartiers de Rouen l'abonnement du droit pour une misérable somme de cinq à six cents livres par an. Les cartiers acceptèrent cette offre ; mais il était trop tard : le mal était devenu sans remède. Les étrangers s'étaient emparés presqu'entièrement de cette branche de commerce ; et si les

produits de quelques fabriques de Rouen étaient encore reçus dans le nord, ils ne devaient l'avantage de cette concurrence qu'à la réputation justement méritée dont les cartes de cette ville avaient constamment joui.

La fabrique des cartes à jouer, autrefois très-florissante à Rouen, s'y trouve aujourd'hui réduite, comme dans le reste de la France, à-peu-près à la consommation intérieure.

Statistique de Forges-les-Eaux.

Tel est le titre d'une petite brochure envoyée à l'Académie par M. *Ciszeville*, medecin à Forges-les-Eaux, président de la Société médicale et d'émulation de la ville de Neufchâtel, correspondant des Sociétés libres et d'émulation de Rouen, Tours, etc.

» Indiquer les causes variées de l'accroissement de Forges, et celles de sa décadence; faire connaître les moyens de lui restituer sa splendeur passée; fournir à ses habitants les moyens d'accroître leur fortune en augmentant les revenus de l'Etat; rendre aux étrangers le séjour des eaux plus agréable et plus salubre; contribuer autant qu'il est en moi au bonheur de ceux qui m'ont vu naître; c'est, dit M. Ciszeville, m'acquitter tout-à-la-fois envers ma patrie, mes concitoyens et les étrangers qui nous honorent de leur présence dans la saison des eaux. »

Le but que s'est proposé l'auteur est celui d'un

excellent citoyen, et on voit, en lisant son ouvrage, qu'il n'a rien négligé pour le remplir utilement.

M. Ciszeville donne des détails curieux sur les eaux minérales de Forges, confondues, en 1457, avec les eaux de l'étang d'Andelle, et divisées, en 1632, en trois sources, la *Royale*, la *Reinette* et la *Cardinale*, à l'époque où Louis XIII vint prendre les eaux avec Anne d'Autriche son épouse et le cardinal de Richelieu. — On regrette que l'auteur n'ait pas fait connaître, par une analyse exacte, les propriétés particulières de ces trois sources; il se contente de dire en général qu'elles sont de la classe des ferrugineuses, et que l'acide carbonique qui y tient le fer en dissolution ne s'y trouve point en excès, puisque les eaux ne sont ni piquantes ni acidules. Il est certain cependant que ces eaux présentent des différences sensibles, suivant le bassin où on les puise, et que le médecin doit en tenir compte en les prescrivant aux malades.

L'auteur parle ensuite de la position topographique de Forges, des rivières qui prennent leur source dans les environs, de son industrie rurale et manufacturière, de ses marchés, de son commerce; il termine son ouvrage en invitant le Gouvernement à rendre à l'agriculture cette immense étendue de bruyères qui, à 25 lieues de la capitale de l'Empire, n'offrent qu'un désert aride et l'aspect hideux d'une honteuse et désolante stérilité.

ARTS

ARTS MÉCANIQUES.

Dioptrique.

L'Art de la dioptrique a présenté cette année à l'Académie un phénomème aussi rare qu'il est intéressant. Un aveugle, M. *Vallée*, demeurant à Rouen, rue des Murs-S.-Ouen, n° 12, a prié la Compagnie de soumettre à l'examen d'une commission des verres concaves et convexes, de différents foyers, qu'il taille et polit lui-même.

Organe de la commission, M. *Descamps* a rendu compte des moyens ingénieux que M. Vallée a imaginés pour aider au sens dont il est privé ; moyens que MM. les commissaires ont vu exécuter, en leur présence, par cet artiste infortuné.

Les verres qu'il a soumis au jugement de l'Académie ont été trouvés d'une bonne qualité et d'un beau poli.

Puisse le jugement favorable que l'Académie a porté du travail de M. Vallée, appeler sur lui la bienveillance du Gouvernement, et lui aider à en obtenir les secours dont il a besoin pour se procurer les instruments nécessaires à la pratique de quelques branches particulières de son art dont il désirerait pouvoir s'occuper spécialement !

Système de numéros pour les fils.

M. *Delafontaine*, directeur-associé de la filature de MM. Delafontaine et compagnie, à l'Escure-lès-Rouen, a offert à l'Académie quelques exemplaires d'un mémoire imprimé, qui a pour titre : *Mémoire sur un systême général de numéros pour les fils, et spécialement pour les fils de coton, basé sur les nouvelles mesures; avec un tableau de comparaison des numéros des fils de coton dans les divers systêmes.*

Ce mémoire est le même que celui qui vous a été présenté manuscrit, l'année dernière, par l'auteur.

Essai de fabrication de Faïence, dite à pâte blanche, à Rouen.

M. Letellier, fabricant de faïence à Rouen, fauxbourg S. Sever, a présenté des échantillons, en biscuit, de la faïence blanche fabriquée avec l'argile qu'il a, dit-il, découverte dans la forêt de Lalonde.

Ces pièces ont paru à l'Académie d'une blancheur supérieure à la faïence de Forges, et il est vraisemblable que lorsqu'elles auront reçu la couverte, elles pourront, tant pour la solidité que pour la modicité du prix, soutenir la concurrence avec les faïences du même genre qui nous viennent de l'intérieur ou de l'étranger.

En terminant ce rapport, pourquoi faut-il que des idées affligeantes viennent se mêler au plaisir qu'ont, sans doute, éprouvé les amis des sciences et des arts, en voyant le zèle avec lequel les différentes branches des connaissances humaines ont été cultivées parmi nous?

Les citoyens de cette ville qui nous honorent de leur présence, partageront, sans doute, les regrets de l'Académie, en apprenant que nous avons perdu, dans le cours de cette année, MM. *Lepecq de la Clôture*, docteur en médecine, *Pillore*, docteur en chirurgie, et M. *Rondeaux de Sétry*, naturaliste.

Deux de mes Collègues se sont chargés d'acquitter une partie de la dette pénible, mais sacrée, que l'Académie est dans l'usage de payer à la mémoire de ceux de ses membres qui ont cessé d'exister.

J'essaierai ensuite de remplir le même devoir envers M. *Pillore*.

La plume éloquente de mes Collègues saura mieux que la mienne vous intéresser à notre douleur, et vous peindre toute l'amertume et la sensibilité de nos regrets.

Notice biographique sur M. Lepecq de la Clôture,

Par M. Gosseaume.

Je ne me croyais pas destiné à répandre quelques fleurs, au nom de l'Académie, sur l'urne funéraire de M. Lepecq de la Clôture. Cette tâche honorable et douloureuse à la fois, avait été confiée à l'un de nos confrères (1) que les liens les plus solides et les plus tendres attachaient à ce médecin estimable. Des circonstances inopinées privent la Compagnie de ce travail intéressant presque à la veille de la séance publique; j'essaie sinon de le suppléer, au moins de ne pas laisser une lacune que doit remplir utilement l'histoire d'une vie consacrée à des travaux utiles, embellie par la culture des lettres et le commerce de l'amitié.

Louis Lepecq de la Clôture, ancien docteur régent et professeur en chirurgie en la faculté de médecine de Caen, agrégé au collége des médecins de Rouen, médecin désigné de l'Hôtel-Dieu de la même ville, médecin de la généralité pour les épidémies, membre de la société de médecine de Paris, de l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de Rouen, Caen, etc., naquit à Caen en 1736.

---

(1) M. de Glanville, son gendre.

Il fut élevé avec soin, et termina rapidement son cours d'études dans l'Université de cette même ville : il avait 16 ans alors, et se consacra invariablement à l'étude de la médecine.

C'est une chose digne de remarque que rarement les enfants embrassent la profession de leurs parents. Accoutumés à partager, pour ainsi dire, les fatigues et les désagréments qui les entourent, ils en sont dégoûtés par anticipation, et se promettent des jours plus heureux dans un état différent dont ils ne voient que les fleurs. On ne peut pas dire rigoureusement que M. Lepecq fût une exception à cette règle : son père, à la vérité, avait été lui-même docteur-régent de la faculté de médecine de Caen ; mais il avait été enlevé de très-bonne heure à sa famille, et ne laissait à son fils que le souvenir honorable des services qu'il avait rendus.

L'étude de la médecine est hérissée de difficultés ; mais pour un homme de goût elle est entourée de jouissances. Il est si intéressant de pouvoir se rendre raison des phénomènes de la vie, si curieux de connaître les ressorts harmonieux qui nous font agir, si consolant sur-tout de pouvoir opposer des secours efficaces aux désordres multipliés qui nous menacent sans cesse, que les épines sont presque comptées pour rien, et disparaissent, par une espèce d'enchantement, à l'aspect des plus brillantes merveilles ! M. Lepecq, reçu docteur en médecine, sentit le besoin de perfectionner ses connaissances.

C'est dans les écoles , c'est dans les bons livres que l'on peut acquérir une théorie lumineuse ; mais c'est au lit des malades et sous la direction de praticiens habiles que l'on s'instruit fructueusement des écarts de la nature, que l'on médite solidement sur l'utilité des secours administrés, et que l'on apprend à voler de ses propres aîles. Il vint donc à Paris, suivit assiduement les visites des malades à l'hôpital de la Charité, et, partageant ses loisirs entre la lecture des oracles de Cos et l'application qu'il en faisait aux nombreux malades qui se succédaient dans cet asile, il contracta de bonne heure l'habitude de confirmer les préceptes par l'observation, et prépara ainsi les ouvrages intéressants qu'il publia par la suite.

Le célèbre Bordeu fut un des médecins dont il rechercha particulièrement l'amitié : ses liaisons avec ce restaurateur zélé de la doctrine hipocratique, le mettaient à portée de consulter souvent son expérience et ses grands talents, et les préceptes du maître trouvaient dans l'esprit et le cœur de l'élève le sol le plus propre à la faire fructifier.

De retour dans sa patrie, notre confrère se livra à la pratique de la médecine, avec cette sage retenue qui annonce un médecin pénétré de la grandeur de son état. Ennemi de tout système, il ne reconnut qu'une autorité souveraine, l'expérience soumise aux lois de la raison, et qu'un guide certain, la nature, dont le flambeau n'égare jamais,

et qui jamais ne demeure muette quand on sait bien l'interroger.

Au mois de mars 1769, M. Lepecq vint se fixer à Rouen.

L'admission à l'exercice de la médecine dans cette capitale de la Normandie, était alors assujettie à des formes sévères. Les statuts du collége des médecins de Rouen exigeaient quatre années d'inscriptions dans une université célèbre, deux années de pratique dans une ville *extrà muros*, la composition d'une dissertation proposée par le collége, et douze questions relatives, par tiers, à la médecine, à la chirurgie et à la matière médicale, et contre lesquelles tous les docteurs agrégés argumentaient publiquement pendant deux jours consécutifs.

M. Lepecq se distingua singulièrement dans cet acte probatoire. La question qui lui fut proposée est celle-ci : » La saignée est-elle préférable aux sudori- » fiques dans le traitement du rhumatisme gouteux? » *An in rheumatismo arthritico, venæ sectio sudori-* » *feris præferenda* ?

Cette dissertation, dans laquelle il se décide pour l'affirmative, est écrite avec autant d'élégance que de méthode, et annonce une érudition vaste, mais tempérée par une sage économie.

Les assertions roulent, en médecine,

» Sur les qualités médicatrices et conservatrices » de la nature,

» Sur la nécessité de la prendre pour guide dans » l'application des médicaments ,

» Sur la valeur des crises ,

» Sur l'avantage que les mères retirent de l'allai- » tement de leurs enfants.

En matière médicale ,

» Sur la propriété de l'eau ,
du tartre stibié ,
de l'opium ,
du kinkina ,

c'est-à-dire sur les remèdes les plus héroïques que la nature et l'art puissent nous offrir.

En chirurgie ,

» C'est la nature qui guérit les blessures ,

» On ne doit recourir aux opérations que dans » une nécessité absolue.

» La dextérité de l'accoucheur est l'instrument le » plus utile , et l'usage du forceps est à peine » admissible.

» L'insertion de la petite-vérole peut-être tolérée » par un médecin prudent , mais ne doit point être » conseillée , tant à cause du danger de l'opération » que par la crainte de répandre la contagion.

Ce dernier article montre quelle était l'opinion sur l'inoculation dans le moment où M. Lepecq écrivait , et que l'on commençait à s'appercevoir combien cette pratique individuellement avantageuse faisait , par

une propagation inévitable, payer chèrement les services partiels qu'elle rendait.

M. Lepecq méditait depuis long-temps un grand ouvrage, la topographie médicale de la Normandie, et il avait recueilli des matériaux nombreux pour ce travail important ; il n'avait pas négligé les observations météorologiques, travail aussi fastidieux par l'assiduité qu'il exige, que précieux par la concordance qu'il établit entre les constitutions atmosphériques et la nature des maladies. Mais il était trop éclairé pour ne pas sentir qu'une si vaste entreprise est supérieure aux recherches d'un seul homme, quand il ne veut pas y consacrer tous ses loisirs, et la pratique de la médecine ne cessa jamais d'être son occupation la plus chère. Il s'associa donc tous les médecins de la province, et les invita, de la manière la plus honnête, à lui communiquer les détails relatifs à la topographie médicale des lieux qu'ils habitaient. Cette collection de mémoires authentiques, fruit précieux de l'expérience, fut une mine féconde dont il sut tirer le meilleur parti ; il les refondit la plupart et leur donna un nouvel intérêt par le charme d'une diction pure, par les reflexions judicieuses dont il les accompagna, et les observations particulières dont il les enrichit.

Dès 1776 il avait publié, en un volume *in*-4°, ses *observations sur les maladies épidémiques*. Cet ouvrage est dédié à M. de Crosne, alors intendant de la généralité de Rouen. En nommant notre

confrère médecin de la généralité pour les maladies populaires, ce magistrat l'avait mis à portée de faire à ce sujet des observations précieuses, et méritait plus que tout autre d'en partager l'honneur.

En 1778, il publia, en deux volumes *in*-4°, sa collection d'*observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, et les dédia au Roi.

De quatre parties dont cet ouvrage se compose, la première occupe seule le premier volume.

Notre confrère partage d'abord la province entière par contrées, d'après le gisement des montagnes, le cours des rivières, l'exposition, l'élévation ou la dépression des lieux. Il décrit le caractère des premiers Normands comparativement avec les mœurs et les usages de leurs descendants; les maladies endémiques les plus générales, et celles qui sont particulières à chaque canton. Il expose succinctement les productions naturelles qui s'y rencontrent, la nature des eaux communes ou minérales qui y coulent, et la longue série des maladies épidémiques qui y ont été observées.

La description très-soignée des cantons de Rouen et Caen sont de M. Lepecq. Les autres appartiennent pour la plupart à ses collaborateurs, au nombre desquels il m'avait fait l'honneur de m'associer pour le canton d'Evreux que j'habitais alors. Enfin, trois tables de mortalité, dont il avait fourni la première pour le canton de Rouen, M. Morin, médecin dis-

tingué à Lisieux, la seconde pour ce canton, et moi la troisième (cette dernière comprend 40 années), donnent lieu à des comparaisons et à des rapprochements dont l'art de guérir peut tirer un grand avantage : tel est le sommaire de la première partie.

La seconde est le résumé simple et clair d'observations météorologiques pendant une espace de quinze années.

La troisième comprend l'histoire des maladies populaires qui ont régné à Caen, de 1763 à 1768.

La quatrième et dernière est consacrée à la description des maladies épidémiques observées dans le canton de Rouen, etc., jusqu'en 1777 inclusivement. Là viennent se ranger les épidémies de 1770 et autres qui sont décrites dans le premier volume.

La constitution catarrhale de l'été de 1763, la putride bilieuse de 1764 et 1765, les miliaires qui y succédèrent, la constitution atrabilieuse de 1766 et partie de 1767, le catarrhe épidémique de la fin de cette même année jusqu'au printemps de 1768, appartiennent au territoire de Caen. La constitution bilieuse de 1769, la catarrheuse de 1770, l'épidémie du Gros-Theil dans le Romois, la putride vermineuse et maligne, et la putride exanthémateuse de Louviers; la catarrhale bilieuse de 1771 et 1772, la péripneumonie putride de 1773, le causos épidémique observé à Cottevrard; la grippe de 1775; l'épidémie catarrhale putride de Saint-Georges, et

la péripneumonie putride de Dieppe en 1776 ; enfin, la constitution scorbutique putride de 1776 et 1777, sont particulières au canton de Rouen et à ceux de son voisinage.

En offrant un tableau fidèle de ces maladies populaires et désastreuses, M. Lepecq n'oublie ni les maladies intercurrentes, ni les nuances qu'elles pouvaient se communiquer réciproquement ; mais l'article vraiment important est l'exposition des secours à l'aide desquels il avait été assez heureux pour en arrêter les ravages.

Médecin instruit et littérateur agréable, M. Lepecq avait plus d'un titre pour appartenir à l'Académie des sciences, etc., de la ville qu'il habitait. Cette Compagnie s'empressa de se l'associer, et le compta toujours au nombre de ses membres les plus distingués. Il y lut successivement un grand nombre de mémoires, presque tous relatifs à l'ouvrage dont il s'occupait et dont nous venons de rendre compte. En 1783, il en lut un sur le développement des passions, dans lequel il exposa en physicien et en moraliste judicieux les progrès et les conséquences de ce principe de toute énergie, et la cause la plus assurée de la sérénité ou du malheur de nos jours.

Le Gouvernement ne laissa pas sans récompense le dévouement généreux de notre confrère, et ses ouvrages dont le même Gouvernement avait ordonné la publication. M. Lepecq fut anobli en 1781,

manière honorable d'acquitter une grande dette sans surcharger le trésor public, et le seul prix qui puisse flatter un cœur généreux.

M. Lepecq se délassait avec les Muses des fatigues inséparables de son état. Je connais de lui des morceaux de poësies fort agréables ; l'épithalame qu'il composa à l'occasion du mariage de mademoiselle sa fille la cadette, est plein de fraîcheur et de sentiment.

J'annonce par cette phrase que M. Lepecq était marié : il avait épousé, en 1778, mademoiselle Lebon, et cette alliance fut le fruit d'une estime réciproque. Il porta dans son ménage la douceur et l'amabilité qui le caractérisaient. Père de deux demoiselles aimables, il partagea avec son estimable compagne les soins de leur éducation. Ils leur donnèrent en commun les préceptes et l'exemple des vertus domestiques, et eurent le bonheur de voir fructifier leurs leçons.

La révolution éloigna M. Lepecq de cette capitale ; il se retira à la campagne dans le voisinage de Beaumont-en-Auge. Ce fut un bonheur pour ce pays : il y porta ses talents, ses connaissances et le besoin plus précieux encore de les communiquer et de les faire servir au soulagement de ses semblables.

Il passait ainsi des jours heureux au sein d'une famille aimable qui savait l'apprécier, lorsque le dérangement de sa santé y porta de noirs pressen-

timents, c'étaient les premiers chagrins qu'il y eût causés. Sa poitrine s'engagea de plus en plus, et ce désordre, auquel la goutte ne paraissait pas étrangère, l'enleva, à l'âge de 68 ans, à l'estime, à l'amitié, à la reconnaissance.

M. Lepecq était d'une taille médiocre, d'un abord gracieux, d'un commerce facile. Sa forte constitution semblait lui présager une plus longue carrière : mais la durée de la vie s'estime-t-elle par le nombre de nos jours ? Ils ont été doublés s'ils ont été remplis par des travaux utiles, et à ce calcul M. Lepecq est parvenu à une grande vieillesse.

Notice biographique sur M. Rondeaux de Sétry.

Par M. Noel.

Je viens apporter au milieu de cette enceinte le tribut des justes regrets qu'excite la perte que nous avons faite, dans la personne de l'un des membres de l'Académie qui, par son âge, en était devenu le Nestor.

Jean-Marin-Joseph-Claude Rondeaux de Sétry naquit à Rouen, le 7 novembre 1720, de M. Marin Rondeaux et de madame Marie-Madeleine Chéron de Freneuse. Sa famille, originaire de Saint-Quentin en Picardie, persécutée pour son culte, à l'époque des guerres de religion, quitta cette ville

et dispersa ses branches sur plusieurs points de la France ; une d'elles vint se fixer à Rouen, où elle s'est conservée honorablement depuis environ deux siècles.

M. Rondeaux perdit son père dès l'âge le plus tendre, mais, élevé par une mère aussi vertueuse que belle, il contracta de bonne heure les douces habitudes de l'amour du bien et d'une solide piété.

Les idées du jeune Rondeaux furent constamment dirigées vers l'étude des productions de la terre ; de là vint la prédilection qu'il eut depuis pour la botanique et particulièrement pour la culture des plantes utiles. Ses premières dispositions furent secondées par les conseils de vieux amis dont l'expérience était sûre. Ils cultivèrent son esprit et dirigèrent ses goûts, mais sa mère seule forma son cœur. Elle en recueillit bientôt la récompense ; elle trouva dans un fils de vingt ans la soumission respectueuse et la confiance filiale dont les germes avaient fructifié par ses soins. Elle voyait tous les jours ses talents se développer et ses vertus s'accroître.

Disciple du savant Delaizement et du vertueux Dangerville, notre collègue eut pour émule le modeste d'Ambourney. Quoique fort jeune encore, la botanique, sa passion dominante, l'avait mis en rapport avec Bernard de Jussieu, et, avant même d'ap-

partenir à notre Société savante, il eut des liaisons intimes avec le célèbre Lecat, dont la réputation était répandue dans l'Europe entière.

Parvenu à l'âge où il devait rendre ses talent utiles à la Société, sa mère, son conseil et son amie, le détermina à entrer dans la carrière de la magistrature que ses ancêtres avaient si honorablement parcourue. Conseiller en la Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie, on le vit pendant quarante ans y porter les connaissances d'un juge éclairé et les vertus d'un magistrat intègre. La révolution seule mit un terme à ses fonctions.

Il avait atteint sa trentième année sans avoir connu d'autre bonheur que celui qu'il goûtait dans une société choisie dont sa mère était l'ornement. Séduit peut-être par l'exemple de ses premiers amis, M. Rondeaux résista quelque-temps aux vœux d'une tendre mère qui le pressait de se choisir une compagne. Huit jours suffirent pour le rendre époux ; et, comme si son étoile avait voulu qu'il fût et devînt constamment heureux par tout ce qu'il y a de plus cher au monde, il trouva dans cette union, peu réfléchie en apparence et si rapidement formée, un genre de bonheur qu'il n'avait pas connu jusqu'alors. Six enfants furent le fruit de ce mariage; un seul leur a survécu, M. Rondeaux de Montbray, votre associé à Louviers, qui, suivant les traces de son père, élevé par lui et digne de son nom,

nom, répond à ses espérances et tient dans la Société le rang honorable assigné à tout citoyen utile.

Sans rien négliger de ses devoirs de père et d'époux, notre Confrère, à cette époque, mit encore plus d'activité dans ses travaux. Entouré de matériaux nombreux, fruit de ses fréquentes herborisations, il continua d'observer les merveilles de la nature; il voulut s'initier à tous ses secrets; il reconnut dans les systêmes des anciens nomenclateurs des incohérences qu'elle désavouait. Il se créa des méthodes nouvelles; à des descriptions vagues ou imparfaites il en substitua de précises; il surpassa souvent le style laconique de Linné, objet constant de son admiration. Un travail assidu lui acquit une science profonde; un jugement sain le garantit de l'ambition d'une publicité qui contrastait trop avec sa modestie: et si, d'une part, il y eut beaucoup d'uniformité dans sa vie domestique, de l'autre il sut répandre une grande variété dans ses travaux. L'heureux emploi qu'il fit de son temps et de ses talents mérite peut-être autant de fixer nos regards que cette liste fastueuse de faits éblouissants qui jettent quelquefois tant d'éclat sur la vie du politique et du guerrier.

Tel est le jugement que paraît en avoir porté l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts de la ville de Rouen, qui, en 1758, s'empressa de l'accueillir dans son sein.

Les nombreux mémoires dont il enrichit cette Compagnie savante lui valurent l'honneur d'être nommé vice-directeur en 1761, et directeur l'année suivante. Le zèle et les talents distingués avec lesquels il s'acquitta des fonctions de ces places honorables, lui méritèrent l'estime et la reconnaissance de tous ses Confrères.

Nommé par eux, quelque temps après, intendant du jardin botanique, sa générosité l'enrichit d'un grand nombre de plantes rares. Par ses soins éclairés l'entretien des serres devint plus économique, et la tenue du jardin plus utile et plus brillante.

Dans la quantité des mémoires que lui doit l'Académie et qu'elle conserve précieusement, nous distinguerons les suivants :

1° *Recherches sur la ville de Rouen* ; elles consistent en trois plans originaux où il a tracé la première enceinte de cette ville et ses accroissements successifs. Ces plans sont accompagnés de notes instructives sur les principaux édifices et sur les évènements remarquables dont elle fut le théâtre.

2° Deux autres plans, levés par lui, des ruines du fort de Moulineaux, vulgairement appelé le *Château de Robert-le-Diable*, et de la forteresse de Sainte-Catherine.

3° Une collection de poissons qu'il a dessinés et enluminés d'après nature, enrichie de ses observations manuscrites dont l'exactitude ne laisse rien à désirer.

4° Une autre collection d'environ cinq cents champignons, également peints par lui, avec leur description générique et spécifique ; ouvrage dont il conçut le plan à l'âge de 78 ans, et qu'il exécuta en quatre ans, avec une persévérance dont les exemples sont rares dans un âge si avancé ; ouvrage qui contient une foule d'espèces qu'on rechercherait envain dans les collections de *Pinot*, de *Schœffer*, d'*Hoffman*, de *Marsigli* et dans l'histoire des champignons de la France, publiée par *Bulliard*, la plus complette que nous possédions.

5° Un *Traité sur la culture des arbres en pleine terre*, qui offre le rapprochement heureux des observations de Miller, du baron de Tschoudy, du chevalier de Jansen, et les siennes propres.

6° Divers cours abregés d'histoire relatifs aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux plantes.

7° Des mémoires détachés sur l'économie rurale, où il a traité de l'éducation des vers à soie, des oiseaux domestiques, de la ladrerie des porcs, de divers engrais, des prairies artificielles, de procédés nouveaux pour arroser les jardins, de nouvelles dispositions des serres.

8° Des notices et rapports sur d'anciens tombeaux découverts à Oissel, sur des médailles trouvées à Neufchâtel ; une description des communes de Oissel et de Saint-Etienne-du-Rouvray.

Les originaux de ces mémoires et de plusieurs

autres ont été déposés aux archives des Sociétés savantes auxquelles il appartenait.

On ne peut les lire, Messieurs, sans y reconnaître la touche simple et naïve d'un ami de la nature et de la vérité. Toujours en garde contre le charlatanisme des novateurs, aux prestiges de quelques mémoires séduisants il se contenta d'opposer l'autorité des faits et de l'expérience. C'est un des principaux mérites de ses essais dans une science ou les *Duhamel*, les *Tull*, les *Young* ont uni depuis la théorie à la pratique, et ont éclairé cette dernière du flambeau de leurs observations.

Parvenu à un âge très-avancé, le privilége de la pensée était devenu pour notre respectable Confrère un privilége funeste. Il ne se souvenait de ce qu'il avait été que pour mieux sentir ce qu'il n'était plus. Averti, par le sentiment de ses infirmités, du terme fatal dont il approchait, il l'envisagea avec le sang-froid du philosophe et la résignation du chrétien. Rappelant alors toutes les forces de sa sensibilité, il traça d'une main courageuse ses derniers adieux à sa famille. Tout y respire sa soumission aux ordres de l'Eternel, la sollicitude qu'il éprouve pour les plus chers objets de ses affections, et le dernier elan de son cœur fut pour sa femme et pour son fils. Il s'endormit du sommeil du juste, le 9 messidor an 13 (28 juin 1805), âgé de 84 ans 8 mois, laissant aux siens pour héritage des biens périssables, mais, ce qui est encore préférable, une

réputation sans tache, un bien qui ne périt jamais. . .

Ah ! celui qui, parmi vous, rend à sa mémoire le tribut d'éloges que réclame la vérité, fut aussi, Messieurs, l'objet de ses sentiments les plus tendres. Avec quelle affection ne lui prodigua-t-il pas ses savantes leçons ? Combien de fois n'éclaira-t-il pas sa marche incertaine dans la carrière des sciences et des arts ? Charmé de contribuer à leur progrès, M. Rondeaux ne se réserva jamais le moindre hommage pour ce qu'il avait communiqué. Il semblait n'être riche que pour donner.

Ces sortes de secours, si nécessaires pour la jeunesse avide d'instruction et de savoir, n'étaient pas les seuls qu'il se plaisait à répandre autour de lui. Sa mort aurait fait perdre un bienfaiteur à plus d'une famille qui trouvait en lui des ressources aussi promptes que secrettes, s'il n'eût laissé dans son épouse l'héritière de ses vertus. Les pauvres de la commune de Saint-Etienne qu'il habitait, feraient mieux son éloge que moi. . . . . .

Notice biographique sur M. Pillore.

Par M. Vitalis.

J.-B. Pillore, docteur en chirurgie, membre de l'Académie des sciences, des belles lettres et des arts de Rouen, naquit à Verfeuil, département de la Haute-Garonne, le 6 juin 1724.

Il était à peine sorti de l'enfance qu'il perdit son père, notaire à Verfeuil.

Elevé sous les yeux d'une mère tendre, il répondit à ses soins affectueux par une docilité parfaite et une obéissance aveugle à ses moindres volontés.

Il n'avait pas encore atteint sa quinzième année, que déjà la réflexion, qualité si rare à cet âge, présidait à toutes ses démarches et réglait toutes ses actions.

Passionné pour l'art de guérir, pour lequel il se croyait né, il comprit de bonne heure la nécessité d'acquérir les connaissances propres à l'exercer un jour avec succès.

Mais quelles ressources pouvait, à cet égard, lui offrir le lieu qui l'avait vu naître? Il sentit bientôt que c'était dans la capitale et sous les maîtres célèbres dont la renommée y attirait de toutes parts les élèves, qu'il devait aller prendre des leçons.

Forcé de s'arracher des bras de sa mère, le jeune Pillore partit pour Paris, où il n'apporta d'autre fortune qu'un grand désir de s'instruire et une ardeur infatigable pour le travail.

Le nouvel étudiant ne tarda pas à se distinguer parmi ses condisciples autant par ses heureuses dispositions que par sa constance et son assiduité au travail. Non content de donner tout le jour à l'étude, il y consacrait encore une grande partie

des nuits. Combien de fois, disait-il lui-même, m'est-il arrivé de me relever au milieu de la nuit, et de disséquer, à la lueur d'une faible lampe, un cadavre infect qui était caché sous mon lit.

Ce n'était pas assez pour lui d'enrichir son esprit de connaissances utiles, il entreprit encore d'applânir les difficultés du travail à des élèves moins intelligents ou moins avancés que lui, en partageant généreusement avec eux le fruit de ses méditations et de ses veilles. C'est par ces premières leçons, données avec autant de zèle que de désintéressement, que M. Pillore acquit cette facilité dans le grand art de l'enseignement, cette élocution claire et précise qui le rendirent par la suite un des plus habiles démonstrateurs.

Malgré sa modestie, M. Pillore ne put longtemps dérober ses talents aux regards de ses maîtres. Le célèbre Lafaye sous lequel il étudiait alors, et qui a rendu tant de services à la chirurgie française, en fut tellement frappé qu'il lui donna la préférence sur un grand nombre d'élèves pour le placer à la tête de son amphithéâtre.

Peu de temps après il reçut une nouvelle preuve de l'estime particulière que l'on faisait de sa personne et de ses talents.

En 1742, M. Lecat, chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Rouen, occupé des savants ouvrages qu'il a publiés depuis, s'adressa aux professeurs de l'école de chirurgie de Paris, pour leur demander un

homme qui pût le remplacer dans ses fonctions d'opérateur et de démonstrateur ; M. Pillore réunit tous les suffrages. Il fut envoyé à Rouen, où quelques mois d'exercice lui suffirent pour gagner l'estime de M. Lecat, qui ne balança pas à lui confier la conduite de ses malades et de ses élèves, pendant les longues et fréquentes absences que nécessitaient ses voyages, soit dans l'intérieur du royaume, soit dans les pays étrangers.

A peine M. Pillore fut-il chargé du pénible, mais honorable ministère qu'il avait été jugé digne de remplir par l'homme le plus capable d'apprécier son mérite, qu'on le vit redoubler de zèle et mettre tout en œuvre pour justifier le choix de ses maîtres et la confiance du savant qu'il remplaçait. Les malades ne pouvaient assez louer sa douceur, sa bonté compatissante, sa patience inaltérable, ses soins généreux et assidus : les élèves ne savaient lequel ils devaient le plus admirer ou de l'opérateur habile et presque toujours heureux, ou de l'anatomiste profond qui leur servait de guide dans l'étude des ressorts déliés et secrets de cette machine la plus parfaite, mais aussi la plus délicate et la plus compliquée qui soit sortie des mains de la nature.

Des succès aussi multipliés lui valurent une réputation d'autant plus flatteuse qu'il ne la devait qu'à ses utiles travaux. Aussi toutes les classes de la Société lui donnèrent-elles à l'envi les témoigna-

ges les moins suspects d'une estime particulière et d'une confiance méritée et sans bornes.

L'Académie des sciences, des belles lettres et des arts de Rouen s'empressa de l'associer à ses travaux, en le nommant adjoint pour la classe d'anatomie, (mois de juillet 1764.)

Malgré les occupations nombreuses dont il était, pour ainsi dire, accablé, il n'en fréquentait pas avec moins d'assiduité les séances de la Société savante qui l'avait accueilli dans son sein, et partageait ses travaux avec un zèle digne des plus grands éloges.

Au mois de septembre 1764, il fut chargé, avec MM. Delaroche et Lechevin, d'examiner les pièces que M. Lecat proposait de faire entrer dans le premier volume des mémoires de l'Académie.

L'année suivante (le 12 juin 1765), on le choisit de nouveau pour juger, avec deux de ses collègues, les mémoires envoyés au concours ouvert par l'Académie pour le prix des sciences.

Au mois de juillet de la même année, il fut nommé commissaire pour l'examen des concurrents au prix d'anatomie.

Vers cette époque, il publia, dans le Journal des savants, une lettre sur la méthode de tailler, de M. Lecat.

Peu de temps après il communiqua à l'Académie une observation importante sur une superfétation

évidente : la même femme, dit M. Lecat, étant accouchée, tout-à-la-fois, d'un premier enfant de quatre mois, et d'un second de vingt jours, qui était contenu dans une espèce d'œuf très-visible et bien formé.

En 1766, il fit à la Compagnie deux rapports également intéressants; le premier sur un mémoire de M. Ritfch, chirurgien du roi de Pologne, relatif aux moyens propres à arrêter le sang dans certaines amputations; le second sur un nouveau moyen proposé par M. Ritfch, pour arrêter le sang dans les amputations de la jambe et de l'avant-bras.

En 1783, il fit un nouveau rapport sur un ouvrage de M. Lauvergeat : dans ce rapport comme dans les précédents, on trouve des remarques utiles, des observations neuves, une critique polie, fine et judicieuse.

L'Académie crut ne pouvoir mieux récompenser M. Pillore du zèle qu'il montrait pour les progrès des sciences et des arts, qu'en le nommant Académicien titulaire (au mois de juillet 1789). Des circonstances impérieuses forcèrent, vers ce temps, l'Académie d'interrompre ses travaux; et à peine le Gouvernement lui eut-il accordé la faculté d'en reprendre le cours (vers la fin de l'an 11), que la Compagnie accorda (le 8 messidor an 12), les honneurs de la vétérance à notre respectable Collègue, que ses infirmités empêchaient alors d'assister à nos séances.

Ni les moments que M. Pillore donnait à l'Académie, ni le temps qu'il consacrait aux savantes démonstrations qui ont formé tant d'habiles chirurgiens qui lui doivent aujourd'hui leur état et leur fortune, ni les détails d'une pratique extrêmement étendue dans toutes les parties de la médecine opératoire, ne l'empêchèrent de porter la vigilance la plus active, les soins les plus attentifs sur l'éducation de sa nombreuse famille. Père de douze enfants qui lui survivent tous (1), il s'occupait des intérêts de chacun d'eux avec une égale tendresse, avec la plus sage prévoyance.

Deux de ses fils, MM. Henri Pillore, docteur en médecine de la faculté de Montpellier, et N.... Pillore, docteur en chirurgie, ont embrassé l'état que leur respectable père a exercé parmi nous, pendant une longue suite d'années, avec tant de distinction et de succès.

M. Pillore était d'une stature moyenne et bien proportionnée. Sa physionomie respirait un air de bonté que son cœur ne démentit jamais. Son caractère était un heureux mélange de douceur et de fermeté, de franchise et de prudence. Il était, avec ses amis, au nombre desquels il comptait sur-tout ses enfants, d'un commerce facile, sûr et agréable. C'était au sein de son intéressante famille, c'était auprès

(1) M. Pillore eut une fille de son premier mariage, en 1753, et onze enfants de sa seconde femme qu'il épousa en 1758.

de sa vertueuse épouse, au milieu de ses nombreux enfants, dont il ne dédaignait pas de partager souvent les jeux innocents, qu'il aimait à se délasser de ses pénibles travaux, et à se reposer des fatigues d'une journée dont tous les moments avaient été consacrés au soulagement de l'humanité souffrante. Sa maison, l'asile des malheureux, resta ouverte aux infortunés, qui gémissaient tout-à-la-fois sous le poids de la misère et des maladies, tant qu'il lui fut possible de les aider de ses lumières et de ses conseils. Dans l'impossibilité de suffire lui-même à tous les besoins, son ingénieuse bienfaisance lui avait suggéré l'idée sublime de distribuer les quartiers pauvres de la ville de Rouen, à un certain nombre de ses élèves dont il connaissait la capacité, pour y porter des secours qu'il regrettait de ne pouvoir donner lui-même en personne.

Bon fils, époux sensible, père tendre, ami sincère, citoyen vertueux, Académicien zélé : tel fut M. Pillore, au témoignage de tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître.

Parvenu à un âge très-avancé, par l'observation des règles les plus étroites de la tempérance, règles qu'il ne se contentait pas de conseiller aux autres, mais qu'il pratiquait lui-même sans jamais s'en écarter, il cessa de vivre, le 15 fructidor an 12, à l'âge de 80 ans, emportant avec lui les regrets de ses enfants, de ses amis, de tous ses concitoyens, et nous apprenant par son exemple que

le vrai bonheur consiste dans la simplicité des mœurs, dans l'amour de l'étude et du travail, dans l'exercice de la bienfaisance et les douceurs de l'amitié !

PRIX PROPOSÉ POUR L'AN 14 (1806).

Trois mémoires ayant été envoyés, sur la *meilleure construction des sécheries à l'usage des teinturiers sur coton filé*, etc., et la question n'ayant été résolue par aucun des concurrents, l'Académie a remis le même sujet au concours pour l'an 14 (1806).

En voici de nouveau le programme :

Donner les plans d'une sécherie à l'usage des teinturiers sur coton filé, la plus propre à épargner le charbon de terre, seul combustible qu'il soit permis d'employer dans le projet.

L'auteur du mémoire aura soin d'indiquer la construction des fourneaux, le diamètre des tuyaux conducteurs du calorique, et la position des perches sur lesquelles on étend le coton.

L'Académie désire sur-tout qu'on ait égard aux moyens d'économiser la main-d'œuvre et le temps, de faciliter le travail, de conserver le local toujours propre, et d'écarter enfin les dangers du feu.

Les mémoires devront être adressés, franc de port, avant le 15 messidor an 14, terme de rigueur, à M. *Vitalis*, secrétaire de l'Académie, pour la classe des sciences.

L'auteur mettra en tête de son mémoire une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où le mémoire aura remporté le prix.

Les Académiciens résidents et non résidents sont exclus du concours.

TABLE

DES MATIÈRES.

Tableaux

SCIENCES ET ARTS.



Fin de la Table.

